

L'ÉDITO



2014 fut une année de changement avec les élections municipales. Parmi les 48 communes qui composent la Communauté d'agglomération de Blois, 19 nouveaux maires ont été élus, c'està-dire 40 % de renouvellement et 67 % de nouveaux conseillers municipaux. De plus, ce scrutin municipal a été marqué pour la première fois, pour les communes de plus de 1 000 habitants, par le fléchage des conseillers municipaux siégeant à l'agglomération. Ce renouvellement significatif est donc un défi, car si les projets demeurent, il est nécessaire que tous les conseillers, municipaux et communautaires, s'approprient les actions publiques diverses menées par l'agglomération. J'ai eu pour ma part, l'honneur d'être réélu en tant que Président de l'agglomération, c'est une grande satisfaction. Cette nouvelle mandature me permettra de continuer dans le sens que j'ai toujours prôné : une majorité de projets, dans le cadre d'un accord de gestion, respectant les sensibilités politiques et les identités communales.

En septembre 2014, nous avons organisé la première convention d'Agglopolys avec l'appui de l'Observatoire 41; plusieurs grandes thématiques ont été présentées aux élus municipaux des 48 communes, afin d'avoir une photographie précise de notre territoire et en essayant de se projeter jusqu'en 2020. Ces connaissances sont essentielles pour comprendre les enjeux dans la compétition qui s'exerce âprement entre territoires. De plus, pour les nouveaux conseillers municipaux, cela a permis de mettre en lumière une appartenance à un territoire commun.

Dans ce rapport d'activité, riche, nous retrouvons toutes les compétences orchestrées par Agglopolys. Les grands documents tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le plan de paysages, le Document d'Aménagement Commercial (DAC), le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), le Programme Local de l'Habitat (PLH)...obligatoires et opposables, structurent les politiques publiques qui sont menées pour l'aménagement et le développement de l'agglomération. Le développement économique, première des compétences de l'agglomération, occupe une part importante de ce rapport d'activité. Ce sont d'ailleurs 5 vice-présidents, sur les 15 de l'exécutif communautaire, qui ont directement ou indirectement un lien avec la stratégie économique et les relations avec les entreprises. Bien entendu, on retrouve dans ce rapport tous les autres domaines qui touchent notre vie quotidienne : les transports, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets ménagers, le soutien à l'emploi, la culture, les loisirs, avec une grande qualité des équipements permettant d'accueillir un public toujours plus nombreux, le tourisme, avec, malgré la crise, une augmentation significative des nuitées sur notre territoire, les actions pour un développement durable et respectueux de l'environnement...

Nous œuvrons chaque jour pour le bien public, et toujours en pensant à l'avenir, pour que nos générations futures puissent s'enorgueillir comme nous aujourd'hui, de vivre dans un territoire où la qualité de nos paysages, de nos infrastructures, de notre service public sont de véritables atouts.

Très bonne lecture.

Christophe DEGRUELLE

Président d'Agglopolys Communauté d'agglomération de Blois

Directeur de la publication : Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois.

Responsable de la rédaction et de la coordination : Rachel Menseau, Directrice des relations publiques et de la communication.

Comité de rédaction : Anne Chasset, Alain Farine, Rachel Menseau, Jean-Michel Bernabotto, Christine Dudilieu avec l'appui des services d'Agglopolys et du CIAS du Blaisois. Conception et réalisation : Flamingo Communications - www.flamingo.fr

Crédits photos : Patrick Delance, Pashrash, Emilie Dubrail, Thierry Bourgoin, Leonard de Serres, Sandra-Vanessa Liégeois, Sophie Manuel, Benjamin Dubuis, Bertrand Desprez, La Fabrique Territoriale, Loire kayak, Keolis Blois, H. Chiron, Groupe 6 Architecte.

Impression : Rollin imprimeur, www.imprimerie-rollin.com Imprimé sur papier recyclé - Tirage : 2 300 exemplaires - Mai 2015

LE **SOMMAIRE**

Les temps forts 2014	p. 4 - 5
01 Un territoire, une organisation institutionnelle	
	n 4 7
Les communes d'Agglopolys	n 8 - 10
Les compétences d'Agglopolys	
Contrat régional - Plateforme de services aux communes	p. 13
02 L'aménagement et le développement	
· L'aménagement de l'espace communautaire	p. 14 - 17
› L'habitat	p. 18 - 22
· Le développement économique	
· L'enseignement supérieur	
L'emploi, l'insertion, l'information jeunesse, la création d'entreprise Les déplacements	
	p. 34 - 37
03 L'environnement et le cadre de vie	
L'assainissement collectif et non collectif	p. 38 - 39
› La gestion de la voirie communautaire	
La valorisation et l'élimination des déchets	
L'environnement et les risques	
 Le crématorium du Val de Loire Les fourrières automobile et animale 	
, Les tout lieres autoiriobile et affilhate	
04 La culture, les loisirs et le tourisme	
Les bibliothèques de Blois/Agglopolys	p. 50 - 51
Le réseau Cadences : écoles et conservatoire de musique et théâtre	p. 52 - 53
· L'école d'art de Blois/Agglopolys	
Les loisirs	
Le tourisme	p. 58 - 60
05 L'action sociale	
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Blaisois	p. 61 - 65
06 Les moyens et les ressources	
•	/ / . / . 7
Les ressources humaines Les finances	
Les systèmes d'information	
› La commande publique	
	F
07 Les indicateurs stratégiques du développement durable	n 74 - 75

LES TEMPS



Élections municipales en mars 2014, qui ont donné lieu à un renouvellement des instances communautaires. Christophe DEGRUELLE est réélu président d'Agglopolys à l'unanimité moins 3 voix. Le nouveau mode de scrutin, né de la loi Valls, permet à l'intercommunalité de franchir une nouvelle étape en renforçant son ancrage et sa légitimité démocratique.

Le Plan d'actions pour les paysages s'engage dans une importante phase de consultation des habitants, qui doit alimenter le diagnostic à l'échelle des 48 communes. Quatre enjeux majeurs sont identifiés pour Agglopolys : composer les relations de Blois à ses territoires ; conforter les micro-centralités d'Agglopolys ; réparer l'urbanisation linéaire d'habitat et d'activités existantes ; retrouver les continuités paysagères de l'eau ; valoriser le paysage des châteaux et du patrimoine construit.





Les villages d'entreprise de la Ville de Blois, Arrou, Bégon et Lapérouse, sont transférés à Agglopolys. Un audit est lancé pour définir leur mode de gestion et de commercialisation, en adéquation avec les besoins immobiliers des entreprises de l'agglomération.

Record à nouveau battu pour la 20° édition du défi inter-entreprises, le grand rendez-vous de la rentrée porté par Agglopolys qui rassemble autour d'épreuves sportives, dans un esprit de grande convivialité, les entreprises du territoire : 440 équipes, soit 1 760 participants. Un événement incontournable qui s'affirme dans la dynamique de promotion et d'animation du territoire.





Agglopolys affirme sa vocation économique en engageant la réhabilitation de la friche industrielle Québécor, 55 000 m² délaissés depuis 2008. Première tranche de démolition en 2014 pour un budget de 560 000 € HT.

Ouverture d'une école de la 2° chance à Blois qui accueille des jeunes sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme et sans qualification, avec pour objectif l'insertion professionnelle. Un dispositif soutenu par Agglopolys.



FORTS 2014



Le réseau de transports en commun, Azalys, poursuit sa modernisation avec l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale, plus fonctionnelle, spacieuse et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Agglopolys poursuit sa politique d'investissement fort pour des services à la population essentiels : près de 3 M€ consacrés à l'extension de la station d'épuration de Cellettes pour y transférer les eaux usées de Chitenay ; 400 000 € d'installation de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets de la ZUS de Blois ; 822 000 € de gros entretien de voiries.





Ouverture de la nouvelle école de musique de Fossé/Agglopolys, adossé à la salle polyvalente construite par la commune de Fossé. Cette école qui comprend une salle de pratiques collectives et 3 salles autonomes accueille près de 90 élèves. Coût de la construction pour Agglopolys : 480 000 € TTC.



Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) s'ouvre au collège des Provinces à Blois, dans la continuité du dispositif existant à l'école Marguerite-Audoux, pour accueillir les enfants de 6°. Le fruit d'une collaboration entre le Conservatoire de Blois/Agglopolys, l'Éducation nationale et le Département de Loir-et-Cher.

Dans le contexte de réduction des concours de l'État aux collectivités locales avec le Pacte de solidarité et de responsabilité, le projet du Jeu de Paume est redimensionné, tout en conservant ses fonctionnalités sportive, économique et de spectacle. Le projet de 20 M€ est réduit à 16,7 M€, ceci pour conserver en parallèle un niveau élevé d'investissement dans les autres politiques publiques portées par Agglopolys.



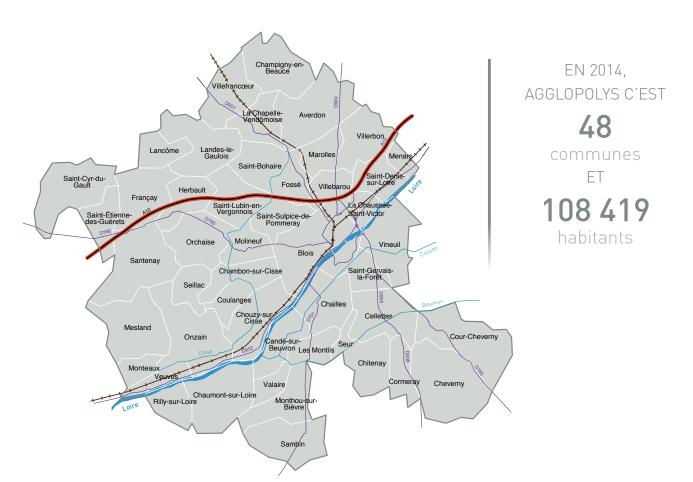


Malgré une conjoncture économique toujours contrainte, la destination touristique Blois|Chambord conserve en 2014 un niveau de fréquentation très satisfaisant. Agglopolys maintient son soutien fort en faveur du tourisme et investit dans une nouvelle signalétique pour les hôtels, campings et offices de tourisme sur l'ensemble de son territoire.



LES COMMUNESD'AGGLOPOLYS

Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, fédère 48 communes du Loir-et-Cher et gère, pour leur compte, différentes compétences, afin de développer efficacement et harmonieusement le bassin de vie. L'année 2014 fut marquée par les élections municipales, qui ont donné lieu à un renouvellement des instances communales et intercommunales.



AVERDON

Nombre d'habitants : 725 Superficie en hectares : 2 928 Maire : Didier MOËLO

BLOIS

Nombre d'habitants : 48 393 Superficie en hectares : 3 758 Maire : Marc GRICOURT

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Nombre d'habitants : 1 532 Superficie en hectares : 1 450 Maire : Stéphane LEDOUX

CELLETTES

Nombre d'habitants : 2 443 Superficie en hectares : 2 096 Maire : Michel CONTOUR

CHAILLES

Nombre d'habitants : 2 643 Superficie en hectares : 1 851 Maire : Yves CROSNIER-COURTIN

CHAMBON-SUR-CISSE

Nombre d'habitants : 735 Superficie en hectares : 1 280 Maire : Denis LEPRAT

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Nombre d'habitants : 655 Superficie en hectares : 2 246 Maire : Serge GUIMARD

LA CHAPELLE VENDÔMOISE

Nombre d'habitants : 752 Superficie en hectares : 1 319 Maire : François BORDE

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 1 098 Superficie en hectares : 2 674 Maire : Jean-Pierre LEFEBVRE

LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Nombre d'habitants : 4 610 Superficie en hectares : 671 Maire : Stéphane BAUDU

CHEVERNY

Nombre d'habitants : 981 Superficie en hectares : 3 304 Maire : Lionella GALLARD

CHITENAY

Nombre d'habitants : 1 052 Superficie en hectares : 1 584 Maire : Jean-Albert BOULAY

CHOUZY-SUR-CISSE

Nombre d'habitants : 1 931 Superficie en hectares : 2 232 Maire : Catherine LHÉRITIER

CORMERAY

Nombre d'habitants : 1 585 Superficie en hectares : 1 032 Maire : Joël PASQUET

COULANGES

Nombre d'habitants : 312 Superficie en hectares : 834 Maire : Henri BURNHAM

COUR-CHEVERNY

Nombre d'habitants : 2 810 Superficie en hectares : 2 962 Maire : François CROISSANDEAU

F0SSE

Nombre d'habitants : 1 236 Superficie en hectares : 1 019 Maire : Éliane GÉNUIT **FRANÇAY**

Nombre d'habitants : 305 Superficie en hectares : 2 047 Maire : Annie BARBOUX

HERBAULT

Nombre d'habitants : 1 299 Superficie en hectares : 1 320 Maire : Alain TONDEREAU

LANCÔME

Nombre d'habitants : 141 Superficie en hectares : 995 Maire : Claudette BOURGUEIL

LANDES-LE-GAULOIS

Nombre d'habitants : 741 Superficie en hectares : 2 423 Maire : Didier GUILLON

MAROLLES

Nombre d'habitants : 743 Superficie en hectares : 1 002 Maire : Yannick SEVRÉE

MÉNARS

Nombre d'habitants : 632 Superficie en hectares : 452 Maire : Yves GEORGE

MESLAND

Nombre d'habitants : 574 Superficie en hectares : 2 662 Maire : Philippe GUETTARD

MOLINEUF

Nombre d'habitants : 821 Superficie en hectares : 1 092 Maire : Jean-Yves GUELLIER

MONTEAU

Nombre d'habitants : 809 Superficie en hectares : 623 Maire : Yves LEHOUELLEUR

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

Nombre d'habitants : 799 Superficie en hectares : 1 670 Maire : Michel DARNIS

LES MONTILS

Nombre d'habitants : 1 872 Superficie en hectares : 935 Maire : Didier COUDERT

ONZAIN

Nombre d'habitants : 3 639 Superficie en hectares : 3 010 Maire : Pierre OLAYA

ORCHAISE

Nombre d'habitants : 943 Superficie en hectares : 2 013 Maire : Gérard CHARZAT

RILLY-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 467 Superficie en hectares : 1 020 Maire : Maryse MORESVE

SAINT-BOHAIRE

Nombre d'habitants : 527 Superficie en hectares : 1 384 Maire : Bernard PANNEQUIN

SAINT-CYR-DU-GAULT

Nombre d'habitants : 180 Superficie en hectares : 2 616 Maire : Michel FESNEAU

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 811 Superficie en hectares : 1 248 Maire : Benoît SIMONNIN SAINT-ÉTIENNE-DES-GUERETS

Nombre d'habitants : 94 Superficie en hectares : 1 155

Maire : Alain VÉE

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT Nombre d'habitants : 3 438 Superficie en hectares : 897 Maire : Jean-Noël CHAPPUIS

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Nombre d'habitants : 719 Superficie en hectares : 1 711 Maire : Didier PIGOREAU

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Nombre d'habitants : 1 880 Superficie en hectares : 1 164 Maire : Simone GAVEAU

SAMBI

Nombre d'habitants : 952 Superficie en hectares : 2 113 Maire : Marie-Noëlle MARSEAULT

SANTENAY

Nombre d'habitants : 284 Superficie en hectares : 3 050 Maire : Elie GILBERT

SEILLAC

Nombre d'habitants : 90 Superficie en hectares : 953 Maire : Jean GASIGLIA

SEUR

Nombre d'habitants : 483 Superficie en hectares : 400 Maire : Yves BARROIS

VALAIRE

Nombre d'habitants : 76 Superficie en hectares : 662 Maire : Catherine LE TROQUIER

VEUVES

Nombre d'habitants : 223 Superficie en hectares : 798 Maire : Nicole LE BELLU

VILLEBAROU

Nombre d'habitants : 2 655 Superficie en hectares : 909 Maire : Alexandre BOUVIER

VILLEFRANCŒUR

Nombre d'habitants : 484 Superficie en hectares : 1 828 Maire : Pierre MONTARU

VILLERBON

Nombre d'habitants : 813 Superficie en hectares : 1 730 Maire : Jean-Marc MORETTI

VINEUIL

Nombre d'habitants : 7 432 Superficie en hectares : 2 229 Maire : François FROMET

MAIRES ISSUS DES ÉLECTIONS DE MARS 2014

Sources INSEE 2011



LES INSTANCESCOMMUNAUTAIRES

Suite aux élections municipales de mars 2014, le conseil communautaire a renouvelé ses instances le 17 avril. Les règles de fonctionnement d'Agglopolys garantissent la représentation de chaque commune dans les instances de l'agglomération. La diversité des 48 communes est en effet une richesse pour la Communauté d'agglomération de Blois, et le respect de leur identité est essentiel.

1/ LE PRÉSIDENT

Le conseil communautaire a élu son président, Christophe DEGRUELLE, selon les règles applicables à l'élection du maire. Le président prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la Communauté d'agglomération. Chef des services de cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), il le représente en justice. Il peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'assemblée délibérante, et déléguer l'exercice d'une partie de ses fonctions à des élus communautaires.

La délégation de l'assemblée au président a été donnée dès la séance d'installation du nouveau conseil communautaire. Le président a accordé par arrêté des délégations à 15 vice-présidents et à 5 conseillers communautaires.

2/ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Agglopolys est administrée par un conseil communautaire. Cette assemblée délibérante est composée de 91 délégués titulaires, élus à l'occasion du scrutin municipal dans les communes de 1 000 habitants et plus, ou désignés selon l'ordre du tableau dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Le conseil communautaire est soumis, pour l'essentiel, aux mêmes règles que celles des conseils municipaux.

En 2014, le conseil communautaire s'est

réuni 8 fois et a adopté 378 délibérations. Le Président a rendu compte de 139 décisions qu'il a prises par délégation. Le 18 septembre, le conseil communautaire a adopté son règlement intérieur. Tenant compte de l'évolution législative pour l'égalité réelle entre femmes et hommes, il a procédé en novembre 2014 à l'installation de 54 délégués suppléants pour les communes de 1 000 habitants et plus qui ne disposaient jusqu'alors que d'un seul siège au conseil.

3/ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

57 élus, représentant l'ensemble des communes, composent le bureau. Constitué du président, de 15 vice-présidents, de 5 conseillers communautaires délégués et des maires des communes, il se réunit deux fois par mois pour préparer les décisions qui seront prises par le conseil. Il traite également les affaires courantes. Le conseil communautaire a délégué une partie de ses attributions au bureau, lui donnant une fonction délibérante et un pouvoir de décision. En 2014, le bureau s'est réuni 13 fois, adoptant 11 délibérations dont il a été rendu compte au conseil communautaire.

4/ L'ÉXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

Cette instance non obligatoire a un rôle de

réflexion, d'avis et de propositions. Composée du président, des 15 vice-présidents, des 5 conseillers communautaires délégués et de deux membres associés, elle s'est réunie 12 fois en 2014.

5/ LES COMMISSIONS

Les commissions ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les dossiers dont elles ont la compétence, avant leur présentation au bureau ou au conseil communautaire. Les conseillers municipaux des communes membres peuvent y participer.

8 commissions:

- Solidarité intercommunale;
- Finances, Personnel;
- Assainissement, Voirie, Infrastructures;
- Habitat, Aménagement, Agriculture, Transports :
- Stratégie économique, Emploi, Enseignement supérieur ;
- Déchets, Cadre de vie, Fourrières ;
- Tourisme, Culture, Sports et Loisirs;
- Solidarité et innovation sociale.

2 commissions réglementaires :

- la Commission d'Appels d'Offres, dont le rôle est primordial pour la commande publique ;
- La Commission Consultative des Services Publics Locaux, dont sont membres des associations d'usagers des services publics.

Les conseillers communautaires titulaires au 17 avril 2014

AVERDON Didier MOËLO

RINIS

Élise BARRETEAU Françoise BEIGBEDER Jean-Louis BERGER Pierre BOISSEAU Sylvie BORDIER Jérôme BOUJOT Yann BOURSEGUIN Louis BUTEAU Michel CHASSIER Jacques CHAUVIN Myriam COUTY Marylène DE RUL Christophe DEGRUELLE

Jean-Benoît DELAPORTE Ozgur ESKI Marie-Agnès FERET Christelle FERRÉ Corinne GARCIA Michel GÉANT Marc GRICOURT Isabelle LAUMOND-VALROFF

Catherine MONTEIRO Yves OLIVIER Mathilde PARIS Joël PATIN Fabienne QUINET

Denys ROBILIARD Odile SOULÈS François THIOLLET Chantal TROTIGNON Benjamin VÉTELÉ Gildas VIEIRA Annick VILLANFIN

Chantal REBOUT

Véronique REINEAU

CANDÉ-SUR-BEUVRON Stéphane LEDOUX **CELLETTES** Michel CONTOUR **CHAILLES**

Yves CROSNIER-COURTIN CHAMBON-SUR-CISSE

Denis LEPRAT

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE Serge GUIMARD

CHAUMONT-SUR-LOIRE Jean-Pierre LEFEBVRE

CHEVERNY Lionella GALLARD **CHITENAY**

Jean-Albert BOULAY **CHOUZY-SUR-CISSE** Catherine LHERITIER

CORMERAY

Joël PASQUET **COULANGES** Henri BURNHAM **COUR-CHEVERNY** François CROISSANDEAU Éveline MARIER **FOSSÉ** Éliane GENUIT **FRANCAY** Annie BARBOUX **HERBAULT** Alain TONDEREAU LA CHAPELLE VENDÔMOISE

François BORDE LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR

Stéphane BAUDU Jacqueline GOURAULT Georges HADDAD LANCÔME

Claudette BOURGUEIL **LANDES-LE-GAULOIS** Didier GUILLON **LES MONTILS** Pierre LESCURE **MAROLLES** Yannick SEVRÉE MÉNARS

MESLAND Philippe GUETTARD

Yves GEORGE

MOLINEUF Jean-Yves GUELLIER

MONTEAUX

Yves LEHOUELLEUR MONTHOU-SUR-BIÈVRE

Michel DARNIS ONZAIN Pierre OLAYA Nadine SEGRET **ORCHAISE** Gérard CHARZAT

RILLY-SUR-LOIRE Maryse MORESVE SAINT-BOHAIRE Bernard PANNEQUIN SAINT-CYR-DU-GAULT Michel FESNEAU

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE Benoit SIMONNIN

SAINT-ÉTIENNE-DES-GUERETS

Alain VÉE

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT Jean-Noël CHAPPUIS

Francoise BAILLY

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Didier PIGOREAU

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Simone GAVEAU

SAMBIN

Marie-Noëlle MARSEAULT

SANTENAY Elie GILBERT SEILLAC Jean GASIGLIA **SEUR**

Yves BARROIS VALAIRE

Catherine LE TROQUIER

VEUVES Nicole LE BELLU **VILLEBAROU** Alexandre BOUVIER **VILLEFRANCOEUR** Pierre MONTARU VILLERBON Jean-Marc MORETTI

VINFIIII François FROMET Patricia FHIMA

Christian MARY Catherine NAVARD Audrey ROUSSELET

Les conseillers communautaires suppléants en 2014

AVERDON Béatrice MORIN **CANDÉ-SUR-BEUVRON** Bruno AUGER

Stéphanie VASSEUR * **CELLETTES**

Julien PARISOT Françoise COUSIN *

CHAILLES

Claude CHARBONNIER Monique CREICHE * **CHAMBON-SUR-CISSE** Christian BARON

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE Christophe REDOUIN **CHAUMONT-SUR-LOIRE** Michel DELALEU Patricia KONIG *

CHEVERNY Philippe TESSIER CHITENAY

Guillaume LEMOINE Catherine CARMINATI * **CHOUZY-SUR-CISSE** Martine COURVOISIER Jean-Paul BRISSON *

CORMERAY

Jean-Michel BLAITEAU Evelyne BASTIDE * **COULANGES** Laurence EDMEADS

Guénola FOURNIER

Jean-Luc GASPARINI * **FRANCAY**

Bertrand DABIN **HERBAULT**

Claude GOUSSEAU Michèle AUGÉ *

LA CHAPELLE VENDÔMOISE

Didier FIRMAIN LANCÔME Alain BESNARD **LANDES-LE-GAULOIS** Eric PESCHARD LES MONTILS Didier COUDERT Francoise MICELI * **MAROLLES**

Jacky RODIEN **MÉNARS** Guy PRÉVOST **MESLAND** Didier LAFFRAY

MOLINEUF

Jean-Claude GOHIER

MONTEAUX Jacques QUANTIN MONTHOU-SUR-BIÈVRE René CHICOINEAU ORCHAISE Noëlline BOITELLE

RILLY-SUR-LOIRE **Guy DERET** SAINT-BOHAIRE Jean-Michel GUILLOT SAINT-CYR-DU-GAULT Olivier GUILLON

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Patrick MENON

SAINT-ETIENNE-DES-GUERETS

Gérard PRIEUR

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Henry BOUSSIQUOT

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Christèle DESSITE Patrice CHARRET *

SAMBIN Agnès BARDET SANTENAY Daniel CHEVALIER

SEILLAC Gérard DELORY

SEUR

Viviane CLISSON

VAI AIRE Éric JANVIER **VEUVES** Gilles LEROUX VILLEBAROU **Emmanuel LOUPIE** Christelle JEULIN * **VILLEFRANCŒUR** Thierry LUTINIER

VILLERBON

Cécile MEUBLAT-GIRARDIN

ÉLECTIONS **COMMUNAUTAIRES** 2014

Lors des élections municipales de mars 2014, les électeurs des communes de plus de 1 000 habitants, ont désigné, pour la première fois et sur le même bulletin de vote, les élus au conseil municipal et les élus au conseil communautaire. Ce nouveau mode de scrutin, né de la Loi Valls de mai 2013, permet à l'intercommunalité de franchir une nouvelle étape en renforçant son ancrage et sa légitimité démocratiques.

Les conseillers communautaires des communes de moins de 1 000 habitants sont désignés au sein de chaque conseil municipal, après les élections, dans l'ordre du tableau des élections municipales.

Les membres du bureau communautaire

Christophe DEGRUELLE Président .

Stéphane BAUDU 1er vice-président

Habitat, aménagement de l'espace et numérique

Maire de La Chaussée Saint-Victor

Francois FROMET 2e vice-président Finances

Maire de Vineuil

Alain TONDEREAU 3e Vice-président

Solidarité intercommunale, cœurs de villages et plateforme aux communes Maire d'Herbault

Marc GRICOURT

4e vice-président

Relations entreprises, aménagement et stratégie économique

Maire de Blois

Corinne GARCIA

5^e vice-présidente Personnel

Adjointe au Maire de Blois

Benjamin VÉTELÉ

Conseiller délégué Emploi, insertion

et jeunesse

Adjoint au Maire de Blois

Gérard CHARZAT

Conseiller délégué Sports et loisirs

Maire d'Orchaise

Jacqueline GOURAULT

Membre associé Sénatrice

Christian MARY

Membre associé

Adjoint au maire de Vineuil

Didier MOËLO

Maire d'Averdon

Stéphane LEDOUX

Maire de Candé-sur-Beuvron

Denis LEPRAT

Maire de Chambon-sur-Cisse

Serge GUIMARD

Maire de Champigny-en-Beauce

Lionella GALLARD

Maire de Cheverny

Jean-Albert BOULAY

Maire de Chitenay

Catherine LHÉRITIER

Maire de Chouzy-sur-Cisse

Joël PASQUET

Maire de Cormeray

Henri BURNHAM

Maire de Coulanges

Francois CROISSANDEAU

Maire de Cour-Cheverny

Pierre LESCURE

6e vice-président

Marchés publics et équipements

structurants

Conseiller municipal des Montils

Simone GAVEAU

7º vice-présidente

Solidarité et innovation sociale

Maire de Saint-Sulpice-de-Pommeray

Benoît SIMONNIN

8º vice-président

Enseignement supérieur Maire de Saint-Denis-sur-Loire

Francoise BAILLY

9^e vice-présidente Santé, personnes en exclusion et gens du

Adjointe au Maire de Saint-Gervais-la-Forêt

Yves CROSNIER-COURTIN

10^e vice-président

Assainissement collectif et non collectif

Maire de Chailles

Jean-Marc MORETTI

Conseiller déléqué Culture

Maire de Villerbon

Jean GASIGLIA

Conseiller délégué Transports

Maire de Seillac

Éliane GÉNUIT

Maire de Fossé

Annie BARBOUX

Maire de Françay

François BORDE

Maire de La Chapelle Vendômoise

Claudette BOURGUEIL

Maire de Lancôme

Didier GUILLON

Maire de Landes-le-Gaulois

Yannick SEVRÉE

Maire de Marolles

Yves GEORGE

Maire de Ménars

Philippe GUETTARD

Maire de Mesland

Jean-Yves GUELLIER

Maire de Molineuf

Yves LEHOUELLEUR

Maire de Monteaux

Michel DARNIS

Maire de Monthou-sur-Bièvre

Didier COUDERT

Maire des Montils

Maryse MORESVE Maire de Rilly-sur-Loire

11^e vice-présidente

Chantal TROTIGNON

Tourisme, pistes cyclables et valorisation

de la Loire

Conseillère Municipale de Blois

Pierre OLAYA

12^e vice-président Artisanat et commerce

Maire d'Onzain

Michel CONTOUR

13^e vice-président

Agriculture, viticulture, biodiversité et

espaces naturels

Maire de Cellettes

Jérôme BOUJOT

14^e vice-président Voirie et accessibilité

Adjoint au Maire de Blois

François THIOLLET

15^e vice-président Collecte, élimination

des déchets et cadre de vie Conseiller municipal de Blois

Jean-Pierre LEFEBVRE Conseiller déléqué

Fourrières et crématorium

Maire de Chaumont-sur-Loire

Bernard PANNEQUIN

Maire de Saint-Bohaire

Michel FESNEAU

Maire de Saint-Cyr-du-Gault

Maire de Saint-Étienne-des-Guérets

Jean-Noël CHAPPUIS

Maire de Saint-Gervais-la-Forêt

Didier PIGOREAU

Maire de Saint-Lubin-en-Vergonnois

Marie-Noëlle MARSEAULT

Maire de Sambin

Élie GILBERT

Maire de Santenay

Yves BARROIS

Maire de Seur

Catherine LE TROQUIER

Maire de Valaire

Nicole LE BELLU

Maire de Veuves

Alexandre BOUVIER Maire de Villebarou

Pierre MONTARU

Maire de Villefrancoeur



Agglopolys est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont les compétences, déléguées par les communes membres, sont définies dans les statuts.

1/ LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

D'AGGLOPOLYS

- > Développement économique :
 - Actions de développement économique d'intérêt communautaire suivantes : promotion, animation, prospection, soutien à la création d'entreprises, aides économiques, accueil, participation aux organismes œuvrant pour le développement économique;
 - Zones d'activités économiques de l'agglomération, urbanisées ou à urbaniser, identifiées dans les documents de planification urbaine comme destinées à accueillir principalement des activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, qui sont d'intérêt communautaire;
 - Actions de développement de l'emploi, de l'employabilité et des ressources humaines;
 - Insertion professionnelle et information des jeunes ;
 - Actions de toute nature en faveur du maintien et de la dynamisation du commerce de proximité en secteur rural;
 - Soutien à l'agriculture.

- Création, acquisition, aménagement, entretien, gestion, location et commercialisation des pépinières et incubateurs d'entreprises. À ce titre, sont reconnus d'intérêt communautaire les trois villages d'entreprises : village de l'Arrou, village de Bégon, village de La Pérouse, situés à Blois.
- > Aménagement de l'espace communautaire :
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ;
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire;
- Institution de zones d'aménagement différé (ZAD) d'intérêt communautaire;
- Exercice du droit de préemption en zone d'aménagement différé et droit de préemption urbain à la demande des communes membres dans les zones d'intérêt communautaire :
- Procédures nécessaires à la maîtrise du foncier (DUP, etc.) ;
- Organisation des transports urbains ;
- Mise en œuvre d'une politique cyclable.

- > Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire :
- Programme local de l'habitat (PLH);
- Délégation de gestion des aides à la pierre de l'État ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire;
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- > Politique de la ville dans la communauté :
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire;
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire.

2/ LES AUTRES COMPÉTENCES

- > Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire :
 - Voiries communales de desserte ou intérieures des zones d'activités communautaires :
 - Voiries de liaison entre les communes de l'agglomération ;
 - Voiries à fort trafic assurant la liaison entre les voiries communautaires et/ou les routes départementales.
- > Parcs de stationnement :

Aménagement, entretien et gestion de parcs de stationnement.

- > Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :
 - Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte des ordures ménagères ; tri sélectif en points d'apport volontaires aériens et enterrés ; déchetteries ;
 - Lutte contre la pollution de l'air ;
 - Lutte contre les nuisances sonores ;
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : actions de promotion et de développement des énergies renouvelables.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :
 - Bibliothèques Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix, notamment en raison de l'enseignement dispensé, des prestations culturelles uniques fournies et de leur fréquentation;
- Conservatoire de musique et théâtre de Blois et école d'art de Blois ;
- Aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs dépassant par leur taille et leur fréquentation le cadre communal, présentant une certaine unicité et contribuant au rayonnement des orientations de la politique sportive (exemple : centre aquatique Agl'eau);
- Réalisation d'opérations ponctuelles pour

- encourager la découverte et la pratique de loisirs sportifs sur l'ensemble du territoire communautaire ;
- Prise en charge du coût financier lié à l'utilisation du centre nautique par les élèves des écoles élémentaires situées sur son périmètre et du coût lié à l'apprentissage de la natation (enseignement assuré par du personnel formé et diplômé MNS) et l'acheminement des élèves vers le centre nautique par la mise en place d'un service de transports;
- Piscines Tournesol, du Lac de Loire et d'Herhault.
- > Assainissement :

Assainissement des eaux usées collectif et non collectif.

> Action sociale :

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale en lieu et place des CCAS des communes membres : conseil de développement social ; insertion ; retraités et personnes âgées ; solidarité.

- > Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de village » : (y compris la dissimulation des réseaux) dans le cadre des projets soutenus par le Conseil régional du Centre.
- Mise en place et gestion d'une fourrière automobile.
- › Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire :
- Aménagement, entretien et gestion des équipements touristiques du Lac de Loire et du Parc des Mées, ainsi que l'ensemble des actions à caractère touristique, patrimonial ou environnemental engagées sur la Loire et autour de la Loire dans le périmètre de l'agglomération;
- Accueil et conseils donnés aux visiteurs, promotion touristique du territoire communautaire, animations touristiques

- concernant majoritairement un public touristique et faisant l'objet d'une communication au moins à l'échelle de la Communauté d'agglomération.
- Organisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage: Schéma départemental d'accueil des gens du voyage; réalisation des aires d'accueil; gestion des aires existantes à Blois, Vineuil et La Chaussée Saint-Victor.
- Aménagement, entretien et gestion de refuges fourrières pour animaux ; capture des animaux errants et/ou dangereux, ramassage des cadavres d'animaux sur le domaine public.
- > Information jeunesse.
- > Enseignements musical et artistique d'intérêt communautaire :

Maintien et développement des structures associatives ou municipales sur le périmètre de l'agglomération, dont l'objet est de former les élèves à une pratique musicale et artistique de qualité.

- > Création et gestion d'un crématorium.
- Soutien à l'enseignement supérieur par la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire :

Les actions ayant trait à la vie étudiante restent de la compétence des communes.

- Encouragement et soutien aux démarches pluri-communales en matière de plans locaux d'urbanisme (PLU) :
- Accompagnement et soutien financier des communes de l'agglomération qui souhaitent penser leur urbanisation et leur développement à une échelle pluricommunale à travers leur plan local d'urbanisme.
- Mise en place de la numérisation du cadastre et gestion.



CONTRAT RÉGIONAL (2012-2017)

Le contrat régional Agglo-Pays 3° génération s'élève, pour la période 2012-2017, à 17,83 millions d'euros.

L'enveloppe régionale réservée au territoire d'Agglopolys s'élève à 15,367 millions d'euros.

Au 31/12/2014, le taux d'engagement du contrat est de 30 %. Les crédits engagés concernent :

- > Le PRU (Projet de Renouvellement Urbain) pour 2,4 M€ :
 - Aménagements d'espaces publics (place Mirabeau, nouveau local Jeunes à Coty...) à Blois;
- Amélioration de la qualité de service de 303 logements (sécurisation de bâtiments, résidentialisation d'espaces verts);

- Création de près de 100 logements dont 76 % à Chailles, Vineuil, Villebarou, les Montils. La Chaussée Saint-Victor.
- ›Les projets portés par Agglopolys pour 1 M€:
- Participation au Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher numérique » qui vise à développer le très haut débit pour les foyers d'ici 2023, dont 70 % en fibre optique;
- Construction de la résidence universitaire dans le cadre de l'Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire.
- › Les projets communaux à rayonnement intercommunal pour 1 M€:
- Services à la population : Maison de Santé Universitaire à Cheverny ;

- Culture : acquisition d'une tribune télescopique à l'espace culturel Beauregard ;
- Sport : construction d'une salle multisport par le Syndicat du Val de Beuvron.
- > Les projets concernant l'agriculture pour 0,68 M€ dont les actions visent à 60 % les Appellations d'Origine Contrôlée viticoles (AOC Touraine-Mesland et AOC Cheverny-Cour Cheverny) et à 40 % le maraîchage et les autres filières (viande, fromage).

Perspective 2015

• Fin mars 2015 : remise à la Région du bilan à mi-parcours, qui permettra, si besoin, de réaffecter les crédits alloués non utilisés.

Un territoire, une organisation institutionnelle

PLATEFORME DE SERVICES <u>AUX COMMUNES</u>

Depuis 2012, ce service accompagne les élus et secrétaires de mairies des communes membres d'Agglopolys.

Actions menées en 2014

- > Groupements de commandes pour :
- Travaux de voirie : 23 % des communes adhérentes pour près de 245 K€ HT ;
- Assistance pluridisciplinaire en droit public et droit privé : 71 % des communes adhèrent à ce service externalisé.
- Formation « certiphyto » pour les agents municipaux : 79 % des communes ont adhéré à cette formation obligatoire sur les produits phytosanitaires.

D'autres groupements, non formalisés, permettent de bénéficier de tarifs attrac-

tifs avec des économies allant jusqu'à 60 %. Le service assiste les communes dans l'élaboration de documents pour la passation de marchés.

- Réunions d'information et de formation sur :
- Le guichet unique national pour les DICT (Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux) qui centralise les demandes de travaux pour éviter les accidents sur les réseaux existants (assainissement, électricité, eaux pluviales...). Trois sessions de formation organisées en 2014.
- En 2014, 84 % des communes d'Agglopolys sont inscrites au guichet unique national.
- Les Outils informatiques mis à disposition gratuitement par Agglopolys à ses

communes membres :

- un extranet pour les élus et secrétaires de mairies,
- > un logiciel de gestion du cadastre,
- un lien avec le site internet d'Agglopolys permettant aux communes de communiquer sur leurs manifestations.

Perspectives 2015

- Poursuite des formations.
- Développement des groupements de commandes selon les besoins des communes.



L'AMÉNAGEMENTDE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

L'aménagement de l'espace communautaire, compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération de Blois, vise à favoriser le développement économique du territoire par la mise en œuvre d'infrastructures adéquates, tout en préservant l'environnement, gage d'une qualité de vie optimale pour tous.

1/ LE PAYSAGE AU CŒUR D'AGGLOPOLYS

Élaboration du diagnostic du plan d'actions pour les paysages

Le plan d'actions pour les paysages doit permettre de structurer la stratégie paysagère d'Agglopolys et aboutir à la définition d'un programme d'actions pluriannuel de portée opérationnelle, pédagogique et réglementaire.

De mars à décembre 2014, le bureau d'études Folléa-Gautier a élaboré le diagnostic à l'échelle des 48 communes. Une importante phase de consultation des habitants a été menée par Agglopolys en 2014: concours et exposition de photographies, promenades découvertes et enquêtes de terrain menées par l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage. Plus de 1 000 personnes ont ainsi été consultées ou concernées par l'un de ces trois événements.

Cette consultation a permis d'intégrer les attentes et les valeurs des habitants dans l'étude.

Quatre grands enjeux ont été identifiés par ce diagnostic :

- 1er enjeu : harmoniser le territoire de Blois, en repensant et en recomposant les relations entre espaces bâtis (habitat, activités, équipements) et espaces non bâtis (forestiers, naturels, agricoles).
- 2º enjeu: conforter la qualité de vie des villes et villages d'Agglopolys à travers un double enjeu: redensifier les centre-villes et centre-bourgs, et requalifier l'urbanisation linéaire d'habitat ou d'activités.
- 3º enjeu : favoriser la redécouverte des continuités paysagères de l'ensemble des vallées, vallons et reliefs à l'échelle d'Agglopolys : réouverture et protection des vues depuis les coteaux et dans les fonds de vallées, accès aux rivières, diversification de l'occupation des sols face à la grande culture...
- 4º enjeu: valoriser le paysage des châteaux et l'ensemble du patrimoine construit, en re-interrogeant les modalités d'accueil et de développement touristiques, et plus largement l'aménagement des parcours, des espaces agricoles, des vues, des villes et villages, etc.

Par ailleurs, un accompagnement sur mesure a été commencé sur deux thématiques pilotes, l'assainissement et les zones d'activités, afin que les agents des services concernés (assainissement, développement économique et territorial, urbanisme et infrastructures) puissent plus facilement s'approprier la question du paysage dans leur travail. Le thème de l'assainissement a permis de réfléchir très en amont sur l'implantation de deux futures stations d'épuration dans le paysage, à Mesland et à Saint-Cyr-du-Gault, tandis que le thème des zones d'activités a permis de déterminer de grands principes de requalification des zones d'activités, notamment dans les espaces publics. Cette démarche aboutira à l'élaboration de deux fiches conseils à destination des agents, qui serviront, à l'avenir, de cadre de référence sur le paysage.

Convention entre Agglopolys et l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage

Outre les enquêtes de terrain pour ce plan d'action pour les paysages, les étudiants de

l'École ont produit un travail pour Agglopolys sur la zone d'activité sud, qui avait pour but d'engager la réflexion sur les possibilités de requalification de la zone : 7 schémas directeurs et 28 esquisses ont été élaborés.

Paysage et SCoT

La sensibilisation des élus à la question du paysage s'est poursuivie dans le cadre d'un atelier organisé par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Loir-et-Cher. La prise en compte du paysage continue avec l'élaboration du document d'orientations et d'objectifs.

Conseil en interne

Le travail de conseil auprès des binômes élus/chefs de projet s'est développé sur différents projets : piste cyclable entre le Pont Charles-de-Gaulle et Saint-Claudede-Diray, Observatoire Loire, site Québécor, Jeu de Paume, stations d'épuration de Chitenay, Cellettes, Monteaux, Marolles, Sambin...

Budget

Plan d'actions pour les paysages : 50 000 € TTC

Convention avec l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage 27 000 € TTC

Perspective 2015

• Poursuite du plan d'actions pour les paysages : élaboration des objectifs de qualité paysagère et du programme d'actions.

2/ RÉVISION DU SCOT

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, est géré par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB). Né de l'association d'Agglopolys et de la Communauté de communes du Grand Chambord, le SIAB fédère 65 communes soit 125 000 habitants autour du SCOT.

Définissant les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire, le SCoT doit permettre la mise en cohérence et la coordination des politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et de développement économique, tout en respectant les orientations et contraintes liées au développement durable.

Toutefois, le SCoT du Blaisois, approuvé en 2006, nécessitait une refonte au regard des dispositions de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) et plus récemment la loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové). Sa mise en révision a donc été prescrite en 2012 avec un objectif d'approbation en 2016.

L'année 2012 a été consacrée à la phase diagnostic.

L'année 2013 a vu la concrétisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le PADD, projet politique et vision du territoire largement partagés par les élus du territoire et les partenaires. Ce projet s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1 : Faire de l'identité paysagère du Blaisois le socle du projet de territoire.
- Axe 2 : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire par un développement économique équilibré s'appuyant sur un cœur d'agglomération conforté.
- Axe 3 : Promouvoir un développement polarisé et harmonieux garant du cadre de vie et du potentiel touristique du territoire.
- Axe 4 : Mettre les enjeux environnementaux au service d'un développement éco-responsable.

Ce projet politique place véritablement le paysage comme thématique transversale qui doit guider le développement du territoire.

En parallèle du PADD, les élus ont travaillé à la formalisation du Document d'Aménagement Commercial (DAC), document qui propose une stratégie d'aménagement commercial pour le territoire, précise un certain nombre de prescriptions en fonction des différents secteurs, et cartographie à la parcelle, les zones d'aménagement commercial.

L'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet du syndicat : scot-blaisois.fr.

Les actions menées en 2014

> Suite aux élections municipales, mise en place du nouveau bureau du SIAB autour de son président, Stéphane BAUDU.

- > Dans le cadre de la révision du SCoT, lancement de la réalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), en lien avec le plan de paysage.
- > Appropriation du SCoT et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable par les nouveaux élus lors de sorties paysage, séminaires...
- > Finalisation de l'actualisation n°3 de l'Observatoire agricole du Blaisois.
- > Mission d'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme : 4 communes étaient en révision/élaboration de leur document d'urbanisme en 2014.

Budget

Fonctionnement du SIAB: 247 750 € TTC

Perspective 2015

• Finalisation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et du SCoT.

3/ TRAME VERTE ET BLEUE

Le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB) porte l'animation du programme d'actions de la Trame verte et bleue.

Inscrite dans les orientations de la loi dite « Grenelle 2 », la Trame verte et bleue vise à préserver ou à restaurer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire national, afin de protéger la biodiversité. 2014 a été une année charnière pour l'animation de ce programme : certaines actions, engagées en 2012, se sont poursuivies, tandis que de nouvelles étaient lancées.

Ainsi, le développement des inventaires de la biodiversité communale s'est poursuivi, tandis qu'un projet intitulé « réaliser des diagnostics de biodiversité agricole dans les exploitations » a été préparé.

Une exposition présentant la Trame verte et bleue, destinée à sensibiliser les futurs élus et les habitants, a été mise en place dans divers lieux publics: Hôtel d'agglomération, siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage.

GEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Afin de s'inscrire dans les documents d'urbanisme, la Trame verte et bleue a été intégrée au Schéma de Cohérence Territoriale, lors de la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Document d'orientations et d'objectifs (DOO).

4/ DÉVERSOIR DE LA BOUILLIE

L'opération de désurbanisation du secteur de la Bouillie, engagée depuis 2003, constitue la clé de voûte du système de défense de la Ville de Blois et du guartier de Blois-Vienne contre les inondations. Le déversoir vise à limiter le débit de la Loire en cas de crue.

Il s'agit donc, pour Agglopolys, d'acquérir les immeubles, locaux d'activités et équipements sportifs implantés dans le chenal de décharge de la Bouillie sur les communes de Blois, Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil au fur et à mesure des demandes des propriétaires.

En 2014. 5 immeubles et 5 terrains ont été acquis, 1 tranche de démolition a eu lieu (7 maisons). Ainsi, depuis le début de l'opération, 123 immeubles (sur un total de 143 recensés au départ), 38 terrains/ jardins ont été acquis et 111 biens démolis.

Il reste donc 20 biens à acquérir sur le secteur: 8 maisons, 5 associations, entreprises ou SCI et 7 terrains avec petite construction appartenant à des familles sédentarisées issues de la communauté des gens du voyage.

DÉVERSOIR DE LA BOUILLIE

85 % des immeubles et terrains acquis par Agglopolys

Par ailleurs, une étude technique a été lancée afin de compléter l'étude hydraulique de faisabilité pour la création d'un chemin de l'eau, dont les principaux points forts seraient les suivants : création d'une pièce d'eau permanente en entrée de déversoir, dont le niveau fluctuera en fonction des saisons; aménagement du rond-point Wilson/ Parc des Expositions, où la présence de l'eau sera suggérée par la végétation ; création de noues qui permettront de récupérer les eaux de pluie.

Budget

Investissement: 1 481 901 € TTC L'acquisition du foncier bâti et les démolitions sont financées par le fonds de prévention des risques naturels majeurs dit fonds Barnier, géré par la Préfecture de Loir-et-Cher. Le foncier non bâti (45 000 € TTC) est financé à 40 % par le Conseil régional du Centre (au titre

du contrat de projet État Région) et à 10 % par le Conseil général de Loir-et-Cher, les 50 % restant étant à la charge d'Agglopolys.

Perspective 2015

• Poursuite des acquisitions et démolitions, notamment la démolition partielle de l'ancien site sportif de ľAAJB.

5/ TRÈS HAUT DÉBIT

Dans le cadre du programme national Très Haut Débit et pour répondre à l'objectif d'accès au THD pour tous à l'horizon 2025, France Télécom-Orange a souhaité investir sur une partie du territoire d'Agglopolys, à savoir les 26 communes de l'ancien périmètre d'Agglopolys avant la fusion de 2012. Les travaux de déploiement de la fibre optique ont ainsi débuté à Blois en 2014 avec deux secteurs prioritaires : Cornillettes et Cabochon/Albert 1er.

En parallèle, pour les communes non concernées par l'intervention de France Télécom-Orange, le Conseil général de Loir-et-Cher, a finalisé la création d'un syndicat mixte ouvert (SMO) « Loir-et-Cher Numérique ». Ce syndicat a vocation a gérer le déploiement du Très Haut Débit sur





l'ensemble des communes du département non couvertes par l'initiative privée, soit 22 communes d'Agglopolys. Agglopolys a adhéré à ce syndicat en juillet 2014.

Enfin, Agglopolys a reconduit la subvention à destination des particuliers, professionnels ou associations qui souhaitent souscrire un abonnement internet par satellite auprès de l'opérateur de leur choix. Les conditions d'éligibilité portent sur les lignes dont le débit est inférieur à 2 Mbits/s.

Le montant de la subvention est de 100 €. 2 particuliers en ont bénéficié en 2014.

Perspectives 2015

- Signature de la convention avec France Télécom-Orange pour le déploiement de la fibre sur 26 communes d'Agglopolys. Les premiers habitants de Blois pourront souscrire une offre fibre à compter du 1er trimestre 2015.
- Poursuite du déploiement du Très Haut Débit sur d'autres quartiers de Blois et sur la commune de La Chaussée Saint-Victor.
- Programme de montée en débit pour les communes de Villefrancœur, Landes-le-Gaulois et Santenay.
- Poursuite de la subvention « internet par satellite ».

6/ AMÉNAGEMENT DU SECTEUR MAUNOURY CITÉS UNIES

Dans le cadre de la Zone d'Aménagement Différé (ZAD) du projet d'aménagement Maunoury Cités Unies sur les communes de Blois et La Chaussée Saint-Victor, Agglopolys a engagé une politique de maîtrise foncière, au gré des opportunités, depuis quelques années. Les acquisitions amiables sont désormais arrivées à terme.

En 2014, Agglopolys a relancé les études d'aménagement du secteur à travers la convention de mandat confiée à la SEM 3 Vals Aménagement. Cette mission, qui s'achèvera en 2015, concerne la réalisation des études pré-opérationnelles permettant d'actualiser la programmation et l'aménagement initialement retenus, ainsi que la procédure d'expropriation.

Pour ce faire, les équipes de maîtrise d'œuvre urbaine ont été désignées en mai 2014, (Groupement Enet Dolowy) pour un montant global de près de 200 000 € TTC.

Les 23 logements sociaux, réalisés au titre du PRU et portés par le bailleur social Jacques Gabriel sur la friche Jumentier, ont été livrés à l'automne 2014.

Budget

Dépenses - Investissement :

248 410 € TTC

(Mandat SEM + foncier + une partie des études opérationnelles + diagnostic archéologique du site Souchier).

Perspectives 2015

- Finalisation d'une acquisition foncière à l'amiable (succession).
- Finalisation des études pré-opérationnelles et engagement de la procédure d'utilité publique.

7/ SERVICE COMMUNAU-TAIRE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a été votée le 24 mars 2014.

À travers elle et à dater du 1er juillet 2015, l'État va mettre fin à la mise à disposition gratuite de ses services pour instruire les autorisations d'urbanisme des communes qui disposent de leurs propres documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme, Carte communale sous condition), lorsqu'elles appartiennent à une intercommunalité de plus de 10 000 habitants.

Cette loi concerne 38 des 48 communes de l'agglomération. Or aujourd'hui, seules les communes de Blois et de Vineuil disposent de leur propre service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS).

En 2013, 1514 ADS ont été instruites sur les 36 communes compétentes (hors Vineuil et Blois), ainsi que 536 sur Blois.

Une réflexion a donc été engagée par Agglopolys en 2014, pour étudier la mise en place d'un service commun d'instruction des ADS.

Perspective 2015

 Création d'un service commun, chargé dès le 1^{er} juillet 2015 d'instruire les autorisations d'urbanisme des communes membres qui le souhaitent.



En cohérence avec son Programme Local de L'Habitat, la politique de l'habitat d'Agglopolys vise à dynamiser le cœur de l'agglomération en concentrant la production de logements à Blois et dans les pôles urbains, ainsi qu'à reconquérir le parc de logements vacants en partenariat avec les bailleurs sociaux pour favoriser le renouvellement urbain. Cette politique publique s'accompagne d'incitations financières à la production de logements durables et économes en énergie.

1/ LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Suite à l'adoption du Programme Local de l'Habitat 2012-2017, des dispositifs de soutien à la construction de nouveaux logements et à l'amélioration des logements anciens, tant en matière de performance énergétique, de remise aux normes de logements insalubres, que d'adaptation au vieillissement et au handicap, ont été mis en place en 2013.

Le développement des partenariats

Chef de file de la politique de l'habitat sur son territoire, Agglopolys développe des partenariats afin d'impliquer les acteurs de ce secteur dans la réalisation des objectifs définis en commun.

› Délégation de gestion des aides à la pierre de l'État :

Forme la plus aboutie de partenariat avec l'État dans le domaine de la politique de l'Habitat, la délégation consiste à gérer les financements publics pour le parc social et le parc privé (ANAH). Les bases

opérationnelles - procédures, outils et organisation des services - sont également établies pour les parcs public et privé. La convention actuelle couvre la période 2010-2015.

Convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement -Espace Info Énergie (ADIL-EIE) :

Agglopolys a passé une convention avec l'ADIL-EIE pour mener des actions de conseil sur les thèmes de l'amélioration de l'habitat et l'efficacité énergétique, auprès des habitants. Un observatoire des loyers a également été mis en place. En 2014, 3 balades thermographiques, organisées à Blois, Vineuil et Saint-Sulpice-de-Pommeray, ont permis aux habitants de découvrir les déperditions d'énergie des habitations à l'aide d'une caméra à infrarouge.

En juin et octobre, dans le cadre des semaines de l'efficacité énergétique, le camion de l'espace info-énergie s'est déplacé dans 16 communes de l'agglomération, pour permettre aux habitants du territoire de s'informer sur l'amélioration énergétique des logements et sur les

nouveaux matériaux de la construction durable.

Nouveau partenariat avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher:

La mission de cette association est d'apporter un éclairage utile aux organismes et institutions impliqués dans le développement et l'aménagement du Loir-et-Cher. Agglopolys a passé une convention générale de partenariat avec l'Observatoire, et souhaité étendre le domaine de travail commun à celui de l'habitat

Dans le cadre de ses travaux et pour enrichir ses études générales, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher avait des demandes semblables à celles de l'Observatoire de l'Habitat concernant les données fournies par les organismes HLM: les données touchant aux demandes et attributions de logements sociaux, ainsi que le fichier de l'occupation du parc locatif social ont été partagés.

D'autre part, pour faciliter la mise en œuvre de sa politique de l'habitat,

L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT - L'HABITAT - 02

Agglopolys a besoin de données fiables et actualisées. La convention prévoit donc le transfert des données et la restitution des résultats par chacun des signataires.

Perspectives 2015

- Renouvellement de la convention de délégation de gestion des aides à la pierre avec l'État.
- Reconduction des balades thermographiques et des semaines de l'efficacité énergétique.

La politique en faveur du logement privé

> Amélioration de l'habitat :

Agglopolys attribue des subventions aux particuliers qui souhaitent améliorer leur logement et dont les revenus sont modestes.



Trois catégories d'aides :

- Amélioration énergétique des logements : 37 dossiers (45 340 €).
- Adaptation du logement au vieillissement et au handicap : 40 dossiers (28 110 €).
- Remise aux normes des logements insalubres ou dégradés : 1 dossier (6 850 €).
- > Plateforme Locale pour la Rénovation énergétique de l'Habitat :

Au cœur du programme national de transition énergétique pour la croissance verte,

la rénovation énergétique de l'habitat constitue un enjeu économique (emploi, maîtrise de l'énergie), environnemental (impact, aménagement, urbanisme) et social (confort, santé) auquel il convient d'apporter une réponse globale, accessible et compréhensible par tous.

Agglopolys a souhaité apporter une réponse à la problématique de rénovation énergétique de l'habitat privé individuel et collectif, en proposant des solutions concrètes et en facilitant la mise en relation de tous les acteurs dans une optique de service public. Ainsi est né le projet de plateforme de la rénovation énergétique, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher, la Maison de l'Emploi du Blaisois et l'ADIL-EIE.

EN 2014 AMÉLIORATION DE L'HABITAT

80 300 € de subventions aux particuliers

soit **78** logements concernés

Cette plateforme poursuit un triple objectif:

- Diminuer les factures énergétiques des ménages, en améliorant le confort de leur logement;
- Développer le secteur économique du BTP en augmentant notablement le

- nombre de chantiers et en encourageant les entreprises à y répondre ;
- Créer des formations sur les nouvelles techniques, aussi bien pour les entreprises que pour les demandeurs d'emploi, et permettre ainsi à ces derniers de revenir sur le marché du travail.

En 2014, un comité de pilotage réunissant l'agglomération ainsi que les acteurs économiques du bâtiment, de la formation professionnelle et de l'habitat a travaillé à la définition du partenariat. La plateforme bénéficiera du soutien financier de l'ADEME et de la région Centre.

Perspectives 2015

- Plateforme de rénovation énergétique :
 - signature de la convention de partenariat.
 - création d'une identité graphique.
 - organisation d'une offre de financement unique pour les particuliers.
 - structuration en groupement de plusieurs entreprises du bâtiment pour répondre à la demande de rénovation globale.
- Poursuite des aides à l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.
- Poursuite des aides à l'amélioration énergétique des logements pour les ménages les plus modestes
- Reprise du repérage des logements insalubres ou dégradés, pour favoriser leur remise aux normes.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉFI ÉNERGIE **AMÉLIORATION DE L'HABITAT** Nombre de familles d'Agglopolys participantes Nombre de logements réhabilités 2012 2013 2014 Économies 25 37 d'énergie Habitat 8 3 1 indigne Personnes âgées et handicapées 51 48 40 maintenues à domicile

La politique en faveur du logement social

Dans le cadre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'État, et suite à l'entrée en viqueur de la nouvelle réglementation thermique RT2012, Agglopolys a adapté le niveau de loyer des logements sociaux financés, en tenant compte du niveau de performance énergétique de ces logements.

> La programmation de logements :

Conformément aux préconisations du PLH (programme local de l'habitat), une programmation triennale des opérations de logements locatifs sociaux est suivie depuis 2013. Actuellement, 140 logements sont à l'étude, pour une programmation avant la fin du PLH, prévue en 2017.

> Le Fonds d'Intervention Foncière (FIF) :

Agglopolys aide les communes à acquérir et aménager des terrains pour permettre la réalisation de logements locatifs sociaux. Le taux de participation s'élève à 32 % des dépenses de la commune et le montant de la subvention est plafonné à 4 000 € / logement.

139 852 € de subventions ont été versés en 2014 au titre du Fonds d'Intervention Foncière, au profit des communes de Blois (dont 4 logements adaptés aux gens du voyage), Cellettes, Chaumont-sur-Loire, Landes-le-Gaulois, Les Montils et Veuves.

Par ailleurs, 19 logements familiaux ainsi que 98 logements pour les étudiants de l'INSA à Blois, ont été livrés en 2014.

> Le PRU de Blois :

L'avenant de clôture ayant été préparé en 2013, les études des derniers projets de constructions neuves ont été lancées en 2014.

Agglopolys a financé 3 opérations d'aménagement d'espaces publics par la Ville

- Création d'une voie de liaison entre le centre social et la rue Edouard Branly (quartier Kennedy);
- Aménagement de voiries et de stationnement entre les rues de Tourville et Roland Garros (quartier Croix Chevallier);
- Aménagement du parking Alain Gerbault (quartier Croix Chevallier).

3 opérations de résidentialisation, menées par les organismes HLM, ont également été financées : rue de Waldshut et rue Alfred de Musset pour la société Jacques Gabriel ; avenue de France pour Terres de Loire Habitat.

Enfin, 11 opérations de construction neuve ont été financées par la Communauté d'agglomération à Blois, Vineuil, Chailles, Les Montils, Saint Sulpice et Villebarou. Montant : 324 800 €.

Perspectives 2015

- Aiustement des aides allouées aux maîtres d'ouvrage pour la construction ou la rénovation de logements locatifs aidés.
- Signature des conventions d'objectifs avec les organismes HLM.

L'accueil des gens du voyage

Depuis 2012, la société VESTA assure la gestion des aires d'accueil à Onzain. Vineuil et La Chaussée Saint-Victor. Elle accueille les familles, entretient les espaces collectifs, veille à l'application du règlement et tient la régie d'avances et de recettes.

Le fonctionnement des aires se déroule sans conflit notable et les trois sites de l'agglomération jouent un rôle important dans la modération des stationnements illicites. Les gens du voyage utilisent les aires de manière récurrente pendant leurs déplacements et un certain nombre de familles passent plusieurs mois sur les aires en plusieurs séjours.

228 familles ont fréquenté les aires d'accueil en 2014. La durée moyenne des séjours est supérieure à 31 jours. Le taux d'occupation des aires s'élève à 95 % durant les mois d'hiver. Il est beaucoup plus faible au printemps et en été.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE (PRU) DE BLOIS

→ OBJECTIF DU PRU DE BLOIS

1 185

reconstructions totales

428 hors Blois

757 à Blois

(dont 446 hors zone et 311 en zone urbaine sensible)

Nombre de logements réalisés

313 (45 hors Blois)

164 (45 hors Blois)

66 (18 hors Blois)

99 (70 hors Blois)







L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT - L'HABITAT - 02

Malgré les difficultés d'approvisionnement en électricité du site, l'aire de grand passage « La Boire » a accueilli, en 2014, 5 groupes de 100, 60, 90 et 45 caravanes sous la responsabilité de leurs pasteurs respectifs.

Stationnement illicite

En 2014, la Communauté d'agglomération de Blois a accompagné les communes lors de 3 installations illicites de gens du voyage à Herbault (10 caravanes), Chailles (12 caravanes) et Les Montils (12 caravanes).

Dans ce cadre, Agglopolys participe à la coordination des actions de la commune, de la Préfecture, de la gendarmerie, des polices nationale et municipale, soutient le maire dans sa négociation avec les responsables des groupes, mobilise le gestionnaire si besoin, et donne des conseils d'aménagement des sites pour créer des dispositifs anti-intrusion.

La sédentarisation

Agglopolys mène une action en faveur de la réalisation de logements adaptés au mode de vie des gens du voyage souhaitant se sédentariser. 2 opérations de logements très sociaux sont envisagées.

- À Blois : 4 logements sont en construction, rue des Prés d'Amont.

Ils seront livrés en 2015 et accueilleront 4 familles actuellement stationnées dans des conditions de grande précarité sur un terrain communal intégré au périmètre de la ZAD de la Bouillie. - À Vineuil : 5 logements sont à l'étude pour permettre le logement de familles stationnées à l'écart des réseaux d'eau et d'électricité de la rue du petit Chambord.

Budget aires d'accueil

Fonctionnement:

Dépenses : 224 500 € TTC Recettes : 193 000 € TTC **Investissement :**

Dépenses : 61 843 € TTC Recettes : 21 000 € TTC

Perspectives 2015

- Participer à la démarche de sédentarisation des familles en stationnement illicite sur le site de la Boire.
- Améliorer la fourniture d'électricité sur l'aire de grand passage.
- **Reloger 4 familles** dans des logements adaptés à Blois.

2/ LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

Tableaux de bord du PLH

Les indicateurs du PLH concernent la production de logements neufs, le marché immobilier, l'évolution du parc social, la demande en logement locatif social, la réhabilitation de logement et le niveau de vacance dans le parc de logements du territoire.

+ 72 % de transactions immobilières

entre 2012 et 2013

19,4 % de logements sociaux en 2014

TAUX DE VACANCE

9 % en 2014

De 2012 à 2014, on remarque :

- Une baisse des autorisations de construction de logements neufs de 14,5 % entre 2012 et 2013.
- Une augmentation du nombre de transactions immobilières, passé de 418 à 723, avec une baisse du prix de ces transactions pour les appartements et les maisons, et une stabilisation du prix des terrains de 2012 à 2013.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE (pour la création de logements locatifs sociaux)

Nombre de logements financés

- **4** adaptés à Blois
- 4 à Ménars

- 2012
- 14 à Vineuil
- 13 à Chailles
- 7 à Saint-Denis-sur-Loire
- 3 à Ménars
- 1 à Saint-Gervais-la-Forêt



- 33 à Blois
- 10 à Cellettes
- 6 à La Chapelle Vendômoise
- 6 à Chaumont-sur-Loire
- 4 à Landes-le-Gaulois
- 3 à Veuves



- 4 très sociaux à Blois
- **10** aux Montils

Le délai d'attribution d'un logement est en moyenne de 5,5 mois sur l'agglomération, délai court caractéristique d'une faible tension sur le parc social.

- Un taux de vacance de 9 % en 2014, sur l'ensemble du parc des habitations de l'agglomération, soit 4 776 logements vacants, dont près des deux tiers à Blois (3 061 logements, soit un taux de 11,7 %). Il concerne principalement le parc privé, seuls 4,6 % du parc social sont considérés comme vacants.

Suivi des opérations d'habitat et du programme d'action foncière

Afin d'assurer le suivi des projets d'habitat sur les 48 communes membres d'Agglopolys, des réunions de coordination par secteurs géographiques, sont organisées chaque année.

Ces temps d'échanges privilégiés entre les communes d'un même secteur sont reconduits annuellement. Ils ont pour objectif de connaitre les projets, de confronter les dates de commercialisation et de favoriser les échanges entre les communes.

Toutes les communes y ont participé et la synthèse des plannings des opérations montre un volume de logements en projet supérieur aux objectifs dans les communes de deuxième couronne.

Budget

Fonctionnement : 60 290 €

Investissement : Parc privé : 89 300 € /

Parc public : 782 811 €

Délégation des aides de l'État :

Parc privé : 664 751 € Parc public : 236 400 €

Perspectives 2015

- Suivre les résultats du nouveau recensement
- Publier les résultats du fichier commun de la demande en logement social.
- Réaliser le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat.

3/ L'AMÉNAGEMENT DES **CENTRES BOURGS: OPÉRATIONS « CŒUR DE VILLAGE »**

La politique « Cœur de village » favorise la redynamisation des centres-bourgs des petites communes, par la création de logements locatifs sociaux (réhabilitation de bâtiments vacants ou inconfortables, constructions neuves...) et l'aménagement d'espaces publics en accompagnement. Portées par la région Centre, Agglopolys et les communes concernées, ces opérations veillent à valoriser le cadre de vie par l'aménagement des espaces publics. Les artisans et les petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics sont également soutenus.

> La Chapelle Vendômoise

L'inauguration de la Place du Tilleul a eu

sociaux et des commerces au printemps.

> Herbault

L'ensemble des aménagements de la place centrale a été réalisé : réfection des voiries et reprise des réseaux, notamment assainissement, création d'arrêt de bus aux normes, élargissement des trottoirs permettant la circulation des piétons selon les normes d'accessibilité des espaces publics et la création de terrasses pour les bars et restaurants, aménagement d'un espace ouvert devant la mairie et organisation du stationnement, modification des sens de circulation et mise en place d'une zone 30 pour la longueur de la traversée de la place par la RD 766. Ces aménagements ont été inaugurés le 11 septembre 2014, les logements neufs réalisés pour accueillir des personnes âgées avaient été livrés en 2012.

Après appel d'offre, Brigitte Barbier, Paysagiste, a été choisie pour étudier l'aménagement de la rue de la République. Afin de permettre une réflexion sur l'aménagement de la place de l'église, la nouvelle municipalité a reporté la réalisation des travaux en 2015.

Budget

Herbault:

Montant de l'opération : 954 650 € Engagé 2014 : 939 856 €

Recettes de l'opération : 854 714 €

Reçu 2014 : 362 278 €

Onzain:

Montant de l'opération : 531 941 €

Perspective 2015

• Réalisation du projet d'Onzain.





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Première compétence d'Agglopolys, le développement économique est une priorité. La Communauté d'agglomération soutient activement le développement de son tissu économique local et favorise l'accueil de nouvelles activités, à travers l'aménagement de parcs d'activités, la gestion des villages d'entreprises, les aides à l'immobilier, à la création d'entreprise et à l'innovation, le soutien à l'enseignement supérieur, l'emploi, l'insertion, la promotion des activités agricoles...

1/ L'AMENAGEMENT DE PARCS D'ACTIVITÉS

Agglopolys est riche de plus de 1 000 hectares de zones d'activités aménagées au sein de 46 parcs d'activités de tailles variées, réparties sur 22 communes de l'agglomération. Leur taux d'occupation est de 97 %. Ces zones d'activités concentrent 80 % des emplois industriels du territoire. Les parcs d'activité peuvent être créés en régie (pour les périmètres restreints), en concession d'aménagement (pour les parcs de plus grande envergure), ou bien encore par des aménageurs privés.

Parc d'activités du Bout des Hayes Ouest à Blois et Villebarou

Ce projet concerne 14,6 hectares d'activités industrielles, 3,1 hectares d'activités mixtes commerciales-tertiaires-services et 1,4 hectares à vocation d'habitat.

Fin 2010, Agglopolys a autorisé la SEM 3 Vals Aménagement à céder des emprises foncières pour l'implantation de la société Leroy Merlin à l'est du secteur.

Leroy Merlin a obtenu l'avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial fin 2010 et l'avis favorable de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) en juillet 2011. Cet avis de la CNAC a fait l'objet de 3 recours en Conseil d'État en juin 2012, lesquels ont été rejetés le 19 juin 2014.

Leroy Merlin a déposé un permis de construire en septembre 2013 pour un magasin présentant une surface de vente intérieure de 6 500 m² et extérieure de 4 300 m² avec un parc de stationnement de 390 places. Le projet porte sur une emprise foncière de 48 252 m².

Par délibération du bureau, Agglopolys a approuvé la cession de l'emprise foncière de la SEM, aménageur et propriétaire, à Leroy Merlin pour un prix forfaitaire de 2 295 k€. La signature est intervenue le 10 octobre 2014.

En parallèle, la SEM a démarré les travaux d'aménagement d'espaces paysagers, de voiries et de réseaux.

Une cession de la SEM à la Société SCCV Villejoint, pour 21 maisons individuelles dont 15 maisons pour le bailleur Terres De Loire Habitat, a été signée en mars 2014 pour un montant de 240 000 €.

Les travaux de construction ont été lancés en 2014, la livraison devant intervenir début 2015.

Budget

Investissement:

Sur l'ensemble des parcs d'activités Bout des Hayes (Est et Ouest) Dépenses : 10 692 k€ HT Recettes : 10 693 k€ HT (dont participation de la collectivité : 0 €)

Perspectives 2015

- Février 2015 : Démarrage des travaux du magasin Leroy Merlin
- Fin février : fin des travaux de réaménagement de la rue de Moriou.
- 1er trimestre 2015 : livraison des 21 maisons individuelles du projet de la SCCV Villejoint.

Parc d'activités de l'Ardoise à Cour-Cheverny

La ZAC de l'Ardoise, d'une superficie totale de 18 ha et à vocation essentiellement artisanale, propose aux entreprises 12 ha cessibles phasés en deux tranches. La première tranche, réalisée en 2011, a permis l'implantation de quatre entreprises dont la dernière en 2014. À l'extrémité Nord, deux terrains sont destinés à l'habitat, dont un a été commercialisé

La seconde tranche a été très partiellement viabilisée et accueille une entre-

En novembre 2014, Agglopolys a souhaité revoir l'économie globale de l'opération afin de rétablir la situation financière de la concession d'aménagement.

Deux actes forts ont été décidés :

- Sortir la deuxième tranche de la concession, en rachetant à la SEM le foncier correspondant,
- Concentrer sur du court terme l'effort financier de l'Agglomération pour le soutien de cette zone d'activité.

L'aménagement de la seconde tranche se réalisera ultérieurement sous la conduite d'Agglopolys.

L'objectif du rythme de commercialisation annuel est maintenu: 4 000 m²/an en 2015, puis 6 000 m²/an de 2016 à 2022 (année d'expiration de la concession).

Budget

Investissement:

Dépenses : 3 490 k€ HT Recettes: 3 490 k€ HT

(dont près de 170 k€ au titre du rachat de foncier de la deuxième tranche restant à aménager et participation de la collectivité : 2 030 k€ HT)

Prix de vente des terrains tranche 1 : 20 € HT/m²

Perspectives 2015

- Commercialisation de la tranche 1 (dont le dernier lot à vocation d'habitat).
- Remise des ouvrages réalisés par l'aménageur à la Communauté d'agglomération.
- Rachat par Agglopolys du foncier de la tranche 2.

Parc d'activités des Châteaux à La Chaussée Saint-Victor

Ce parc d'activités de 37 ha à vocation principalement industrielle, se situe dans le prolongement du Parc A10 et des Gailletrous. L'opération, conduite sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée, a été concédée à la SEM 3 Vals Aménagement. Le Parc des Châteaux propose 29 ha cessibles, phasés en trois tranches de 15,3 ha, 7,3 ha et 6,4 ha.

L'année 2014 a été marquée par l'obtention de la maîtrise foncière totale de l'emprise de l'opération et la réalisation du diagnostic archéologique. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée fin 2014 pour préparer les travaux d'aménagement.

Budget

Investissement:

Dépenses : 12 490 k€ HT Recettes : 12 520 k€ HT (dont participation de la collectivité :

4 217 k€ HT)

Prix de vente des terrains : 28 € HT/m²

Perspectives 2015

- Fouilles archéologiques : 1^{er} trimestre.
- Travaux de viabilisation : 2^e semestre.
- Modification des dispositions réglementaires du PLU de La Chaussée Saint-Victor pour l'aiuster au schéma d'aménagement et aux besoins des entreprises.
- Viabilisation de la première tranche (15 ha dans la continuité des Gailletrous 1) au fur et à mesure de la libération du site par les archéologues.

Parc d'activités des Guignières à Blois

La ZAC des Guignières propose 18 ha cessibles à vocation d'activités indus-

2,6 ha situés à l'Ouest de la rocade ont été entièrement cédés. La commercialisation du secteur Est (7 ha) se poursuit.

En 2014, une entreprise de transport/logistique s'est positionnée, preneuse d'un terrain de 6 ha, pour y développer un bâtiment d'environ 25 000 m² à vocation logistique (100 emplois envisagés à terme).

La concession d'aménagement a été prorogée d'un an (expiration fin 2015) afin que la SEM 3 Vals Aménagement, propriétaire du foncier, réalise les travaux de finition de l'opération et accompagne l'entreprise dans ses démarches administratives et réalementaires.

Budget

Investissement:

Dépenses : 4 064 k€ HT Recettes : 5 997 k€ HT

(dont participation de la collectivité :

1 855 k€ HT)

Perspectives 2015

- Finalisation de la commercialisation.
- Accompagnement des prospects.
- Travaux d'entretien.
- Remise d'ouvrages en vue de l'approbation du bilan de clôture de la concession.
- Rachat des terrains non commercialisés fin 2015 par Agglopolys selon un prix de vente moyen de 23 € HT/m².

1000 ha

de zones d'activités aménagées

au sein de

46

parcs d'activités

sur

communes de l'agglomération

TAUX D'OCCUPATION

97 %

Parc d'activités de la Boissière à Saint-Sulpice-de-Pommeray

« La Boissière » propose 3 ha cessibles à vocation d'activités artisanales, répartis en 3 tranches. La première tranche a été entièrement commercialisée et accueille deux entreprises.

La seconde tranche compte deux entreprises et offre encore 9 600 m² d'espaces cessibles. La tranche 3, quant à elle, reste à aménager et proposera 9 665 m² cessibles.

La clôture de la concession a été approuvée en juillet 2014, à l'issue de la remise des ouvrages réalisés et du rachat par Agglopolys du foncier non commercialisé (environ 2 ha).

Budget

Investissement:

Dépenses : 754 k€ HT Recettes: 911 k€ HT

(dont participation de la collectivité :

537 k€ HT)

Boni d'opération reversé à l'Agglomération : 156 k€

Perspective 2015

• Commercialisation de la tranche 2.

2/ LES PARCS D'ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

Parc d'activités de l'Artouillat à Chailles, Candé-sur-Beuvron et **Les Montils**

Les acquisitions à l'amiable pour l'extension du parc à Candé-sur-Beuvron se sont poursuivies en 2014.

Budget

Dépenses : 3 000 € HT

Parc d'activités Les Gailletrous 3 à La Chaussée Saint-Victor

Fin des acquisitions des parcelles à l'amiable.

Budget

Dépenses : 18 000 € HT

Perspectives 2015

- L'Artouillat (Chailles, Candé-sur-**Beuvron et Les Montils) :** poursuite des acquisitions à l'amiable sur les Biaunes.
- Les Plantes (Sambin) : réalisation du diagnostic archéologique
- Prospection commerciale pour l'ensemble des parcs d'activités de proximité.

3/ LES PROJETS

Nouvelle signalétique dans les parcs d'activités

Le déploiement d'une signalétique de jalonnement dans les parcs d'activités du Nord de Blois et de La Chaussée Saint-Victor est en cours. Les travaux de génie civil sont terminés et l'implantation des panneaux aura lieu au printemps 2015.

Par ailleurs, la création de 8 Relais d'Information Service (RIS), composés d'une zone de stationnement et d'un plan de repérage dans les parcs d'activités des Gailletrous, A10 Nord, Guignières et Onze Arpents, s'est poursuivie en 2014.

Budget

Dépenses : 200 000 € HT

Perspective 2015

• Finalisation de la signalétique des parcs d'activités.

Reprise de la gestion des trois villages d'entreprises situés à **Blois**

Le 1er janvier 2014, les villages d'entreprises de la Ville de Blois (l'Arrou, Bégon et Lapérouse) ont été transférés à Agglopolys.

En juillet 2014, une étude a été confiée à l'agence Argo et Siloé, visant à dresser un état des lieux des villages d'entreprises et à proposer différents scenarii concernant leur gestion et leur commercialisation. Il s'agissait d'identifier des solutions pour que les villages répondent mieux aux besoins immobiliers des entreprises de l'agglomération, tout en rationalisant les équilibres financiers de ces opérations. Le scénario retenu propose un recalibrage des villages Bégon et Lapérouse

en pépinières de bureaux et d'ateliers, et une cession de l'Arrou.

Budget

Dépenses : 23 820 € HT

Perspectives 2015

- Moduler l'offre existante sur Bégon et Lapérouse en proposant un produit pépinière (chiffrage des travaux, création d'une nouvelle identité...).
- Vendre le village de l'Arrou d'un seul tenant ou par lots.

Reconversion de la friche Cino Del Duca

Réhabiliter les friches industrielles est une priorité pour Agglopolys, qui a racheté en 2011 l'ancien site Québécor, avenue de Vendôme à Blois. Situé en entrée de ville, ce site de 55 000 m², délaissé depuis 2008, constitue un espace unique et stratégique pour de nouveaux aménagements urbains.

> Travaux menés en 2014

Désamiantage, dépollution, déconstruction et démolition de la première tranche du site Québécor

Ce chantier de 11 mois a permis de traiter 14 600 m² de bâtiments et 15 000 m² de

Tous les matériaux issus de la démolition ont été triés et recyclés dans différentes filières. Les déchets amiantés sont stockés dans un centre technique d'enfouissement spécialisé.

Budget

Dépenses : 560 000 € HT Coût de la première tranche de travaux

Perspectives 2015

- Lancement de la deuxième et dernière tranche de démolition (désamiantage et déconstruction des 11 000 m² du bâtiment principal).
- Définition du principe d'aménagement de la nouvelle voirie et des espaces publics.
- Études réglementaires sur le site (études de sols, surveillance des eaux souterraines, pose de nouveaux piézomètres, études environnementales et urbanistiques).

4/ LES DOSSIERS D'AIDES ÉCONOMIQUES

Agglopolys favorise le développement et le maintien de l'activité économique en soutenant les investissements immobiliers des entreprises.

7 entreprises ont ainsi été soutenues en 2014 ·

Hôtel Auberge de la Caillère

Amélioration de la qualité de l'accueil et modernisation de cet établissement de Candé-sur-Beuvron (montant global : 175 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys: 15 000 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher: 15 000 € TTC)

S2MI

Acquisition et aménagement d'un local de 300 m^2 pour cette entreprise d'électricité industrielle et tertiaire à Vineuil (investissement : $110\ 000\ \in\ HT$).

Budget

Participation Agglopolys : 7 500 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher : 7 500 € TTC)

Le Palais des l'IS

Réhabilitation d'un local communal par la mairie de Champigny-en-Beauce, pour l'installation d'un bar-restaurantespace multiservice (investissement : 107 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys: 35 000 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher: 35 000 € TTC)

SARL FEUILLETTE PRODUCTION

Création d'un laboratoire de production de pâtisserie de 900 m² à Blois (investissement immobilier : 390 000 € HT, investissement matériel : 250 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys: 15 000 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher: 15 000 € TTC)

EN 2014, AGGLOPOLYS A AIDÉ

entreprises
pour un montant global de

172 500 € TTC

ADM Performance

Implantation d'une nouvelle entreprise de mécanique de précision à Saint-Gervais-la-Forêt. Aide à la location du site.

Budget

Participation Agglopolys: 25 000 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher: 25 000 € TTC)

Biscuiterie de Chambord

Création d'un atelier de fabrication et d'une boutique de vente à Cour-Cheverny, sur un bâtiment de 1 000 m² (investissement immobilier : 1 200 000 € HT, investissement matériel : 370 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys: 25 000 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher: 25 000 € TTC).

MEKAMICRON SAS

Développement et transfert de l'entreprise de mécanique de précision sur le Parc d'activités Blois-Nord à Villebarou (investissement immobilier : 1 170 000 € HT, investissement matériel : 1 000 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys: 50 000 € TTC (Cofinancement Conseil général de Loir-et-Cher: 50 000 € TTC).

5/ L'ANIMATION ET LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)

Dans le cadre de la coopération métropolitaine Val-de-Loire Maine (Tours, Orléans, Le Mans...), Agglopolys participe depuis plusieurs années au SIMI à Paris. Un stand commun valorise l'ensemble des agglomérations auprès des investisseurs et promoteurs immobiliers.



20° Défi Inter Entreprises

Record à nouveau battu pour la 20° édition, qui a réuni 440 équipes fin septembre à Chambord, soit 1 760 participants, et plus de 150 entreprises ou structures publiques. Tous les participants ont pu apprécier les animations exceptionnelles organisées pour cet anniversaire sur le thème du super héros, et chacun est reparti avec un teeshirt Agglopolys des 20 ans ! Rendez-vous le 18 septembre 2015, pour cet événement devenu incontournable.

20^E DÉFI INTER-ENTREPRISE

Un record battu: 1760 participants

soit plus de

150

entreprises

Les Rendez-vous de l'Entrepreneuriat

Le 26 novembre 2014, Agglopolys a participé pour la première fois à cet événement organisé conjointement, et depuis plus de 10 ans, par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher. Le but était d'accueillir et de renseigner de futurs entrepreneurs sur leurs démarches.

Blois Paris Illico

Agglopolys anime l'association Blois Paris Illico, qui fédère usagers, acteurs économiques et collectivités pour défendre une meilleure desserte ferroviaire entre Blois et Paris.

Agglopolys soutient également le projet de ligne TGV POCL (Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon) et son tracé ouest en adhérant aux associations concernées.

Cosmetic Valley

Agglopolys a renouvelé son soutien à la Cosmetic Valley en 2014. Ce pôle de compétitivité anime un important réseau d'entreprises, d'établissements de recherche ou de formation liés à la cosmétique. Sur le territoire d'Agglopolys, quelque 700 emplois sont liés à l'industrie cosmétique. En 2014, la Cosmetic Valley a notamment créé à Blois un groupe de travail sur la sécurité et le bien-être au travail, permettant le partage de bonnes pratiques entre les entreprises, en collaboration avec l'INSA Centre Val de Loire.

Valbiom Centre

L'association Valbiom Centre est une grappe d'entreprises (cluster) spécialisées dans la valorisation de la biomasse.

Elle accompagne les entreprises sur des aspects technologiques, économiques, réglementaires et dans la recherche de

Agglopolys adhère à ce cluster et a participé au financement d'une étude régionale sur la structuration de la filière chanvre-lin portée par Valbiom Centre.

Bois Énergie 41

L'association Bois Énergie 41 a pour objectif le développement, la structuration et la diversification de la filière bois-énergie en Loir-et-Cher, prioritairement par l'utilisation du combustible plaquette. Agglopolys adhère à cette association et soutient son programme d'action. En novembre 2014, Agglopolys a organisé avec cette association la visite d'une chaufferie bois exemplaire à Chailles, permettant de faire connaître ce procédé au plus grand nombre.

BCE / ADA

Depuis de nombreuses années, Agglopolys est membre du Basket Club Entreprises, qui permet à plus de 160 entreprises partenaires de se retrouver régulièrement et de soutenir le club de Basket de l'ADA Blois.

Jeune Chambre Économique

Agglopolys a soutenu la Jeune Chambre Économique de Blois-Vendôme dans le cadre de l'action « Made in 41», qui promeut le savoir-faire des entreprises locales.

FabLab Robert Houdin

Un «FabLab» (ou laboratoire de fabrication) est un espace ouvert au public, équipé de machines permettant de réaliser des objets. L'association « FabLab Robert Houdin » a créé, à Blois, le premier FabLab du Loiret-Cher. Cette association propose ainsi aux habitants du territoire des moyens techniques et humains pour réaliser des projets, accompagne le développement local d'entreprises, permet à des étudiants de participer à des ateliers d'initiation et favorise la création.

Le FabLab dispose d'un atelier et de matériels tels qu'un parc d'ordinateurs de dernière génération, des imprimantes 3D, des découpeuses laser, des découpeuses vinyle, des fraiseuses numériques...

Agglopolys soutient ce projet novateur.

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

Agglopolys a renouvelé son adhésion à l'Observatoire et a mis en place, avec son concours, un moteur de recherche sur les parcs d'activités, régulièrement réactualisé sur le site agglopolys.fr.

Par ailleurs, l'Observatoire transmet régulièrement à Agglopolys des indicateurs socio-économiques spécifiquement liés à l'agglomération.

Rencontre des professionnels de l'immobilier d'entreprise

En novembre 2014, Agglopolys a convié les professionnels de l'immobilier d'entreprise du territoire a une rencontre permettant d'aborder les sujets suivants :

- Synthèse du diagnostic immobilier réalisé dans le cadre de l'audit des villages d'entreprises d'Agglopolys;
- Évolutions et tendances du marché de l'immobilier sur l'agglomération de Blois.

Budget

Fonctionnement: 81 300 € TTC

Les Rendez-vous de l'histoire

Pour la première fois en 2014, l'économie s'est invitée aux Rendez-Vous de l'Histoire. Sous les regards croisés d'historiens, d'économistes, de géographes, de sociologues, de journalistes ou de philosophes, les grands équilibres et déséquilibres économiques du monde ont été analysés, décryptés et rendus intelligibles. Elie Cohen, Directeur de recherche au CNRS, a inauguré ces premiers Rendez-vous de l'Économie, le 8 octobre à la Halle aux Grains de Blois.

Budget

Participation Agglopolys : 15 000 € TTC

6/ L'AGRICULTURE **PÉRI-URBAINE ET LE SOUTIEN DES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES**

Agglopolys conduit des actions pour préserver l'agriculture et valoriser les productions locales en circuits courts. Le soutien aux filières agricoles locales a été réaffirmé en 2014 au travers de différentes actions :

Site pilote de la Vacquerie dédié au maraîchage biologique (quartier Vienne de Blois)

L'aménagement de ce site de 12,5 ha en 2013, a permis l'installation d'une maraîchère issue de l'espace-test « les Prés d'Amont ».

Cette opération, réalisée en milieu urbain, veille à faire cohabiter des espaces à vocation économique (vente de productions légumières en circuits courts) et des espaces publics avec voies cyclables et piétonnes, ainsi qu'un verger public.

En 2014, les derniers travaux liés aux espaces publics ont été réalisés.

ADDEAR: Association Départementale pour le Développement de l'Emploi **Agricole et Rural**

L'ADDEAR 41 accompagne l'installation, la formation des agriculteurs et le développement des circuits courts. Après avoir mis en place des diagnostics permettant de mesurer dans les fermes le respect de l'environnement, la qualité des productions, l'autonomie, la transmissibilité de l'outil de production, l'ADDEAR, avec le soutien d'Agglopolys, a concu en 2014 des documents de communication permettant de faire connaître aux consommateurs les fermes de l'agglomération engagées dans cette démarche.

Budget

ADELFA: Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques

Depuis 2011, Agglopolys adhère à l'ADELFA, association gestionnaire du dispositif de lutte contre la grêle.

La participation financière d'Agglopolys a permis d'assurer une meilleure protection des vignobles, premiers bénéficiaires de ce dispositif de prévention.

Budget

Fonctionnement: 29 000 € TTC

Syndicat des AOC Cheverny et Cour-Cheverny

Après le succès de la fête des vendanges, organisée à l'occasion des 20 ans de l'AOC, les vignerons ont souhaité reconduire cette manifestation festive pour en faire un rendez-vous œno-touristique annuel fort en Loir-et-Cher. Agglopolys a apporté son soutien à cet évènement.

Budget

Fonctionnement: 5 000 € TTC

Syndicat des producteurs de l'AOC Touraine Mesland

En 2014, Agglopolys a aidé ce syndicat à organiser des ateliers de dégustation grand public lors du salon des vins d'Onzain. Agglopolys a également soutenu la mise en place d'une nouvelle signalétique aux abords du rond point d'Onzain, afin de valoriser l'entrée dans l'aire de l'AOC Touraine Mesland.

Budget

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

Agglopolys s'est associée en 2014 à différentes actions menées par la Chambre d'Agriculture :

- Baladodrive : Agglopolys a soutenu la création du Baladodrive, circuit de distribution qui permet de commander des produits locaux sur internet et de venir les récupérer à Blois. La Chambre d'Agriculture et la Chambre de métiers et de l'artisanat ont lancé ce projet, structuré depuis sous forme associative. Le point de retrait du Baladodrive a été inauguré à Blois le 16 mai 2014.
- Coordination et suivi des projets liés à l'agriculture : Afin de veiller à la cohérence des actions et faciliter les échanges, des rencontres entre acteurs institutionnels et organisations professionnelles agricoles ont été régulièrement menées.
- Accompagnement des projets d'aménagement: la Chambre d'Agriculture a apporté ses conseils sur l'accompagnement d'exploitants évincés, mené des études d'indemnisations agricoles, effectué un travail de médiation avec des exploitants agricoles, apporté des conseils pour des aménagements routiers, aidé à l'aménagement des espaces agricoles et naturels à l'échelle du territoire.

Budget

Fonctionnement : 11 000 € TTC

Perspectives 2015

- Poursuite du partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour promouvoir les circuits courts.
- Soutien aux actions de promotion





L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le pôle d'enseignement supérieur de Blois contribue au développement économique et social de l'agglomération. Plus de 3 500 étudiants sont répartis dans des filières très variées (santé, droit, communication, hôtellerie, technique et production...) au sein de 14 établissements d'enseignement supérieur.

En 2014, Agglopolys a apporté une aide au fonctionnement de l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) Centre Val de Loire. La création de cet établissement, issu de la fusion de l'École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire (ENIVL) et de l'ENSIB (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges), est une chance pour les étudiants, le corps enseignant et les entreprises du territoire. Cette création a permis une forte augmentation du nombre d'étudiants sur le campus de l'INSA à Blois qui compte maintenant un peu plus de 600 étudiants. Par ailleurs, Agglopolys a été particulièrement attentive aux liens entre l'INSA et les entreprises du territoire. À ce titre, 26 entreprises ont été prospectées par l'INSA et des missions industrielles ont été réalisées pour 5 entreprises. Enfin, Agglopolys a été partenaire de l'organisation d'un collogue ayant eu lieu à Blois en novembre 2014 concernant l'analyse vibratoire expérimentale.

Une subvention a également été attribuée par

Agglopolys à l'Université François-Rabelais pour contribuer aux frais liés aux formations juridiques et scientifiques dispensées à Blois.

Agglopolys s'est vue confier par le Conseil régional du Centre, l'animation du comité territorial de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante. Ce comité a vocation à renforcer le dialogue et le partage d'informations entre les établissements d'enseignement supérieur du département. Le premier comité a été organisé le 14 novembre 2014, réunissant 35 responsables d'établissements ainsi que leurs partenaires.

Enfin, après la création du « guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises » sous format papier, innovation saluée aussi bien au niveau régional que national, un moteur de recherche de l'enseignement supérieur pour les entreprises a été créé sur le site agglopolys.fr. Grâce à ce nouvel outil, les entreprises, mais également les associations ou les structures publiques, peuvent trouver toutes les informations utiles concernant les services proposés par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de Blois.

Budget

Subventions de fonctionnement : 273 000 €

Perspectives 2015

- Accompagner les projets de développement immobilier de l'INSA Centre Val de Loire.
- Continuer à soutenir le développement des établissements d'enseignement supérieur ainsi que leurs projets de collaboration avec les acteurs économiques de l'agglomération.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOMBRE D'ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE D'AGGLOPOLYS













L'EMPLOI, L'INSERTION, L'INFORMATION JEUNESSE, LA CRÉATION D'ENTREPRISE

L'emploi, l'insertion professionnelle des jeunes et le soutien à la création et au développement d'entreprises s'inscrivent naturellement dans la compétence Développement économique confiée à Agglopolys. Dans ce cadre, Agglopolys s'appuie sur les compétences des organismes et partenaires institutionnels du territoire, et participe à leur financement.

1/ L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi du Blaisois (maison-emploi-blaisois.com)

La Maison de l'Emploi du Blaisois mène un programme d'accompagnement des mutations économiques et du développement local. Les actions menées au service des demandeurs d'emploi et des entreprises, touchent à de nombreux secteurs professionnels : industrie, bâtiment durable, rénovation énergétique, filière bois, tourisme, agriculture et service.

Plusieurs actions significatives ont marqué l'année 2014 :

La rénovation énergétique et bâtiment durable :

Un partenariat avec Agglopolys a permis la mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher, de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement - Espace Info Energie et le soutien financier de la Région Centre et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de

l'énergie. La Maison de l'Emploi pilote les actions de sensibilisation aux métiers de la rénovation énergétique et du bâtiment durable, qui nécessitent des compétences spécifiques.

> Filière Bois : une ressource, des acteurs, des atouts pour le territoire :

La filière bois est un enjeu économique territorial avec un besoin estimé de 1 100 emplois d'ici 2020 en Loir-et-Cher. Associée au plan d'actions porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher, la Maison de l'Emploi s'est impliquée dans les travaux suivants :

- Mise en œuvre de 3 matinées de découverte et d'échanges sur les métiers, les formations et les emplois recherchés auprès de 32 professionnels avec 6 visites d'entreprises de la filière forêt-bois.
- Élaboration d'un référentiel métier « chauffagiste bois » avec l'aide de 5 entreprises pour favoriser une meilleure gestion des ressources humaines des TPE-PME et professionnels du recrutement.
- Création d'un livret « métiers et compétences » pour découvrir 26 métiers de la filière forêt-bois.

> TransVaLoire « les métiers saisonniers réunis » :

Ce dispositif permet de sécuriser les emplois saisonniers et fidéliser les équipes en privilégiant la main d'œuvre locale. Après les études et la présentation des concepts de boucles saisonnières et de partenariat à forte valeur ajoutée avec la Savoie, les résultats de la 1^{re} saison sont significatifs: 17 entreprises agricoles ont créé 35 parcours d'emploi saisonnier sécurisés. 9 entreprises de l'hôtellerie-restauration se sont rassemblées au Domaine de Chaumont pour une qualification sur-mesure de 16 serveurs.

L'expérience sera reconduite avec l'appui du Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ 41) et de l'organisme Pluri-activité Action Formation. La palette de formation sera complétée avec des formations d'agent d'accueil et d'employé d'étage.

La MSA Berry Touraine s'est associée au financement de scooters pour aider les saisonniers qui ont des difficultés de mobilité.

> Nouvelles clauses d'insertion :

Les clauses d'insertion, mises en œuvre depuis 9 ans sur les chantiers du Projet de Rénovation Urbaine (PRU), se développent désormais également sur des chantiers hors PRU.

Depuis le début de cette action, ce sont 507 bénéficiaires et 154 808 heures d'insertion qui ont été négociées auprès de 209 entreprises sur 877 marchés. Cette clause d'insertion développe une véritable dynamique économique en favorisant l'emploi local.

EN 2014 LA CLAUSE D'INSERTION A CONCERNÉ

93

demandeurs d'emploi

auprès de

63

entreprises

> Emploi et Diversité », un levier contre les discriminations :

La Maison de l'Emploi œuvre avec un réseau de 100 entreprises auprès des demandeurs d'emploi et des scolaires, pour multiplier les passerelles de communication et renforcer l'égalité des chances dans le recrutement.

La 6º édition du forum « Emploi et diversité » s'est déroulée dans les quartiers nord de Blois en octobre 2014.

10 partenaires de l'orientation, de la formation et de l'emploi étaient présents. 31 offres d'emploi ont été pourvues. Un rapprochement avec l'école de la

Un rapprochement avec l'école de la deuxième chance a été effectué, permettant ainsi la mise en relation avec les entreprises du réseau « Diversité ». 3 bulletins « Zup Emploi » ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants des quartiers nord de Blois.

> Industrie & Avenir:

Les entreprises de l'industrie du Loir-et-Cher sont préoccupées par les départs en retraite de leurs salariés. 850 postes devront être remplacés dans les 10 prochaines années, dont les 2/3 d'ici à 5 ans.

La Maison de l'Emploi s'est associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher et à la Maison de l'Emploi de Romorantin-Lanthenay pour réaliser une enquête de terrain auprès de 56 entreprises du blaisois et sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux de cette situation mais aussi de cette opportunité d'emploi.

Budget

Fonctionnement : 117 699 € (dont 14 000 € pour TransValoire)

2/ L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INFORMATION DES JEUNES

La Mission Locale (mlblois.com)

La Mission Locale accompagne vers l'autonomie et l'emploi les jeunes âgés de 16 à 25 ans après leur sortie du système scolaire. Ses services, entièrement gratuits, sont subventionnés principalement par Agglopolys, l'État et le Conseil régional du Centre. Son équipe est composée de 23 personnes, professionnels de l'insertion sociale et économique.

Un conseiller accompagne individuellement chaque jeune en tenant compte de son projet, de ses besoins et de ses difficultés. Ainsi, en fonction des démarches qu'ils engagent, les jeunes peuvent être aidés dans l'élaboration d'un projet professionnel, la recherche d'une formation, d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage, l'obtention du permis de conduire, l'accès à un logement, aux soins de santé, à la culture et aux loisirs.

La Mission Locale est également en contact avec près de 1 200 entreprises sur le territoire afin de les aider à sensibiliser les jeunes à leurs métiers, à trouver les candidats répondant à leurs besoins et à réussir l'intégration de ces nouveaux collaborateurs.

> Dispositif « 100 chances 100 emplois »:

Avec le soutien de l'entreprise Schneider Electrics et de la Direccte et en partenariat avec le Medef et l'entreprise Acticall, la Mission Locale a lancé en 2014, l'opération « 100 chances 100 emplois ». Elle permet à des jeunes dont l'objectif professionnel est défini, d'enrichir leur réseau professionnel et leurs chances de réussite en rencontrant des dirigeants et des directeurs de ressources humaines du bassin blaisois. Ces derniers accompagnent et coachent les jeunes dans leurs recherches d'emplois, ils leur ouvrent leur carnet d'adresses et les mettent en relation avec d'autres employeurs afin de multiplier les opportunités. 27 jeunes sont entrés dans ce dispositif en 2014. Au 31 décembre, les résultats étaient très probants puisque un tiers d'entre eux avait déjà atteint leur objectif (CDI, CDD de plus de six mois ou formation qualifiante).

Budget

Fonctionnement : 123 000 €



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOMBRE DE JEUNES RÉSIDANT AU SEIN D'AGGLOPOLYS, ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE DU BLAISOIS :











Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) (infojeune41.org)

Le BIJ est une association qui permet à tous les jeunes de trouver des informations en matière d'emploi, de santé, de mobilité, de culture... Il dispose d'un espace multimédia de 8 postes accessibles à tous et d'un espace documentaire. L'accueil y est gratuit, anonyme et personnalisé.

Le BIJ a organisé en 2014 des actions de sensibilisation à la recherche d'information, des ateliers dans les lycées, un forum jobs d'été en partenariat avec Agglopolys et la Ville de Blois ainsi que diverses journées d'information thématiques.

Par ailleurs, afin d'être au plus près des jeunes du territoire, deux relais information jeunesse fonctionnent sur la commune de Vineuil et d'Onzain en lien direct avec le BIJ. Les actions d'animation du BIJ ont concerné environ 11 500 personnes.

Budget

Fonctionnement: 62 000 €

EN 2014, LA MISSION LOCALE A FACILITÉ L'ACCÈS À :

+ de 450

formations

1 450

emplois

100

contrats en alternance

L'École de la deuxième chance

Agglopolys s'est engagée, aux côtés de la Ville de Blois, pour la création d'une école de la deuxième chance à Blois sous la forme d'une antenne de celle préexistante à Tours, portée par l'association de formation professionnelle polytechnique de Touraine. Les écoles de la deuxième chance accueillent des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme et sans qualification.

Elles ont pour objectif l'insertion professionnelle de ces jeunes à travers plusieurs axes :

- L'attribution de moyens importants pour les jeunes les plus en difficulté ;
- La mise en place de parcours de formation individualisés ;
- L'implication d'entreprises au côté des jeunes (les stages de découverte puis de formation constituent environ 40 % du temps passé);
- L'attribution d'un certificat de compétences en fin de formation.

Cette école de la deuxième chance a ouvert ses portes en octobre 2014, avec 31 élèves.

Budget

Fonctionnement : 20 000 €

3/ LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

Partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher et Agglopolys ont mis en place un partenariat en direction des 200 professionnels de l'alimentation présents sur l'agglomération.

À travers un programme nommé MOSAAR (Mutualisation de l'Offre de Service des Actifs de l'Artisanat), la Chambre de Métiers a ainsi participé à la création du « Baladodrive » de Blois (cf. p.28). Elle s'est également engagée dans la mise en place d'une action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dédiée aux métiers alimentaires.

Budget

Subvention : 5 000 €

Mature Entreprise, la couveuse d'entreprises de l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Entrepreneuriat Régional)

Mature Entreprise permet à des créateurs d'entreprise de démarrer et tester leur activité avant de s'immatriculer. Ces « entrepreneurs à l'essai » communiquent,

prospectent et facturent leurs premiers clients tout en étant accompagnés au quotidien. Ils bénéficient de rendez-vous réguliers avec des conseillers spécialisés et ont accès à un programme de formations de 80 jours répartis sur l'année. Ainsi, les entreprises créées à l'issue d'un passage par Mature Entreprise ont un taux de pérennité à 5 ans de 85 % contre 50 % en moyenne en France. En 2014, 41 entrepreneurs à l'essai ont pu bénéficier de ce dispositif sur le territoire d'Agglopolys. Parmi eux, on dénombrait des activités agricoles (dont 4 maraîchers sur l'espace test des Prés d'Amont et un safranier), 13 activités de services aux particuliers (psychologue pour enfants, coach sportif...), 9 activités de services aux entreprises (assistance administrative, conseils en communication...), 3 activités artisanales, 11 activités commerciales ou liées à la fabrication-transformation.

Budget

Subvention : 18 000 €

L'ADIE (Association pour le Développement de l'Initiative Économique)

L'ADIE aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise, et donc leur propre emploi, grâce au micro-crédit. Elle permet également d'assurer les conditions du maintien ou du retour à l'emploi de certaines personnes. À Blois, un conseiller de l'ADIE assure des permanences à la Maison de l'Emploi et dans le quartier Coty.

FORUM JOBS D'ÉTÉ

1 000

offres proposées et

1 600

visiteurs

ÉCOLE DE LA 2º CHANCE

31

élèves en octobre 2014

En 2014, 46 micro-crédits ont été accordés à l'antenne de Blois, dont 10 pour faciliter la mobilité professionnelle.

Par ailleurs, comme chaque année, une journée d'information grand public a été organisée lors de la semaine du micro-crédit.

Budget

Adhésion : 3 000 €

Val de Loire Entreprendre (Réseau Entreprendre)

Intégrée au Réseau Entreprendre, l'association Val de Loire Entreprendre couvre le territoire de la région Centre. Elle permet à des chefs d'entreprises de bénéficier de prêts d'honneur, sans intérêt ni garantie, pour un montant allant de 15 000 à 100 000 €. Au-delà d'une aide financière, cette association organise également un accompagnement personnalisé des entrepreneurs pendant une durée de deux ans, parfois prolongeable. Agglopolys a décidé d'attribuer une subvention à cette association pour qu'elle développe ses actions en direction des créateurs et repreneurs d'entreprises de l'agglomération.

Budget

Fonctionnement : 1 000 €

Initiative Loir-et-Cher

L'association Initiative Loir-et-Cher, membre du réseau Initiative France, a soutenu depuis sa création en 1999, plus de 500 créateurs/repreneurs dans leur projet de création d'entreprise.

Cette association propose en effet plusieurs services tels que des financements (prêt d'honneur à taux zéro allant de 1500 à 30 000 €) mais aussi un accompagnement gratuit par un parrain.

En matière de création-reprise d'entreprise, Initiative Loir-et-Cher a accordé, en 2014, 24 prêts d'honneur pour un montant de 227 400 €, produisant un effet de levier sur 2 035 072 € de prêts bancaires et créant 62 emplois.

En tant que membre cotisant, Agglopolys soutient activement Initiative Loir-et-Cher.

Budget

Fonctionnement : 1 000 €

CitésLab (Plateforme d'amorçage de projets)

CitésLab est un dispositif national, initié par la Caisse des Dépôts et Consignations, porté par la Ville de Blois et soutenu notamment par le Fonds Social Européen. Le dispositif CitésLab a été mis en place pour favoriser la création d'activité par les habitants des quartiers Nord, Quinière, Cornillettes et Vienne à Blois.

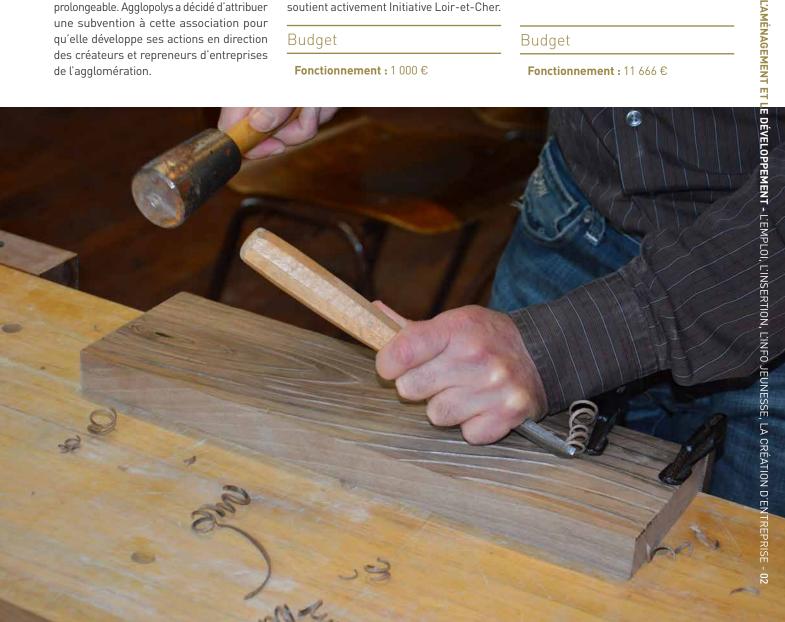
L'action des CitésLab se situe en amont de l'intervention des réseaux d'aide à la création d'entreprise, lors des phases de détection et d'amorçage, aidant les porteurs à concrétiser leurs idées en projets.

Un accueil gratuit a été proposé en 2014 au cœur des quartiers Nord de Blois, place Coty.

L'animateur de ce dispositif a effectué des sessions d'information collectives et est allé à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie (forums, marchés, bureaux de Poste).

Budget

Fonctionnement : 11 666 €





LES **DÉPLACEMENTS**

Agglopolys organise et gère les transports publics urbains sur son territoire, dont les transports scolaires. La gestion opérationnelle du réseau est confiée à la Société KEOLIS Blois via une délégation de service public.

1/ LES TRANSPORTS EN COMMUN

Objectifs et enjeux des politiques menées

Le réseau de transports en commun doit être adapté aux besoins des usagers. Dans cet objectif, Agglopolys s'attache à favoriser et développer l'intermodalité, à rendre le réseau accessible aux personnes à mobilité réduite et veille à la cohésion entre les politiques d'urbanisme et de mobilité.

Les réalisations de l'année 2014

> Adaptation de l'offre de service :

Suite au lancement du réseau restructuré en septembre 2013, plusieurs adaptations de ce réseau ont été menées en 2014 :

- Ajustement des moyens et horaires sur les lignes structurantes A et C avec réduction de l'intervalle de passage des bus entre les 3 trois lignes A, B et C sur le tronc commun du réseau.
- Ajustement des horaires de la ligne G pour

mieux répondre aux attentes des salariés.

- Ajustement des itinéraires et horaires de certaines lignes scolaires.
- Ajout de la gare SNCF d'Onzain sur l'itinéraire de la navette desservant le château de Chaumont-sur-Loire + ticket navette permettant une réduction sur les entrées des châteaux/jardins/ expositions/festivals des châteaux de Chaumont-sur-Loire.
- Simplification et harmonisation des horaires du service Resago entre les communes du Nord et du Sud de la Loire.

Budget

Fonctionnement : 85 777 € TTC (intégré au contrat de Délégation de Service Public)

Modernisation des moyens d'information des voyageurs :

Le site mobile azalys-blois.mobi ainsi qu'un système de consultation des horaires de bus en temps réel (via un QR Code à chaque arrêt, un SMS, un serveur vocal ou sur internet) ont été lancés en mars 2014.

En outre, la possibilité d'effectuer ses réservations sur internet pour les services à la demande Resago et Handigo a été mise en place à la rentrée de septembre 2014, ainsi qu'une boutique en ligne permettant d'acheter ses abonnement sur internet. Enfin, un système d'annonces sonores et visuelles des arrêts a été installé à l'été 2014 dans les 26 véhicules de transport public du réseau régulier, non encore équipés.

Budget

Coût de l'opération : 183 692 € TTC

Déménagement de l'agence commerciale Azalys

La nouvelle agence Azalys a ouvert ses portes le 17 novembre 2014. Située au 3 rue du Commerce à Blois, tout en rez-de-chaussée, elle est à la fois plus fonctionnelle et plus spacieuse que la précédente, située jusqu'alors place Victor Hugo. Totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, elle est également équipée de terminaux de vente billettique (lancement du système en février 2015).

Budget

Coût de l'opération : 100 925 € TTC

Aménagement et mise en accessibilité d'arrêts de bus :

4 arrêts ont été réaménagés conformément aux règles d'accessibilité : 1 à Blois (Flandres), 2 à Saint-Gervais-la-Forêt (Acacias et Point du Jour) et 1 à Vineuil (Renaissance).

Budget

Coût de l'opération : 179 467 € TTC

> Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation du mobilier urbain :

14 arrêts de bus, tous situés hors de Blois, ont été équipés d'abris-voyageurs neufs.

Budget

Coût de l'opération : 88 711 € TTC

Carapattes

Le dispositif « carapattes », né en 2008, est un système de ramassage scolaire, effectué à pied. Il fonctionne grâce au volontariat de parents d'élèves et retraités, et offre un mode de transport sain, convivial et sécurisé aux écoliers.

8 circuits fonctionnent sur le territoire (Blois, Marolles, La Chaussée Saint-Victor, Cellettes et Saint-Sulpice-de-Pommeray).

Budget du service

Fonctionnement : 12 724 212 € TTC Versement Transport : 9 275 771 € Subvention d'équilibre du budget général :

1 800 000 €

Investissement : 1 342 802 € TTC dont 540 430 € TTC consommés

Perspectives 2015

- Mise en place d'un système billettique sans contact interopérable à l'échelle de la région Centre et extension du réseau de dépositaires.
- Renouvellement de 4 autobus standard.
- Réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour la mise en accessibilité des transports publics d'Agglopolys.
- Aménagement et mise en accessibilité de 4 arrêts de bus.
- Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation du mobilier urbain.

retombées économiques de l'ordre de 16 M€ pour les régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire (hébergement, restauration, services, etc.) sont enregistrées chaque année.

En 2014, la fréquentation de la Loire à vélo a progressé de 14 % par rapport à l'an passé, soit 44 800 passages en 2014 contre 39 300 en 2013. Sur le territoire de l'agglomération, quelque 450 passages par jour ont ainsi été mesurés à Candé-sur-Beuvron.

> Les boucles cyclo-touristiques :

En parallèle, Agglopolys développe des circuits permettant aux touristes de rester plus longtemps sur le territoire.

Après les « châteaux à vélo », Agglopolys a travaillé sur la réalisation d'un schéma d'implantation de la signalétique, accompagnant la création de trois boucles cyclo-touristique au nord de la Loire, dans la Vallée de la Cisse : Onzain-Mesland; Onzain - Vallée de la Cisse et La Chapelle Vendômoise.

2/ LA POLITIQUE CYCLABLE

Le tourisme à vélo, vecteur de richesse économique

> La Loire à vélo :

Grâce à l'itinéraire Loire à vélo, des

Perspectives 2015

- Loire à vélo : aménagement de la liaison allant du Pont Charles de Gaulle au Lac de Loire.
- Jalonnement de 2 boucles cyclables dans la Vallée de la Cisse.



Le vélo utilitaire en plein essor

Un état des lieux complet, réalisé auprès des communes, a permis de mettre en ligne sur le site agglopolys.fr, la carte des pistes cyclables existantes. Si le vélo tourisme se porte à merveille, la pratique du vélo utilitaire est également en forte hausse.

Les comptages réalisés sur des carrefours proches des zones d'emploi ont montré près de 1000 passages par jour dès 4h30 du matin en semaine.

Sur le pont Jacques Gabriel, la fréquentation journalière en été est 3 fois supérieure à celle de la Loire à vélo.

Un schéma directeur cyclable a été amorcé pour répondre à la demande des usagers de pouvoir se rendre sur leur lieu de travail à vélo en toute sécurité et avoir une meilleure cohérence du réseau cyclable tous usages confondus (tourisme, balades, déplacements utiles).

L'objectif est d'optimiser et de sécuriser les parcours à vélo, avec par exemple la réalisation d'une rocade verte en cœur d'agglomération, pour relier les pistes existantes parfois séparées par des ronds points dangereux ou des axes très fréquentés non accessibles à vélo.

Pour le cyclo-tourisme, les points d'intérêt et la qualité du paysage sont également pris en compte.

Perspectives 2015

 Adoption du schéma directeur cyclable et réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement pour les aménagements prioritaires.

Le vélo, bonne alternative à la voiture

Sensibilisation aux bénéfices de la pratique du vélo

Pour mettre à profit les bonnes résolutions de la rentrée, Agglopolys a réalisé une campagne de communication pour inciter les particuliers à se déplacer à vélo, en insistant sur les bénéfices santé/ bien-être, gains de temps et d'argent.

Budget

Coût de l'opération : 11 500 € TTC

> Semaine de la mobilité :

Une promenade découverte à vélo électrique a été organisée pendant la semaine de la mobilité à l'intention des personnes travaillant à l'hôpital de Blois, avec pour objectif de faire découvrir ce nouvel équipement, ainsi que les contresens cyclables et panneaux tourne à droite permettant de réaliser le trajet Blois-Hôpital en seulement 8 minutes.

> La location de vélos Azalys :

120 vélos sont à la disposition des habitants d'Agglopolys: 80 vélos à assistance électrique (dont 30 acquis en 2014), 30 vélos classiques et 10 vélos pliants. Ces vélos se louent pour 1 mois, 3 mois ou 1 an renouvelables, avec des tarifs préférentiels pour les abonnés du réseau Azalys. Ce dispositif est un réel succès, notamment auprès des salariés qui peuvent bénéficier d'une prise en charge pour moitié de l'abonnement par leur employeur.

Budget

Investissement : 34 620 € TTC intégré au contrat de Délégation de Service Public

> Subvention vélo à assistance électrique :

Pour la 5° année consécutive, Agglopolys a renouvelé la subvention à hauteur de 25% du prix d'achat d'un vélo électrique, plafonnée à $400 \in$.

En 2014, 176 habitants d'Agglopolys en ont bénéficié.

Budget

Investissement: 53 000 € TTC

Installation d'un garage à vélos sécurisé en gare de Blois-Chambord

Un garage à vélos couvert avec accès sécurisé a été installé en 2014 sur le parvis de la gare SNCF. Quelques mois après sa mise en service, on dénombre 25 abonnés actifs (dont 20 abonnements annuels). Agglopolys a confié l'exploitation du garage à vélos à la Société Publique Locale STATIONEO. Les tarifs du garage à vélo sont de 8 € pour 1 mois, 15 € pour 3 mois et 40 € pour une année.

Budget

Investissement : 50 000 € TTC

AZALYS

120 vélos en location

SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

176 habitants d'Agglopolys en ont bénéficié en 2014



DÉPLACEMENTS EN BUS (AZALYS)

Nombre de voyages effectués :

5 320 403



5 589 532



6 203 017



TRANSPORT À LA DEMANDE (RÉSAGO)

Nombre d'adhérents :





462



2014

Nombre de voyages effectués :



2013

14 149



2014

ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU BUS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (HANDIGO)

Quais de bus accessibles :



2012

51 (soit 7,7 %)



2013 2014 Nombre de bus accessibles :





2012

(soit 60 %)



2013

31 (soit 67 %)



2014

DÉPLACEMENTS À VÉLO

Nombre d'habitants ayant bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique :

108

93

129

113

176



Fréquentation de la Loire à Vélo

34 800

35 220

39 300 44 800



2010

2011

2012

2013

2014

Nombre de km effectués en vélo électrique par les agents :

10 340

2010

12 282

2011

14 387

2012

12 500



2013

14 498 2014



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

L'assainissement collectif concerne 34 000 foyers de la Communauté d'agglomération de Blois. Cette compétence est exercée en régie par Agglopolys sur 36 communes, et par des sociétés privées en contrats d'affermage sur 7 communes. La compétence assainissement non collectif, également exercée en régie par Agglopolys, concerne 4 300 foyers.

1/ ENJEUX ET MISSIONS

Agglopolys est en charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées, pour rendre leur rejet compatible avec le milieu naturel. Elle exploite 40 stations d'épuration, entretient les réseaux et ouvrages de relèvement, construit les branchements et contrôle les missions des fermiers délégataires.

Elle contrôle également la conception, la réalisation et le fonctionnement des assainissements non collectifs, et fait évoluer le patrimoine pour répondre aux normes et évolutions de l'urbanisme des 48 communes.

2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014

 Signature de l'avenant de fin de contrat de délégation de service public de Blois.

- Étude relative au choix du mode de gestion du service public d'assainissement collectif de Blois.
- Démarrage de l'élaboration du plan pluri-annuel d'investissement 2015-2018 : consultation des communes, recensement des besoins.
- > Mise en service de l'extension de la station d'épuration de Cellettes, du transfert des eaux usées de Chitenay et suppression des 3 stations d'épuration de Chitenay (2,9 M€).
- > Restructuration du lagunage de Landes-Le-Gaulois (150 k€).
- > Relevé et numérisation des réseaux d'assainissement à Champigny-en-Beauce, Mesland et Onzain (35 k€).
- > Réhabilitation et maintenance de postes de relèvement, poursuite de la pose d'équipements de télésurveillance sur les postes de relèvement permettant de fiabiliser leur fonctionnement (250 k€).

- > Poursuite de l'animation du dispositif de subventionnement des réhabilitations des installations d'assainissement non collectif prioritaires, réalisation des premières réhabilitations (213 k€ reversés aux usagers, pour un montant total de subventions de 675 k€ du Conseil régional du Centre et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).
- Études préalables à la construction de réseaux d'assainissement à Chambonsur-Cisse et aux Montils.
- Études préalables à la restructuration de réseaux à Chailles, Herbault et Sambin.
- > Construction de réseaux d'assainissement: à Chailles Les Maisons Brûlées (100 k€), à Chambon-sur-Cisse Hameau de Bury 1^{re} tranche (70€), à La Chapelle Vendômoise Chemin des Coulisses 1^{re} tranche (120 k€), à Herbault Rue du Moulin à Vent (15 k€), à Monteaux-Mesland La Grivelière (235 k€) et à Sambin Les Cours (115 k€).

- > Réhabilitation de réseaux à Blois (90 k€) et à Herbault (75 k€).
- > Travaux divers sur stations d'épuration à Cour-Cheverny, à Monthou-sur-Bièvre et à Onzain.
- > Curage des filtres plantés de Cellettes, La Chapelle Vendômoise, Onzain et Orchaise; curage de lagunages de Chitenay, Saint-Bohaire et Villefrancœur.
- > Études diverses d'extensions, de branchements, de révision de PLU, réalisation de bathymétries aux Montils (lagunage de Rouillon) et à Veuves, de diagnostic à La Chaussée Saint-Victor.
- > Préparation de l'enquête publique de zonages d'assainissement à Chitenay, Marolles, Monteaux et Onzain.
- Réalisation de l'enquête publique relative au zonage de Blois.
- Réalisation du schéma directeur du Blaisois définissant le périmètre de collecte optimal de la station d'épuration de Blois et le devenir des stations d'épuration périphériques.
- > Études préalables aux travaux sur le lagunage de Marolles.
- Démarrage des contrôles d'assainissement non collectif en régie : 254 contrôles de bon fonctionnement et 78 contrôles préalables aux ventes en régie.

Budget

- Assainissement collectif
 Fonctionnement : alloué 3 919 796 €
 Redevance d'assainissement collectif :
 4 142 500 €
 - **Investissement :** alloué 6 763 549 € (dont dépenses d'équipement)
- Assainissement non collectif Fonctionnement : 114 814 € Redevance d'assainissement non collectif : 108 249 €

Perspectives 2015

- Finalisation du plan pluri-annuel d'investissement 2015-2018 : définition des projets retenus.
- Préparation de la reprise en régie du service public d'assainissement collectif de Blois.
- Construction de réseaux d'assainissement : Les Montils (345 k€), Molineuf (18 k€), Saint-Denis-sur-Loire (21 k€), Saint-Cyr-du-Gault (450 k€).
- Restructuration de réseaux : Chailles (30 k€), Sambin (180 k€), Cour-Cheverny (55 k€), Monteaux (320 k€), Les Montils (150 k€), Blois (120 k€), Cellettes (15 k€)
- Relevé et numérisation des réseaux d'assainissement : La Chapelle Vendômoise, Herbault et Molineuf.
- Études préalables à la modernisation et à la création de stations d'épuration : Candé-sur-Beuvron, Chailles, Mesland, Saint-Cyr-de-Gault, Sambin.
- Amélioration du fonctionnement de stations d'épuration et travaux

divers: Champigny-en-Beauce, Chouzy-sur-Cisse, Cellettes, La Chapelle Vendômoise, Cour-Cheverny, Landes-le-Gaulois, Molineuf, Onzain, Rilly-sur-Loire, Seur, Veuves

- Réhabilitation et maintenance de postes de relèvement et pose d'équipements de télésurveillance sur les postes de relèvement non équipés, permettant de fiabiliser leur fonctionnement et d'en améliorer la sécurité.
- Études diverses d'extensions, de branchements, de révision de PLU, de zonage d'assainissement, de diagnostic.
- Révision du règlement de service d'assainissement non collectif.
- Fin de l'animation de l'opération de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prioritaires dans le cadre du dispositif de subventionnement mis en place.

EN 2014,

40

stations d'épuration

8,5 millions de m³ d'eaux usées traitées

730 km de réseaux d'assainissement





LA GESTIONDE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Agglopolys est chargée de l'aménagement, de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des voiries et équipements d'intérêt communautaire. Cette compétence inclut les pistes cyclables et l'espace public des parcs d'activités.

1/ LA COMPÉTENCE VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Cette compétence optionnelle s'articule autour de six critères :

- Voirie des parcs d'activités (42,9 km) intégrée à la compétence développement économique.
- Liaisons vers les zones d'activités économiques et vers des entreprises majeures (11,1 km).
- Liaisons vers certains équipements communautaires (8,9 km).
- Liaisons vers les équipements non publics à portée touristique ou culturelle sur le territoire (1,9 km).
- Liaisons entre communes, hors routes départementales (100 km).
- Itinéraires cyclables : reprise des pistes existantes au titre du tourisme (dont Loire à Vélo) et au titre du déplacement.

Des conventions de mise à disposition du personnel communal pour l'exercice de compétences communautaires, notamment sur l'entretien d'urgence de la voirie, ont été passées avec l'ensemble des communes d'Agglopolys afin de conserver la réactivité nécessaire aux interventions de proximité.

La compétence s'exerce sur les opérations d'aménagement et d'entretien des pistes cyclables ainsi que sur l'entretien de la voirie et de ses équipements.

2/ AMÉNAGEMENT ET MAINTENANCE DES PISTES CYCLABLES

Entretien et maintenance du jalonnement des itinéraires cyclables

De la Loire à vélo et des Châteaux à vélo (15 000 $\ensuremath{\mathfrak{e}}$).

Finalisation des études d'exécution des boucles cyclables

De la Vallée de la Cisse.

Jalonnement de l'itinéraire cyclable

Entre Monthou-sur-Bièvre et Sambin (500 €).

3/ ENTRETIEN DE VOIRIE ET DES ÉQUIPEMENTS

> En terme de voiries :

- -Acquisition de deux compteurs [4000€].
- Averdon : pontage de fissure et enduit, route de Saint-Bohaire (50 000 €).
- Blois: étude du trafic sur l'avenue de Châteaudun en lien avec l'implantation du Jeu de Paume (7 000 €), renforcement partiel de chaussée rue Laplace (28 000 €), renforcement de chaussée rue de Flandres (260 000 €), purges et tapis de chaussée rue du 28 Janvier 1871 (65 000 €).

- Cheverny: dérasement et renforcement d'accotement et réalisation de poutres de rives, route du Lavoir et route de Cormeray (134 000 €).
- Chouzy-sur-Cisse : enduit bicouche rue René Chantereau (11 000 €).
- La Chaussée Saint-Victor : renforcement de chaussée VC8 route de Villebarou (66 000 €), et voie desservant les Gailletrous (13 000 €).
- Marolles : revêtement de chaussée, rue des Écoles (hors agglomération) et rue des Lilas (30 000 €).
- Ménars : renforcement partiel de chaussée (20 000 €) et dérasement d'accotement (21 650 €), route de Villerbon.
- Valaire: renforcement d'accotements, curage de fossé, renforcement par poutre de rive, route de Valaire à Candé-sur-Beuvron (121 000 €).
- Opérations réalisées dans le cadre du groupement de commande mis en œuvre avec les communes par le biais de la plateforme de services :
 - Champigny-en-Beauce: renforcement partiel de chaussée, VC3 route de Champigny à Averdon (5 800 €).
 - Coulanges: curage de fossé et dérasement d'accotement, VC3 route de Coulanges et route de Chouzy, VC4 rue du Bouillard (2 300 €).
 - Françay: renforcement partiel de chaussée, VC4 route de Françay à Saint-Cyrdu-Gault (21 000 €).
 - Onzain/Seillac: curage de fossé et dérasement d'accotement, VC1 et 3 route d'Onzain à Seillac (29 000 €).

Dans le cadre de ce groupement, les communes de Coulanges, Cormeray, Françay, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire, Sambin, Santenay, Seillac, Veuves, Villefrancœur ont également réalisé des travaux sur leur propre voirie communale.

Budget

Fonctionnement : 378 300 € TTC votés au budget 2014 (dont près de 155 000 € au titre des conventions de mise à disposition des communes) Investissement :

Total « alloué » : 1 128 000 € TTC (dont 350 000 € TTC de report du budget 2013).

Perspectives 2015

- Reconduction d'un dispositif de groupement de commande avec les communes pour la réalisation de travaux sur voiries communale et communautaire.
- Villerbon : renforcement partiel de chaussée, route de Jarday.
- Monthou-sur-Bièvre : renforcement partiel de chaussée, route de la Pieuse vers Sambin.
- Blois : renforcement partiel de chaussée, rue du Maréchal Juin.
- Cheverny : reprise de chaussée, chemin de la Rousselière.

4/ ENTRETIEN ET GESTION DE L'ESPACE PUBLIC DES PARCS D'ACTIVITÉS

Au titre de la compétence développement économique, Agglopolys a en charge l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'ensemble des espaces publics des parcs d'activités comprenant la voirie, l'éclairage public, la signalisation tricolore, la signalisation horizontale et verticale, les espaces verts et le réseau d'écoulement des eaux pluviales.

- › Éclairage public et signalisation tricolore :
- Passage de la signalisation lumineuse tricolore en Led sur l'ensemble des parcs d'activités (10 000 €).
- Parc d'activités ZI de Vineuil : remplacement réseaux et lanternes 62 lampadaires (75 000 €).

- Parc d'activités des Sablons à Vineuil : remplacement de mâts et lanternes - 18 lampadaires (15 000 €).
- Parc d'activités des Lignières à Saint-Sulpice-de-Pommeray : création d'éclairage sur support EDF (10 000 €).
- Parc d'activités Blois Nord : travaux de réfection d'éclairage public rue de l'Azin (4 500 €).

> Voirie

- Parcs d'activités Blois Nord: revêtement de chaussée boulevard de l'industrie (183 000 €), reprise de bordures et tapis de chaussée rue Alexandre Vezin (97 000 €), renforcement partiel de chaussée rue Robert Nau (33 000 €), sécurisation de la piste cyclable et des accès d'entreprises par pose de potelets boulevard de l'industrie (10 000 €).
- Parc d'activités de Vollet à Cour-Cheverny: renforcement général de chaussée rue du Stade (45 000 €).
- Parc d'activités Les Clouseaux à Saint-Gervais-la-Forêt : reprise de voirie et du réseau pluvial et aménagement de trottoirs rue de la Fédération (94 000 €).
- Parc d'activités ZI de Vineuil : reprise du réseau pluvial rue le Verrier (144 000 €).

Budget

Fonctionnement : 163 500 € TTC Investissement :

Total « alloué » : 1 136 000 € TTC

- Parcs d'Activités Blois Nord: mise en œuvre d'un programme de réfection de trottoirs.
- Villebarou : renforcement d'accès entreprise rue des Mardeaux.
- Blois : étude du doublement des branches, giratoire Hugh Harter.
- La Chaussée Saint-Victor : revêtement de chaussée, parc d'activités du Grain d'Or.





LA PRÉVENTION, LA VALORISATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers, exploitation des déchetteries et gestion des collectes sélectives font partie des compétences dédiées à la Communauté d'agglomération de Blois.

1/ QUALITÉ DE SERVICE ET MAÎTRISE DES COÛTS

Les déchets ménagers des communes membres d'Agglopolys sont collectés en porte-à-porte. Cette collecte est réalisée par la régie d'Agglopolys pour 26 communes et par un prestataire sur les 22 autres communes.

La collecte des déchets déposés en bornes d'apport volontaire est effectuée par deux entreprises privées, pour le compte de la Communauté d'agglomération.

Agglopolys gère en régie 8 déchetteries, 2 autres sites étant confiés à un tiers dans le cadre de prestations de service.

Conformément à la réglementation, et en concurrence avec le secteur privé, Agglopolys collecte également les déchets spécifiques, assimilables aux ordures ménagères. Elle est rémunérée par l'application d'une redevance spéciale. Ce service fait par ailleurs l'objet d'une convention entre les professionnels et la Communauté d'agglomération de Blois, avec application des tarifs adoptés par le Conseil communautaire.

La prévention, l'optimisation de la gestion des déchets et la mise en place de nouvelles filières de ramassage font aussi partie des missions de la Communauté d'agglomération.

2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014

> Poursuite du programme de prévention des déchets :

Agglopolys, en partenariat avec Val-Eco, le Syndicat de collecte et de traitement des déchets du Blaisois, met en œuvre depuis 2012 un Programme Local de Prévention des déchets, qui par le biais d'actions concrètes (réemploi, sensibilisation...), a pour objectif de réduire de 7 % la quantité de déchets ménagers produite sur le territoire.

> Ambassadeurs de tri :

Communiquer, sensibiliser, expliquer... telles sont les missions des deux Ambassadeurs de tri d'Agglopolys, qui mènent au quotidien des actions de sensibilisation du public (1 500 personnes vues en 2014),

en porte à porte ou à l'occasion de manifestations (semaine du développement durable, accueil des nouveaux arrivants en commune...).

> Distribution d'un kit de communication :

Début 2014, tous les foyers d'Agglopolys ont reçu dans leur boîte aux lettres un kit comprenant un « mémo-tri » et un quide de la collecte des déchets.

> Densification du réseau de Points Tri :

Afin de favoriser la pratique du tri sélectif par apport volontaire, Agglopolys a implanté, en 2014, 17 nouveaux Points Tri, dont 3 enterrés.

Budget

77 000 € TTC

Implantation de conteneurs enterrés dans la Zone Urbaine Sensible de Blois :

Mis en œuvre depuis 2009, ce programme pluri-annuel d'installation de conteneurs enterrés permet une rationalisation de la collecte des déchets résiduels et recyclables et une amélioration du cadre de vie. Initialement prévu jusqu'à fin 2013,

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE - LA PRÉVENTION, LA VALOR SATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ce dispositif, financé à hauteur de 50 % par l'Europe, s'est poursuivi jusqu'à mi 2014. Au total, 147 conteneurs auront donc été installés dans le cadre de ce programme.

La tranche de travaux 2014 portait sur l'implantation de 30 conteneurs enterrés (dont 9 pour les déchets recyclables) sur les secteurs Kennedy et Coty.

Budget

400 000 € TTC

> Installation de gardes-corps dans les déchetteries :

Afin de lutter contre les risques de chutes dans les bennes et pour se conformer à la réglementation en la matière, Agglopolys a installé un dispositif antichutes dans les déchetteries de Cellettes et Blois Sud.

Budget

38 400 € TTC

> Étude portant sur l'optimisation et la rationalisation du service de collecte des déchets ménagers :

Afin d'optimiser la gestion de ce service public, Agglopolys, avec Val-Eco, a lancé une étude visant à définir des leviers et pistes d'actions dont la mise en œuvre permettra, à partir de 2016, de rationaliser les coûts inhérents aux déchets.

Budget

50 000 € TTC

> Réorganisation des déchetteries :

Pour harmoniser les horaires d'ouverture tout au long de l'année, maîtriser les coûts, s'inscrire dans une véritable démarche de prévention et de réduction des déchets et simplifier la planification des temps de travail des agents, Agglopolys a acté une nouvelle organisation du fonctionnement de ses déchetteries.

Mise en place d'une collecte spécifique du mobilier :

Effective depuis le 1er juillet 2014 dans les déchetteries de Cellettes, La Chaussée Saint-Victor et Vineuil, cette nouvelle filière permet de collecter et de revaloriser spécifiquement tout le mobilier qui figurait jusqu'à présent parmi les déchets encombrants non valorisés.

ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES EN 2014

26 380 tonnes

LA COLLECTE SÉLECTIVE EN 2014, C'EST

247

Points Tri et

34

bornes à verre isolées

SOIT

3 080 tonnes

de verre

2 700 tonnes

de papier/carton

620 tonnes

de plastique

Budget

Fonctionnement:

Dépenses : 10 691 667 € TTC La principale source de financement est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 10 202 102 €

Investissement:

Réalisé :1 807 231 €

- Poursuite du programme de densification du réseau de Points Tri à l'échelle de tout le territoire.
- 15 nouveaux Points Tri devraient être implantés.
- Poursuite du plan de prévention des déchets.
- Poursuite de l'installation des filières pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques dans les déchetteries, selon les disponibilités de chaque site.
- Mise en œuvre effective de la nouvelle organisation des déchetteries.
- Lancement de la collecte des textiles usagés
- Extension de la redevance spéciale pour les industriels et les commercants.
- Renouvellement d'une benne à ordures ménagères.
- Poursuite de l'étude sur l'optimisation et la rationalisation de la collecte en porte à porte.



DÉCHETS MÉNAGERS

25 023 t

26 358 t

26 380 t

226

26 333 t





2014

NOMBRE DE POINTS TRI

162

3

2011*

208

3

2012

3 2013 2014

2 537 t 247 2011*

EN APPORT VOLONTAIRE

DÉCHETS RECYCLÉS

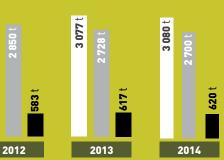
3 070 t

Verre

457







(*2011 : 26 communes)

DÉCHETTERIE	2011*	2012	2013	2014
Encombrants	7 746 t	9 220 t	9 345 t	11 239 t
© Déchets verts	8 822 t	10 158 t	11 428 t	12 525 t
	10 451 t	10 739 t	10 261 t	9 872 t
Ferrailles	758 t	1 030 t	934 t	915 t
Déchets dangereux	56 t	96 t	111 t	81 t
₽ Bois	673 t	696 t	727 t	_*
Mobilier Mobilier	-	-	-	145 t
Cartons	360 t	456 t	458 t	455 t
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	274 t	385 t	495 t	522 t
TOTAL	29 140 t	32 780 t	33 759 t	35 754 t

*Le bois n'est plus collecté au profit du déploiement de la filière meubles

RATIOS PAR HABITANT

304 kg

Déchetterie

311 kg

331 kg

272 kg

244 kg

Déchets ménagers

243 kg

243 kg



59 kg



Déchets recyclés

60 kg



59 kg



59 kg

2011*

317 kg

2012

2013

2014

2011*

2012

2013

2014

2011* 2012 2013

2014



La compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie » recouvre de vastes domaines complémentaires, allant de la préservation de la biodiversité et des espaces naturels à la prévention des risques majeurs, en passant par des missions d'accessibilité ou bien encore de maîtrise de l'énergie.

1/ BIODIVERSITÉ **ET ESPACES NATURELS**

Opération « Abeille Sentinelle de l'environnement »

Les six ruches installées sur le toit-terrasse de la bibliothèque Abbé-Grégoire depuis 2009, sont suivies par le Syndicat apicole du Loir-et-Cher.

En 2014, les abeilles d'Agglopolys ont produit 130 kilos de miel.

1 000 personnes sont venues à la bibliothèque assister à la récolte du miel, l'occasion de déguster de nombreux produits issus de la ruche.

Aménagement et entretien des sentiers de randonnée

En 2014, Agglopolys a poursuivi la valorisation des sentiers de randonnée pédestre, par l'implantation de panneaux au départ des circuits de Fossé, Ménars, Saint Denis-sur-Loire et Villebarou.

Parc des Mées

> Inventaires faune et flore :

Dans la continuité de 2013, afin de mieux

connaître son patrimoine naturel et pour le mettre en valeur, Agglopolys a réalisé, avec l'association « Loir-et-Cher Nature », un inventaire de la faune présente sur le Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor.

Ces connaissances seront utilisées pour gérer et entretenir ces espaces de la manière la plus efficace et la plus écologique possible.

> Poursuite des nouvelles pratiques de gestion des prairies :

Maintenant ses objectifs de gestion écologique du Parc des Mées, Agglopolys a étendu en 2014 l'entretien des prairies par pâturage par les poneys du centre équestre aux espaces de sousbois proches du Ruisseau des Mées. Grâce aux inventaires régulièrement réalisés, il sera possible de voir dans les prochaines années si ces nouvelles pratiques influencent la faune et la flore de ces prairies.

> Sécurisation du côteau rocheux et du mur d'escalade :

Suite au diagnostic technique du mur d'escalade réalisé en 2013 par le laboratoire régional des Ponts et

Chaussées, Agglopolys a engagé les travaux de mise en sécurité des parois rocheuses afin de pouvoir rouvrir la totalité du site d'escalade en toute quiétude.

Dorénavant, Agglopolys procédera à une vérification annuelle de l'ensemble des prises d'escalade.

Mise en valeur des bords de Loire

> Entretien des bords de Loire :

Agglopolys a poursuivi son effort de mise en valeur des bords de Loire par l'entretien de la végétation et le nettoyage des espaces accessibles au public, via un marché d'insertion à vocation professionnelle (500 h de travail).

> Opération « Fenêtres sur Loire » :

Une étude menée en 2013 par Agglopolys sur tout son linéaire ligérien, a permis d'identifier 36 percées visuelles à créer ou à maintenir, pour que la population puisse bénéficier de beaux points vue sur le fleuve. La première tranche de travaux a été réalisée pendant l'hiver 2014, et a permis la création de 7 fenêtres sur les communes de Ménars, Saint Denis-sur-Loire et La Chaussée Saint-Victor.

Valorisation de l'ancien Champ de tir militaire de Russy

Cet espace naturel s'étend sur les communes de Blois et de Saint Gervais-la-Forêt, dans le val inondable, au pied de la Forêt domaniale de Russy. Classé en 2009 « Espace Naturel Sensible », il offre une valeur biologique, écologique et paysagère remarquables dans le val blésois ainsi qu'un intérêt scientifique et pédagogique du fait de sa faune et de sa flore. Agglopolys assure la gestion de ces parcelles. En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, un plan de gestion a été réalisé en 2013, pour atteindre les objectifs de restauration et de mise en valeur du site.

La dernière tranche des gros travaux de restauration a été réalisée en 2014 : abattage d'arbres et gyrobroyage des prairies. Des opérations répétées de lutte contre la Renouée du Japon, espèce exotique envahissante présente sur le site, ont également été menées.

Budget

Fonctionnement : 108 500 € Investissement : 114 500 €

Perspectives 2015

- Récolte du miel d'Agglopolys.
- Mise en œuvre du plan de gestion et travaux de valorisation du site naturel « Le champ de tir ».
- Poursuite des actions d'entretien de sites naturels par des techniques de gestion « douces » sans usage de pesticides.
- Espèces envahissantes : information de la population et actions de lutte ciblées.
- Travaux de mise en sécurité de différents espaces du Parc des Mées.
- Réalisation de la seconde tranche de travaux « Fenêtres sur Loire », en rive sud de la Loire entre Blois et Rilly-sur-Loire.

2/ PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS

Réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques

La démarche engagée en 2009, visant à réduire la vulnérabilité aux inondations des activités économiques, s'est poursuivie en 2014. 11 nouveaux diagnostics d'entreprises du territoire blésois ont ainsi été réalisés. 133 entreprises ont dorénavant bénéficié de cette opération.

Cette action, pilotée par l'Établissement Public Loire et qui bénéficiait de financements européens, s'est achevée en 2014.

Budget

Fonctionnement : 15 000 € TTC

3/ SANTÉ SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ

Accessibilité handicapés

> Transports en commun :

Le plan pluri-annuel d'investissement, engagé dès 2011, s'est poursuivi en 2014. Il concerne notamment la mise en accessibilité des arrêts de bus et du matériel roulant (cf. p. 34).

État des lieux à fin 2014 :

- Déménagement de l'agence AZALYS rue du Commerce, dans un bâtiment entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- 80 quais de bus accessibles sur 645.
- 25 bus totalement accessibles.
- 15 bus partiellement accessibles dont 7 « en réserve ».
- 6 véhicules totalement accessibles pour les services Transport à la Demande et Transport pour les personnes à mobilité réduite.

Service HANDIGO (transport spécialisé pour personnes à mobilité réduite) : mis en place depuis septembre 2013, ce service compte maintenant 140 utilisateurs.

> Cadre bâti :

- Travaux de mise en accessibilité de la maison de la nature à Marolles et de la piscine Tournesol à Blois (28 600 €).
- École d'Art et Conservatoire de Blois/ Agglopolys: restructuration des accueils et réfection de la cour visant notamment a améliorer la visibilité et l'accessibilité du site par la rue de la Paix à Blois (650 000 € TTC en 2013 et 2014).

Animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité :

Cette commission, qui a pour mission de suivre l'état d'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports, émet des propositions pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Elle s'est réunie une fois en 2014 en réunion plénière.

Perspective 2015

Poursuite des programmes d'actions pour améliorer l'accessibilité des transports (arrêts de bus et matériel roulant) et des bâtiments communautaires, notamment dans le cadre de la nouvelle réglementation des Agendas Programmés d'Accessibilité (AD'AP).

Nuisances sonores

Si la lutte contre les bruits de voisinage relève du pouvoir de police des Maires, Agglopolys veille à la prise en compte de l'environnement sonore dans les projets d'aménagement et d'équipement, et met en place les outils de préservation de l'environnement sonore.

Ainsi, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) concerne le bruit



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



RISQUE INONDATION 108 diagnostics réalisés :

(13 communes concernées)

2010	2011	2012	2013 2014
54	13	20	10 11

——— soit 133 entreprises au total ——

ABEILLES D'AGGLOPOLYS

Miel récolté :

220 kg **90** kg **120** kg **130** kg









L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE - L'ENVIRONNEMENT ET LES RISQUES -

du trafic routier. Il s'agit d'identifier les habitations et bâtiments sensibles qui sont exposés à des niveaux de bruit qualifiés de « Points Noirs » et de rechercher les moyens d'améliorer et de prévenir cette situation.

Le PPBE « 1^{er} seuil » élaboré et approuvé en 2012 concernait, suivant la directive européenne, les voies dont le trafic routier est supérieur à 16 400 véhicules/jour.

Le PPBE « 2° seuil » concerne les voies dont le trafic est supérieur à 8 400 véhicules/ jour. La phase diagnostic a été réalisée à l'automne 2014. Aucune situation de « Point Noir du Bruit » n'a été relevée.

Perspective 2015

• Finalisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2e seuil.

Qualité de l'Air

Agglopolys est adhérente de l'association Lig'air, chargée du suivi des stations de mesure de la qualité de l'air.

En cas de pollution avérée, les services communautaires sont organisés pour mettre en œuvre, rapidement, les mesures de prévention et de protection de la population.

Le territoire bénéficie d'une bonne qualité de l'air, avec un indice de 3 à 4 en moyenne sur une période de 10 ans (échelle de 1 à 10). 2014 n'a connu que quelques dépassements du 1er seuil dit d'information, pour ce qui concerne les Particules en Suspension (PM10).

À ce 1er stade dit d'information, un message est relayé par l'agglomération auprès des personnes sensibles et des gestionnaires de bâtiments publics. Il s'agit de recommandations visant les jeunes enfants, les asthmatiques et insuffisants respiratoires ainsi que les responsables de collectivités d'enfants.

Budget

18 800 €

Collecte des Véhicules Hors d'Usage (VHU)

Un service de collecte à domicile des VHU des particuliers fonctionne depuis février 2011. Il s'agit d'un service gratuit qui couvre les 48 communes d'Agglopolys. Cette prestation a été confiée, par voie de convention, à INDRA/Re-sources Industries. La convention a été reconduite le 1er février 2014, pour une période de 4 ans.

En 2014, 193 véhicules ont ainsi pu être recyclés au centre de déconstruction de Pruniers-en-Sologne, qui présente un très haut niveau de dépollution et de recyclage.

Les objectifs de ce service offert à la population sont de :

- réduire les dépenses relatives aux véhicules « réputés abandonnés » ;
- faciliter les démarches administratives des particuliers demandeurs ;
- optimiser la prise en charge environnementale des VHU et améliorer le cadre de vie ;
- respecter les objectifs de valorisation fixés par la réglementation européenne.

4/ MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES COMMUNES

Pour la 8° année consécutive, le fonds communautaire de soutien à la maîtrise des consommations énergétiques a permis à de nombreuses communes de réaliser de 10 à 50 % d'économies de fonctionnement sur leurs factures.

Parmi les projets réalisés : la généralisation des horloges astronomiques pour l'extinction nocturne de l'éclairage public, l'isolation accrue de bâtiments publics anciens (mairie, école, cantine, etc.) parfois très énergivores ou encore l'installation de systèmes de chauffage performants de type pompes à chaleur.

Le soutien d'Agglopolys s'élève à 25 % du montant HT des travaux d'investissements portés par les communes, main d'œuvre incluse, dans la limite de 25 000 € d'aide. En 2014, 47 opérations ont été subventionnées pour 39 communes bénéficiaires, soit 20 communes de plus qu'en 2013 pour un montant total de subvention alloué de 155 000 €.

C'est 150 % de l'enveloppe disponible qui a été utilisée, contre 54 % en 2013, 95 % en 2012, 118 % en 2011, 99 % en 2010 et 92 % en 2009.

Villes et villages étoilés :

Les communes volontaires ont pu bénéficier d'une journée d'échange de bonnes pratiques en matière d'éclairage public ainsi que d'une présentation du label villes et villages étoilés qui récompense les collectivités œuvrant pour la protection du ciel étoilé et de l'environnement nocturne.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Nombre de communes bénéficiaires du fonds communautaire :



VÉHICULE HORS D'USAGE (VHU)

Nombre de véhicules usagers recyclés :





LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE

Le Crématorium du Val de Loire, qui a ouvert ses portes en juin 2012, est géré par la Société des Crématoriums de France, via une Délégation de service public. Son activité est en constante progression.

Fonctionnement de l'établissement depuis son ouverture

En 2014, il a été réalisé 676 crémations (601 crémations en 2013) et 82 dispersions des cendres.

Le moment de recueillement (cérémonie d'hommage au défunt proposée aux familles) est plébiscité par les familles car il est choisi pour 95 % des crémations réalisées (+ 12,5 % par rapport à 2013).

Le 1^{er} novembre 2014, la journée a été organisée en deux temps : le matin, un hommage aux défunts crématisés dans l'établissement s'est déroulé en présence

de 50 personnes ; l'après-midi, l'établissement était ouvert aux visites, accueillant près de 200 personnes.

La progression du volume d'activité témoigne de la notoriété du crématorium dans le département, conduisant de plus en plus de familles à choisir cet établissement. En effet, les retours des professionnels comme des familles sont positifs, tant sur l'équipement lui-même que sur la qualité du service et les prestations proposées.

L'établissement a d'ailleurs fait l'objet d'un audit qualité par le bureau Véritas en décembre 2014, dont le rapport est favorable. Le crématorium est en attente de l'attestation de la certification. Les équipements sont pleinement opérationnels.

Le contrôle des rejets atmosphériques réalisé en octobre 2014 a conclu à la conformité à la réglementation qui s'imposera à tous les crématoriums de France en février 2018. Les aménagements des espaces verts ont été finalisés courant 2014.

- Poursuite du développement des prestations proposées lors de la location du salon des retrouvailles, avec proposition de service traiteur pour les familles qui le souhaitent.
- Poursuite de l'aménagement du site de dispersion.



L'environnement et le cadre de vie

LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Service public opérationnel 7j/7 et 24h/24, la fourrière automobile contribue au bon fonctionnement des déplacements urbains et à l'amélioration du cadre de vie.

Elle fait l'objet de 2 marchés :

 L'enlèvement et le gardiennage des véhicules mis en fourrière sont confiés à la S.A.R.L. Michel Guéniot pour une durée de 5 ans. L'expertise des véhicules d'autrui mis en fourrière est confiée au Cabinet Violette Expertises Automobiles pour une durée de 4 ans.

En 2014, 515 enlèvements de véhicules ont été réalisés ainsi que 3 556 jours de garde, 150 véhicules voués à la destruction et 157 expertises réalisées.

Budget

Fonctionnement:

Dépenses : 104 000 € TTC Recettes : 66 150 € TTC



L'environnement et le cadre de vie

LA FOURRIÈRE ANIMALE

Opérationnelle 7/7j et 24h/24, la fourrière animale assure la prise en charge des animaux errants. Située à Blois (quartier Vienne), elle peut accueillir jusqu'à 20 chiens.

2 marchés de prestations de services pour une durée de 4 ans sont en cours :

- « Capture et garde en fourrière des animaux errants sur le territoire d'Agglopolys » avec l'entreprise SACPA.
- « Reprise des animaux de fourrière » avec la S.P.A. 41 de Sassay.

En 2014, 501 interventions ont eu lieu, dont 186 prises en charge d'animaux, 69 captures, 146 ramassages de cadavres confiés à l'équarrisseur, 86 identifications chez les vétérinaires, 2 euthanasies sani-

taires et 70 animaux transférés à la SPA 41 après le temps légal de garde en fourrière (60 chiens, 7 chats, 1 cochon vietnamien, 2 furets) dont 55 ont été adoptés. Il est à noter que 29 animaux (23 chiens et 6 chats) ont été placés pour une garde sociale par la SPA de Sassay, dans l'attente d'être récupérés par leurs maîtres en difficulté passagère.

Budget

Fonctionnement : 162 000 € TTC

Perspective 2015

 Campagne de communication auprès des usagers sur le rôle de la fourrière animale.



04



LES BIBLIOTHÈQUESDE BLOIS/AGGLOPOLYS

Le réseau des bibliothèques de Blois/Agglopolys regroupe la bibliothèque Abbé-Grégoire et la médiathèque Maurice-Genevoix. Avec plus de 6 300 m² accessibles au public, elles offrent un accès à la culture à travers tous types de supports : imprimés, cd, dvd, cd-rom, liseuses électroniques, tablettes, audio livres ou ressources dématérialisées en ligne.

La culture est un bien commun, les bibliothèques offrent à chacun un accès libre à l'ensemble des collections et des ressources, pour encourager l'apprentissage et l'envie de savoir, et être des citoyens à part entière. Porteuses de modernité et de dynamisme, elles intègrent dans leur mission les nouveaux défis comme la révolution numérique et assurent une maîtrise et une valorisation renouvelée de l'offre. Elles ont également une vocation de conservation des collections patrimoniales et du fonds de référence à long terme.

Au-delà de la culture, elles sont parties prenantes des politiques publiques, tant dans le domaine social que dans celui de la formation tout au long de la vie. C'est pourquoi les bibliothèques cherchent à renforcer leurs liens avec le monde de la formation, et participer à la lutte contre l'illettrisme et l'exclusion sous toutes ses formes.

L'accès aux bibliothèques (collections, services, ressources, programmation culturelle) est libre et gratuit. L'abonnement est nécessaire pour emprunter ou pour accéder à internet.

Cet abonnement est gratuit pour les - 25 ans. L'accès à Internet est également gratuit pour les personnes en situation précaire. Le programme culturel est accessible à tous gratuitement.

1/ LES TEMPS FORTS ET CHANTIERS DE 2014

L'offre

Les bibliothèques mettent à disposition du public près de **400 000 documents** dont les deux tiers sont empruntables.

Le catalogue s'est étoffé en 2014 de plus de 20 000 références :

- L'offre numérique sur place ou à emprunter, qui complète l'offre « traditionnelle », est en constante augmentation.
- 10 400 documents ont été acquis en 2014.
- 440 abonnements de périodiques sont proposés aux usagers.
- L'offre en dvd s'est enrichie de près de 880 titres de films nouveaux et de plus de 500 jeux vidéo.

L'enrichissement des collections se fait par des achats tout au long de l'année, mais aussi par des dons très divers. Pour valoriser ces collections, plus de 100 tables thématiques ont été proposées au public cette année.

La Médiathèque Maurice-Genevoix conforte son rôle primordial d'accueil des enfants et des jeunes. Près des 2/3 des prêts effectués l'ont été par les enfants et les jeunes, et la fréquentation a notablement augmenté.

Les temps forts

- Réorganisation des collections et aménagement des magasins avec 20 500 livres redevenus accessibles au prêt.
- Réaménagement des espaces dédiés au public et amélioration de la signalétique à la Bibliothèque Abbé-Grégoire.
- Lancement des deux marchés concernant le futur portail des bibliothèques et les acquisitions.
- Renouvellement des conventions avec le Centre Hospitalier de Blois et la Maison d'arrêt.
- Traitement du don Terrasson (près de 3 000 documents à dominante scientifique).
- Extension de l'accès aux jeux vidéo et du prêt de ce nouveau support aux deux bibliothèques.

- Forte participation aux animations des deux établissements.

EN 2014, LES BIBLIOTHÈQUES C'EST

424 000

prêts

287 513

visiteurs

11 870

abonnés

2/ L'ACTION CULTURELLE ET LA MÉDIATION

Compte tenu du contexte social, le travail de médiation, au cœur du projet de service et en lien direct avec l'action culturelle, prend toute son importance.

En 2014, les bibliothèques de Blois/Agglopolys ont mis en place un programme culturel riche et d'une grande diversité, accessible à tous.

122 animations ponctuelles ont été programmées ainsi que 550 rendez-vous réguliers: initiations et formations dans le domaine de l'informatique et de l'offre numérique, lectures ou contes pour les petits, ciné surprise, aide aux devoirs, service d'un écrivain public, découverte des bibliothèques, rencontres et échanges sur les coups de cœur, les rendez-vous consacrés au Roblès...

Cette programmation culturelle a permis de toucher plus de 15 210 personnes sur l'année. Les élèves représentent 26 % de ces accueils (soit 176 classes).

Elle s'enrichit de nombreux partenariats comme Bd boum, les Rendez-vous de l'histoire, Chambord, Graines de lecteur, Fête de la Science...

L'activité des services PRIAM (Presse, Recherche d'Informations, Apprentissage et Multimédia) et ETNA (Espace Technologie Numérique Auto formation) a fortement progressé : 16 682 connexions internet et réalisation de 185 ateliers multimédia touchant 1 480 participants.

- > Quelques temps forts de l'action culturelle :
- Expositions: Une première exposition participative, conçue à partir de la collecte des souvenirs de guerre 14/18, a rencontré un grand succès et bénéficié de prêts exceptionnels et de dons remarquables. Autres expositions proposées: « Carnets de voyage », « La guerre d'Indochine », « Henri Drussy », « Gafforisk », « À la découverte du manga », « Les enfants s'exposent ».
- Cycle cinéma de l'été, mois du documentaire, fête du court-métrage, « portraits en décibels » (50 projections).
- Goûters philos, lectures, contes, projections pour les enfants, ateliers découvertes, conférences...

- Rencontres littéraires, lectures, théâtre, concerts...
- Le prix Roblès 2014 a couronné Nicolas Clément pour son ouvrage « Sauf les fleurs » aux éditions Buchet Chastel.
- > Une présence accrue hors les murs, lors de manifestations comme Des lyres d'été, Quartiers d'été, les journées du patrimoine, mais aussi dans des actions régulières comme le portage à domicile, les actions dans les écoles, les crèches, les halte-garderies, au service pédiatrie de l'hôpital, à Studio Zef ou à la maison d'arrêt de Blois.

Budget

Fonctionnement:

- Dépenses hors personnel : 349 137 €
- Charges personnel: 2 076 393 €
- Recettes : 115 903 €

- Lancement du nouveau portail des bibliothèques.
- Mise en place du gestionnaire des espaces publics numériques.
- Préparation de l'intégration de la bibliothèque d'Onzain au réseau des bibliothèques communautaires.
- Poursuite de la réorganisation des collections des bibliothèques et mise en place d'outils d'évaluation de l'offre.
- Traitement de l'escalier de la Médiathèque afin d'en réduire les nuisances sonores.





LE RÉSEAU CADENCES ÉCOLES ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

À travers le réseau Cadences, les Classes à Horaires Aménagés Musique et le département Théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois propose un enseignement artistique de qualité sur l'ensemble de son territoire.

1/ LE RÉSEAU CADENCES

> 11 écoles, représentant 1 664 élèves, constituent le réseau communautaire de l'enseignement de la musique nommé Cadences: le conservatoire à rayonnement départemental de Blois/Agglopolys; l'école de musique de l'harmonie de Blois; les écoles de musique de Cour Cheverny – Cheverny (la Lyre), Cellettes, Fossé/Agglopolys, La Chaussée Saint-Victor (Les amis de la musique), Saint-Gervais-la-Forêt (L'églantine), Vineuil – Saint-Claude-de-Diray, Les Montils (Harmonie), La Chapelle Vendômoise (Music en Cisse) et Onzain.

Plus de 30 disciplines instrumentales, de la harpe à l'accordéon en passant par les musiques actuelles ou traditionnelles, sont enseignées sur l'ensemble du réseau.

Chaque école est placée sous l'autorité d'un directeur, exerçant par ailleurs le plus souvent une activité d'enseignement.

Un coordinateur du réseau des écoles de musique assure une fonction d'appui et de mise en cohérence des activités.Par une harmonisation des cursus, une charte et un projet pédagogique communs, le réseau vise à garantir la cohérence et la qualité de l'offre pédagogique.

Cette harmonisation doit notamment permettre aux élèves de préparer au Conservatoire l'un des diplômes de fin de 3° cycle reconnus par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le réseau « Cadences » valorise les pratiques d'ensemble au travers de collaborations ponctuelles (auditions, master classes, etc.) ou développées sur un plus long terme, entre les écoles de musique.

> Les écoles du réseau proposent un tarif basé sur le quotient familial :

- de 25,5 € à 162 € pour l'éveil et la formation musicale ;
- de 51 € à 324 € pour le cursus complet (formation musicale, instrument, pratiques collectives).
- Nouveauté : les pratiques collectives ont intégré cette base de calcul avec des tarifs annuels allant de 25 € à 65 €.

Budget

• CONSERVATOIRE DE BLOIS/ AGGLOPOLYS

Investissement : Dépenses : 86 562 €

Recettes : 192 519 €

Fonctionnement : Dépenses : 100 627 €

Recettes : 192 519 €

Frais de personnel : 1 845 682 €

musique (756 élèves, 649,5 h/semaine) et théatre : (55 élèves, 29,5 h/semaine)

• ÉCOLE DE MUSIQUE DE FOSSÉ/ AGGLOPOLYS

Investissement:

Dépenses : 52 500 €
Recettes : 16 000 €
Fonctionnement :
Dépenses : 1 993 €
Recettes : 13 015 €

Frais de personnel : 64 500 € (59 élèves, 41.5 h/semaine)

• RÉSEAU CADENCES

Frais de personnel : 23 395 €

• SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ÉCOLES DE MUSIQUE ASSOCIATIVES

- Harmonie de Blois : 69 200 € (42 élèves, 37,75 h/semaine).
- Les amis de la musique de La Chaussée Saint-Victor, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire, Villebarou, Villerbon : 61 000 € (142 élèves, 64 h/semaine)
- École intercommunale de musique Vineuil - Saint-Claude : 75 600 € (138 élèves, 85 h/semaine)
- L'églantine de Saint-Gervais-la-Forêt : 46 450 € (105 élèves, 51,75 h/semaine)

- École musicale de Cellettes : 33 400 € (80 élèves, 45,75 h/semaine)
- Music en Cisse de la Chapelle Vendômoise : 26 850 € (92 élèves, 36,75 h/semaine)
- École de musique d'Onzain : 63 500 € (144 élèves, 81,5 h/semaine)
- Orchestre d'harmonie des Montils : 33 253 € (46 élèves, 40,5 h/semaine)
- La lyre de Cour Cheverny Cheverny : 23 000 € (35 élèves, 28 h/semaine)

• INITIATION ET ATELIERS MUSICAUX HORS RÉSEAU CADENCES

- Association musicale Seur, Chitenay, Cormeray : 3 000 € (48 adhérents).
- Association musicale l'Herbaltoise : 3 430 € [27 adhérents].

LE RÉSEAU CADENCES, C'EST

> 11 écoles

1664

plus de 30 disciplines instrumentales proposées

2/ LA PRATIQUE DU THÉÂTRE

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/ Agglopolys propose une formation riche et variée, adaptée à tous les âges. Il dispose d'une grande salle récemment équipée pour cette pratique, sur le site du Théâtre Nicolas Peskine.

Différents cursus sont proposés aux élèves :

- > La découverte du théâtre : de l'éveil à l'initiation (de 8 à 15 ans). Éveiller ses sens, improviser, jouer en collectif : ces deux cours initient les jeunes au théâtre, et leur permettent de s'ouvrir aux autres tout en s'amusant. Une présentation est prévue en fin de saison.
- > La formation par cycles: pour tous à partir de 15 ans. Jouer de grands textes classiques et contemporains, travailler sa voix, son corps, découvrir le masque, le clown... Les cours de cycle 1 sont ouverts à tout élève désireux de suivre une

formation approfondie et de qualité, sans limite d'âge, qu'il souhaite ou non se professionnaliser. L'admission aux cycles 2 et 3 se fait sur évaluation continue dans les cours, ou sur audition pour les candidats extérieurs.

- Stages, masterclass et cours complémentaires : pour les cycles 2 et 3.
- Une classe de perfectionnement post cycle 3.

> Tarifs:

Ateliers éveil 1 / éveil 2, labo et initiation

- Résidents département de Loir-et-Cher de 25,5 € à 162 € selon quotient familial
- Résidents hors département de Loiret-Cher : 250 €.

Cursus complet du cycle 1 au cycle 3

- Résidents département de Loir-et-Cher de 51 € à 324 € selon quotient familial
- Résidents hors département de Loiret-Cher : 500 €.

3/ LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2014

- > Ouverture de la nouvelle école de musique de Fossé/Agglopolys en janvier 2014 comprenant une salle de pratique collective, 3 salles de cours, 1 salle des professeurs. L'école de musique est adossée au complexe intergénérationnel, construit par la commune de Fossé.
- Finalisation des travaux de rénovation de l'accueil du Conservatoire et de l'École d'art de Blois/Agglopolys.
- Création d'une classe de violon à l'école de musique de Fossé/Agglopolys, discipline instrumentale sous représentée dans l'agglomération.
- › Ouverture d'une classe de 3° cycle pour l'enseignement du théâtre au Conservatoire de Blois/Agglopolys.
- > Ouverture au collège des Provinces d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) pour accueillir les enfants de 6°, dans la poursuite du cursus CHAM en primaire (110 élèves en 2014).
- Création musicale « Beograd » regroupant les 11 écoles de musique du réseau :
 185 musiciens, chorales et acteurs de la

classe de théâtre. Travail sur 5 mois avec finalisation lors d'un spectacle musical au complexe de Fossé accueillant 640 spectateurs.

- > Accueil en résidence de septembre à décembre, de Jean Christophe Cholet, compositeur, arrangeur et pianiste, comprenant deux concerts avec les groupes Nights in Tunisia et CKP, ainsi que la préparation et la réalisation du concert des élèves « Suenos » donné en décembre 2014 à la Halle aux grains (975 spectateurs).
- > 1re grande représentation des choristes des C.H.A.M de l'école Marguerite Audoux à la Halle aux Grains, avec l'opéra pour enfants « Atchafalaya » d'Isabelle Aboulker.
- Concert réunissant les chorales d'enfants du Conservatoire de Blois/Agglopolys et l'école de Fossé/Agglopolys, à la cathédrale de Blois.
- > Rencontre « musiques actuelles » et concert entre les ateliers de Saint-Gervais-la-Forêt, Fossé, La Chaussée Saint-Victor et Cellettes.
- Concert réunissant les orchestres à vent du Conservatoire de Blois/Agglopolys et de l'Harmonie de Blois, de Vineuil et de Waldshut à Cour-Cheverny.
- Rencontres musicales: concert de Noël des professeurs, grands élèves et élèves de Jazz du Conservatoire de Blois/ Agglopolys au café Fluxus avec le groupe « LUCKY DOG », rencontres et concerts avec les orchestres d'harmonie des Montils, d'Orchaise et du Conservatoire.

- Concert des chorales d'enfants et de l'Harmonie de Blois à la Halle aux Grains sur une thématique Jazz.
- Week-end musical réunissant les classes de cuivres du réseau avec le quintette « Or Not Brass ».
- François Rossé, pianiste et compositeur, en résidence avec un programme de concerts et la réalisation du concert de fin d'année des élèves du Conservatoire de Blois / Agglopolys.
- Échange musical entre les élèves du Conservatoire de Blois/Agglopolys et une école de musique de Barcelone.
- Création d'un site internet pour le Conservatoire de Blois/Agglopolys.



L'ÉCOLE D'ARTDE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art propose toute l'année des cours du soir en auditeurs libres (dessin, modelage, peinture, sculpture, photo) aux étudiants, adultes et enfants, ainsi que des cours d'Histoire de l'art. Le programme pédagogique s'articule autour de la création d'événements participatifs et un programme est proposé aux écoles sur le temps scolaire.

PROGRAMMATION ET ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES

> Projet eat art 2013/14:

L'école d'art a expérimenté durant l'année scolaire le Eat art ou comment « manger l'art » avec les 206 élèves de l'école élémentaire d'Onzain. En mixant art et cuisine, on questionne nos habitudes, nos goûts, jouant à remettre en question ce geste quotidien qu'est celui de se nourrir, de partager un repas à travers une expérience artistique.

Un Grand buffet-installation a été inauguré le 20 juin 2014. Un parcours sensoriel réalisé par les élèves sous forme de tableaux et de sculptures comestibles, de livres sandwichs, des installations gustatives et sonores surprenantes...

Les B.A.N.C 2013/14 : Bibliothèques Artistiques Nomades Communautaires

Nouveau programme « les choses » construit à partir du livre "L'art aux enfants", publié par l'école d'art et retraçant 15 années d'expérimentations artistiques,

menées dans le temps scolaire.

Ce partenariat entre classes et école d'art comprend le prêt de livres et de mobilier durant 10 semaines, ainsi qu'une formation pour les enseignants. Une journée d'atelier à l'école d'art et la découverte d'œuvres, permet aux enfants d'expérimenter des techniques pour fabriquer et produire un livre. Chaque classe repart avec un livre à système fabriqué durant la journée. Deux journées d'atelier dans la classe permettent ensuite de mettre en espace le livre réalisé.

Écoles participantes : Les Girards de Vineuil, IME Les Grouëts, Saint-Gervais-la-Forêt, Les Montils, Landes-le-Gaulois, Saint-Sulpice-de-Pommeray (364 élèves).

> Histoire de l'art :

Cours autour des thèmes suivants : matériaux et construction, le plastique, le bois, l'animal.

La Battle du film fait maison du 7 février au 12 avril : De quoi avez-vous peur ? L'École d'art et la Fondation du doute ont proposé un projet de réalisation de films courts ou très courts (15 secondes à 2 minutes 30) avec les outils comme des smartphones, des tablettes, des caméras ou tous autres accessoires...

> Art training - Atelier de création les 10 et 11 février :

Atelier de création collective autour de la performance, avec l'artiste vidéaste Véronique Lamare sur le site de la piscine du Quai Saint-Jean.

> Exposition jeu : « ping pong club » du 12 mars au 6 avril :

9 tables fantaisies, à trous, sonores, vrillées, Yin et Yang, à la française, tables cloches ou King Kong. Des raquettes de toutes formes, des parties avec ou sans règles... Raquettes réalisées dans les ateliers de l'école d'art dans l'esprit de celles créées par George Maciunas pour l'œuvre « Flux ping-pong ».

Exposition words du 16 avril au 4 mai : L'artiste américain Allan Kaprow est l'un des artistes inventeurs du happening et de l'environnement. Sur ce principe, la Fondation du doute et l'école d'art ont confié à Corinne Melin, historienne de l'art contemporain, la réinvention de l'environnement

EN 2014, L'ÉCOLE D'ART, C'EST

254

1 727

ayant suivi les ateliers dans le temps scolaire

dans

soit

Words réalisé à la Smolin Gallery de New York en 1962 par Allan Kaprow. Un projet participatif pour tous les publics.

- > Atelier d'imagination culinaire 2013/14 : petits secrets de cuisine de Rémy Giraud « Coup de griffe sur l'asperge » le 13 mai suivi d'une rencontre entre Rémy Giraud et Samuel Marpault, (producteur « les asperges du Val de Cisse »), « Poisson et Cie » le 27 mai avec Philippe Boisneau (pêcheur de Loire professionnel), « De l'œuf ou de la poule » avec Michel Revault (éleveur de volailles).
- > Exposition la comédie de l'art avec Arnaud Labelle-Rojoux du 14 juin au 12 octobre : La comédie de l'art présente des œuvres relevant du spectacle, empruntant au music hall en particulier, l'idée de numéros singuliers. S'il s'agit d'œuvres en quelque

sorte divertissantes, voire franchement burlesques, c'est surtout leur présence face au public spectateur, qui justifie d'être l'objet d'une attention particulière dans une scénographie faisant clairement référence à l'univers du spectacle.

- > Jazz'in môme dans le cadre Jazz'in Cheverny: Comédie musicale, standards sur des bandes sons sur lesquelles les élèves jouent (4 classes de Cour-Cheverny et CHAM de Marguerite-Audoux).
- > Nouveau site internet : Un site volontairement très visuel, conçu comme un véritable outil pédagogique en mouvement, montrant l'avancée des travaux réalisés avec les enfants, le travail de recherche mené avec les artistes, les événements associés à la Fondation du Doute... À découvrir sur : ecole-art.agglopolys.fr
- > Exposition Ben Patterson « Press here to turn on your muse » du 15 novembre 2014 au 8 mars 2015 :

L'artiste américain du mouvement Fluxus Benjamin Patterson, accueilli en résidence en août 2014, a créé spécialement pour la Fondation du Doute, 20 « ravissantes » muses à allumer et à éteindre par simple pression sur l'interrupteur!

Chaque visiteur est invité à choisir sa muse et à se faire éclairer par elle.

- > BD BOUM Atelier bandes dessinées avec JOE G. PINELLI le 20 novembre : L'artiste a présenté son approche de la bande dessinée aux élèves de l'école d'art et a fait réaliser quelques pages à chaque participant.
- > Le centre des choses : projet artistique scolaire 2014/2016. Durant deux ans, l'école d'art va traiter « les choses » que des personnes du monde entier voudront bien envoyer aux enfants pour leur étude. Elles seront, par leur nature, autant de

questions posées aux enfants. Analyse, étude, regards portés sur ces choses, constitueront l'essentiel des ateliers. La production issue des types d'observation de ces choses, « l'expérience de leur inventaire » constituent le premier travail du projet artistique. Ateliers scolaires de 2 à 4 jours de la petite section de maternelle au CM2 (57 classes et 1327 élèves).

dont Pôle de recherche pédagogique

- > Art/musique : Projets scolaires sur 4 jours avec une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) et une Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) enfants malentendants : 2 classes. 36 élèves.
- > À l'ombre des choses (théâtre d'ombre) : À l'école Jules Ferry, installation depuis novembre d'un atelier (10 semaines -7 classes).

Budget

Fonctionnement: 165 500 € Frais de personnel : 475 650 €

Investissement: 10 500 €

- Programme pédagogique Le Centre des choses.
- Exposition : Isidore Isou œuvres de cinéma.
- Exposition et colloque : Les limites de la Vérité.
- Lancement du projet « À vue d'œil » pour les écoles de l'agglomération.
- Journée du patrimoine : l'œuvre de Jan Dibbets, vitraux de la cathédrale de Blois, inaugurés il y a 15 ans.





LES LOISIRS

1/ LES ÉQUIPEMENTS

Les piscines gérées en régie directe

Agglopolys gère en direct la piscine Tournesol, les deux piscines saisonnières du Lac de Loire (Vineuil) et de Herbault. ainsi que la pataugeoire du Parc des Mées.

> La piscine Tournesol est composée d'un bassin sportif et d'un bassin ludique équipé de banquettes bouillonnantes, rivière à courant, geyser, cascades d'eau et pataugeoire pour les petits. Sa toiture se découvre à 120° en été et le solarium est agrémenté d'une pataugeoire extérieure pour les plus petits.

Cette piscine est ouverte tous les jours et accueille des publics scolaires, associatifs, institutionnels et usagers.

Les éducateurs sportifs assurent la surveillance et l'apprentissage de la natation scolaire et proposent des animations et des cours d'apprentissage collectifs pour les enfants, adultes et

- Fréquentation : 96 346 personnes
- Jours d'ouverture : 353.

Budget

Recettes : 119 558 € Fonctionnement : 28 276 € Dépenses de personnel : 518 032 € Chauffage Urbain : 75 611 €

Travaux de fonctionnement : 38 810 € Investissement: 12 617 €

Eau: 65 016 € / Électricité: 45 040 €

> Les piscines saisonnières du Lac de Loire et d'Herbault sont ouvertes tous les jours, du 1er juin au premier weekend de septembre.

Lac de Loire: bassin de 24 x 12 m, pataugeoire de 5 x 5 m et solarium en pelouse de 500 m².

- Fréquentation : 7 173 personnes
- Jours d'ouverture : 102.

Budget

Recettes: 14 401 € Fonctionnement : 23 295 € Dépenses de personnel : 90 554 € Eau : 19 849 € / Électricité : 37 206 € Travaux de réparation et entretien **courant :** 18 650 € (remplacement pompes et peinture)

Herbault : la piscine saisonnière d'Herbault est ouverte de juin à août pour profiter d'un équipement extérieur composé d'un bassin de 25 m et d'une pataugeoire, agrémentés d'un solarium en pelouse.

- Fréquentation : 3 804 personnes
- Jours d'ouverture : 95.

Budget

Recettes: 9 063 € Fonctionnement : 27 935 € Dépenses de personnel : 35 101 € Eau: 8 155 € / Électricité: 16 422 € Travaux de réparation et entretien courant : 26 288 €

> La pataugeoire du Parc des Mées Elle est gratuite aux enfants de moins de 8 ans accompagnés d'un adulte.

- Bassin de 450 m² à des profondeurs de 20 cm et 40 cm avec des jeux aqua-
- Larges plages autour du bassin ombragées par des toiles tendues.
- Aménagement d'espaces verts avec des tables de pique-nique.

Ouverture le 29 mai 2014.

- juin et septembre : ouverture les mercredis et week-ends.
- juillet et août : ouverture tous les jours.
- Fréquentation : 6 069 personnes
- Jours d'ouverture : 90.

Budget

Fonctionnement : 6 529 € Dépenses de personnels : 8 725 € Eau: 3 012 € / Électricité: 18 304 €

Investissement: 300 €

Perspective 2015

• Consolidation du fonctionnement et du programme d'activités proposées aux publics.

Le centre aquatique Agl'eau

L'Agl'eau est géré par une délégation de service public attribuée à la société Spie ESPACEO. 2014 est sa troisième année d'exploitation complète.

L'Agl'eau accueille les associations pour leurs activités natation et plongée, et a également permis l'organisation de compétitions de natation et matchs de water-polo.

En 2014 la fréquentation grand public a augmenté de 5,3 %.

- Fréquentation totale : 302 830 personnes dont :

- public : 236 641 - associations : 17 791 - activités : 18 025 - balnéo : 19 627 - forme: 21 983

- scolaires élémentaires : 34 066 - scolaires secondaires : 14 332

- Jours d'ouverture : 363.

Budget

Fonctionnement : 2 852 461 € (Agglopolys prend en charge l'apprentissage de la natation scolaire et le transport de l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées du territoire soit 180 classes).

Recettes: 133 705 € (au titre de la redevance d'occupation du domaine public, le contrat prévoit avec Espacéo un partage des recettes supérieures aux prévisions initiales réactualisées).

Les aires multisports

Remplacement de panneaux de baskets sur les aires multisports communautaires.

Budget

7 000 €

2/ LE JEU DE PAUME

En 2011, Agglopolys a souhaité doter le territoire communautaire d'un équipement à vocation sportive, culturelle et économique. Cet équipement, unique au regard de son dimensionnement et de ses caractéristiques, sera complémentaire des installations sportives et culturelles existantes, dont la taille est insuffisante pour répondre aux besoins identifiés par les acteurs locaux.

> Calendrier 2014:

- Février : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre. Validation de l'avant projet définitif. Coût prévisionnel des travaux de construction 20 167 000 € HT. Rémunération du maître d'œuvre : 2 600 000 € HT.
- Mars : remise du dossier projet. Pour rationaliser les dépenses, Agglopolys a demandé au maître d'œuvre, GROUPE 6, de reprendre ses études pour minorer le coût prévisionnel des travaux de construction.
- Juillet : avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre. Nouveau coût prévisionnel des travaux de construction : 19 245 000 € HT. La rémunération forfaitaire du maître d'œuvre, après reprise des études de projet s'élève à 2 720 000 € HT. Lancement de la consultation pour l'appel d'offres travaux.
- 19 Septembre : remise des offres.
- Novembre: commission d'appel d'offres.
- Décembre : avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre. Le gouvernement inscrit dans le Projet de Loi de Finances 2015, le Pacte de solidarité et de responsabilité pour un montant de 50 Mds d'euros. Ce pacte, destiné à améliorer la compétitivité des entreprises, favoriser la création d'emplois et augmenter le pouvoir d'achat des foyers les plus modestes, entraînera une baisse de 11 Mds d'euros des dotations de l'État vers les collectivités locales.

Dans ce contexte, et pour maintenir un haut niveau d'investissement dans les autres politiques publiques portées par Agglopolys, il a été demandé au maître d'œuvre de réduire le coût des travaux de construction. tout en conservant les fonctionnalités à vocation sportive, économique

et de spectacle du projet. Les pistes d'économie ont concerné la modification des aménagements extérieurs, le choix des matériaux et les régies. Nouveau coût prévisionnel des travaux de construction : 16 700 000 € HT.

Perspectives 2015

- Consultation des entreprises.
- Début des travaux.

3/ LE SOUTIEN AUX **MANIFESTATIONS SPORTIVES**

Agglopolys est présente au côté d'associations à l'occasion de manifestations sportives à rayonnement extra-communal. Le partenariat d'Agglopolys repose sur la mise en place par les organisateurs d'actions destinées à promouvoir le développement durable. Ces aides ont pris la forme de remise de coupes, de relais de communication et prestations diverses.

Ce soutien a concerné le Tour cycliste du Loir-et-Cher, le Tournoi Challenger de Tennis de l'AAJB, le Marathon de Cheverny, le tournoi de Football de Chitenay-Cellettes, le Trail des Moulins de Molineuf, le Trail de Saint-Gervais-la-Forêt. Agglopolys a également soutenu l'ADA Blois Basket et parrainé un match.

Budget

32 450 €

Perspective 2015

· Reconduction de ce type d'actions.





LE TOURISME

Sur le territoire de Blois|Chambord, le développement touristique est organisé par le syndicat mixte du Pays des Châteaux et l'Office de Tourisme Intercommunal, au sein desquels Agglopolys tient une place majeure. Ce partenariat permet de mutualiser les moyens et de partager une même et ambitieuse stratégie en matière d'accueil, de communication, d'animations et de commercialisation touristiques, pour l'ensemble du territoire autour de Blois, Chambord, Cheverny et Chaumont-sur-Loire.

1/ DESTINATION BLOIS | CHAMBORD

En 2014, malgré une conjoncture économique toujours contrainte, la destination Blois|Chambord a conservé un niveau de fréquentation touristique très satisfaisant. L'engagement fort des collectivités en faveur du tourisme (3,80 €/habitant), associé aux recettes de la taxe de séjour (526 K€ en 2014), permettent à la destination Blois|Chambord d'engager de nombreuses actions de communication, de promotion et de commercialisation de la destination, dont les retombées directes sont constatées.

EN 2014, SUR LE TERRITOIRE

750 000 nuitées

Camping Val de Blois

22 630 nuitées (+ 14 %)

Nombre de nuitées

En 2014, l'hébergement touristique a maintenu sa position. Plus de 750 000 nuitées soumises à la taxe de séjour (personnes de plus de 16 ans) ont été comptabilisées sur le territoire d'Agglopolys, représentant 84 % des nuitées enregistrées sur l'ensemble du territoire du Pays des Châteaux.

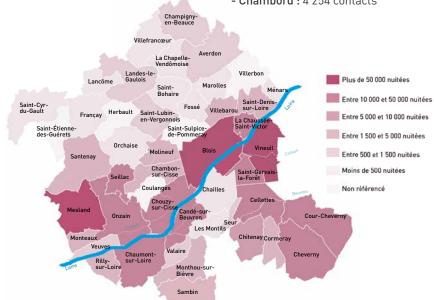
Fréquentation des points d'accueil touristique

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Blois|Chambord dispose de 4 points d'accueil touristique ouverts à l'année, localisés au pied des 4 grands châteaux de la destination :

- Blois: 37 538 contacts - Cheverny: 6 310 contacts

- Chaumont-sur-Loire: 6 385 contacts

- Chambord: 4 254 contacts



LA CULTURE, LES LOISIRS ET LE TOURISME - LE TOURISME - 04

Les maisons du tourisme et syndicats d'initiatives (Onzain, Cellettes, Les Montils, Bracieux, Saint-Dyé-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan) complètent l'accueil saisonnier des touristes.

Les demandes d'informations aux quichets ont diminué de 4 % en 2014, tandis que les demandes de renseignements ne cessent de croître par le biais d'Internet. Cette tendance est renforcée par une stratégie assumée de dématérialisation de l'information touristique engagée par l'OTI Blois Chambord, au travers des différents sites internet, applications mobiles. QR codes... Avec 716 149 utilisateurs uniques en 2014, la fréquentation du site bloischambord.com a ainsi progressé de 51 % par rapport à 2013.

Promotion et animation touristique

En 2014, le Pays des Châteaux a reversé 420 000 € de taxe de séjour à l'OTI Blois Chambord pour assurer la promotion et la communication du territoire :

- > Sites Internet et webmarketing.
- > Campagne d'affichage sur le périphérique parisien : 52 panneaux publicitaires (4 x 3 m²) visibles du 2 au 8 juillet 2014.
- > Création de nouveaux séjours clés-enmain (séjour All that jazz, séjour Loire insolite...)
- > Éditions : quide pratique, carte des Châteaux à vélo, plan de la ville de Blois, brochures groupes, séjours individuels, locations saisonnières, pochettes « randonnées pédestres », pochettes Pass Châteaux, coffret cadeaux...
- > Animations professionnelles : opérations « 2 x plus de goût » et « 2 x plus de couette... »
- > Magazine Châteaux de la Loire (nouveauté 2014) : diffusion en kiosque en juillet/août (35 000 ex) et à disposition des professionnels locaux (7 000 ex).
- > Et aussi : relations presse, achat média, salons professionnels et grand public...

En complément, des actions ont été menées directement par le Pays des

Châteaux, telles que la programmation de 6 représentations du spectacle de plein-air « La Loire à livre ouvert » (20 000 €), et le renouvellement du fonds de soutien aux animations touristiques.

En 2014, plus de 60 000 € ont été engagés pour soutenir des manifestations structurantes telles Jazz'in Cheverny, la programmation des Douves d'Onzain, la Promenade artistique de Molineuf, l'Écho du caquetoire, le Truc Festif...

Perspectives 2015

- Création du n°2 du magazine Châteaux de la Loire.
- Partenariat avec la SNCF pour une campagne d'affichage d'envergure en gares de Paris-Austerlitz et de Blois-Chambord.
- Refonte de la carte Châteaux à vélo.

2/ LE LAC DE LOIRE

Le Camping Val de Blois

Agglopolys a confié l'exploitation du camping à la société Espace Recréa, dans le cadre d'une délégation de service public de 10 ans (jusqu'en 2020).

2014, quatrième année d'exploitation, fait suite à d'importants travaux de réaménagement portés par Agglopolys en 2013, ayant permis le classement de l'hébergement en catégorie 3 étoiles (contre 2 étoiles auparavant).

Le camping a enregistré, sur la saison 2014, 22 630 nuitées (+14 %), pour un chiffre d'affaires s'élevant à 135 K€.

Budget

Fonctionnement:

Recettes : 15 000 € TTC

(redevance reversée à la collectivité)

Perspective 2015

• Investissement par le délégataire dans un parc d'hébergement léger supplémentaire.

3/ L'OBSERVATOIRE LOIRE

L'association « Observatoire Loire » accueille des publics variés (scolaires et grand public), à travers ses différentes missions d'éducation à l'environnement, la conception d'outils pédagogiques, l'organisation d'actions visant à valoriser la Loire et l'animation d'un pôle de batellerie traditionnelle au départ du Port de la Creusille à Blois.

En prévision du transfert de l'association dans le local de l'ancien club de kayak situé au Parc des Mées, une autorisation de programme 2014-2016 de 1,5 M€ a été votée pour la conception d'une nouvelle muséographie, accompagnée d'une réhabilitation architecturale des locaux.

Un marché de conception/fabrication/installation de la nouvelle muséographie a été engagé avec l'entreprise Eugène! Un marché de maîtrise d'œuvre sur les travaux de réhabilitation du bâtiment a été signé avec l'atelier BD Architecture.

Perspectives 2015

- Dépôt du permis de construire.
- Commencement des travaux de réhabilitation pour une durée estimée à 7 mois.
- Rédaction du contenu muséographique et fabrication des mobiliers.

4/ LA MAISON DE LA NATURE

Porte d'entrée de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain, située au cœur du village de Marolles, la Maison de la Nature, gérée par le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE), est un espace pédagogique et de sensibilisation à l'environnement.

En 2014, 1 402 personnes (tous publics confondus) ont fréquenté la Maison de la Nature et/ou la Réserve Naturelle soit une diminution significative par rapport à 2013 (4 040 personnes).

Agglopolys soutient l'activité de la Maison de la Nature par le biais d'une subvention annuelle.

Budget

Fonctionnement: 15 000 € TTC

5/ MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE HARMONISÉE

En 2013, Agglopolys et la Communauté de communes du Grand Chambord ont engagé conjointement la mise en œuvre opérationnelle d'une nouvelle signalisation touristique pour les hôtels, campings et offices de tourisme/maisons du tourisme de la destination Blois|Chambord.

Les dispositifs de signalisation ont été posés en 2014 sur l'ensemble du territoire.

Budget

Investissement: 220 000 € TTC

6/ VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

Agglopolys a obtenu en 2011 la labellisation touristique « Vignobles et Découvertes », au côté du Pays Loire Touraine, de l'OT Val de Cher - Saint-Aignan, de l'OT du Cher à la Loire, de l'OT de Bléré Val de Cher, de l'OT de Montlouis-sur-Loire, du Syndicat des vins de l'AOC Montlouis, de l'OT du Pays de Vouvray et de l'OT Val d'Amboise.

Au terme des 3 ans de labellisation, les retombées économiques directes sont relativement marginales, mais de nombreux avantages sont ressortis de la démarche, notamment le travail en réseau des acteurs, la mutualisation des moyens financiers et techniques, des prestataires qui défendent une appartenance à un réseau et à une marque très qualitative. Aussi, l'ensemble des partenaires institutionnels et des prestataires touristiques se sont

prononcés en faveur du renouvellement de la candidature au label.

Après étude du dossier et sur avis favorable du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, Atout France a attribué le renouvellement du label « Vignobles et Découvertes » à compter du 15 octobre 2014, pour 3 ans.

Budget

5 000 €

Perspective 2015

 Poursuite des actions d'animation et de promotion du label, notamment la création de parcours de découverte en réalité augmentée.

PROGRAMME LEADER SUR AGGLOPOLYS

(PROGRAMME DE FONDS EUROPÉENS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT RURAL)

Le programme LEADER 2007-2014, porté par le Pays des Châteaux, permet de cofinancer des projets pilotes en zone rurale, sur les thèmes du tourisme durable, de l'agriculture de proximité ou de la valorisation des patrimoines (paysagers, culturels, architecturaux...).

Parmi les projets soutenus sur Agglopolys en 2014 :

- > Création du site internet Cheverny Voyages
- Mise en place d'un site internet chez un tour opérateur privé, valorisant l'offre touristique du territoire.
- Subvention : 14 498 € (en complément de la Région Centre).
- Relever les défis d'une filière bois énergie durable en Loiret-Cher (Association Bois Energie 41)
- Structuration de la filière bois énergie à l'échelle départementale. Subvention : 70 169 € (en complément d'Agglopolys, de Grand Chambord, de la Région Centre, du Conseil général de Loir-et-Cher et de l'ADEME).
- La ferme de la Touche à Chitenay, exploitant en maraîchage bilologique

Financement d'un bâtiment multifonction permettant l'accueil à la ferme, le développement d'activités pédagogiques, le stockage de légumes et la préparation des commandes.

Subvention : 24 444 € (en complément de la Région Centre).

- Ingénierie préalable pour la création de drives de produits locaux (Chambre d'Agriculture et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher)
 - Travail préparatoire à la mise en place de drives de produits fermiers et artisanaux à Blois, Vendôme et Lamotte-Beuvron. **Subvention**: 33 345 € (en complément d'Agglopolys, de Grand Chambord, de la Région Centre et du Conseil général de Loir-et-Cher).
- > Restauration et développement d'activités sur le site des Douves, ancien château d'Onzain

Restauration des douves et de plusieurs murs de la plateforme et création d'un jardin accessible au public.

Subvention : 50 000 € (en complément de la Région Centre, de la DRAC Centre, du Conseil général de Loir-et-Cher et de la Fondation du Patrimoine).





LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) DU BLAISOIS

Les personnes âgées, handicapées ou en difficulté peuvent trouver des réponses auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois, qui mène une action générale de prévention et de développement social sur le territoire d'Agglopolys.

1/ LA GOUVERNANCE

Le CIAS du Blaisois est administré par un conseil d'administration présidé, de plein droit, par le Président d'Agglopolys, Christophe Degruelle.

Le conseil d'administration est composé de 21 membres : le Président, 10 membres élus au sein du conseil communautaire d'Agglopolys et 10 membres nommés par arrêté du Président parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention ou de développement social menées dans l'agglomération.

Le conseil d'administration

Président : Christophe DEGRUELLE

Vice-présidente : Simone GAVEAU

Membres élus :

- > Françoise BAILLY
- > Françoise BEIGBEDER
- > Jean-Albert BOULAY
- > François CROISSANDEAU
- > Corinne GARCIA
- > Catherine LHERITIER
- > Pierre OLAYA
- > Joël PATIN
- > Odile SOULÈS

Membres nommés :

- > Geneviève BARABAN
- > Svlvaine BOREL
- > Claudine BROUSSE
- > Bernadette BUTEAU
- > Janine CHARRIER
- > René CHICOINEAU
- > Martine CIRET
- > Jean-Pierre DIARD
- > Elisabeth GAILLARD
- > Jean-Luc MALHERBE

Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil d'administration, suite aux élections municipales, il a été proposé une refonte de l'organisation et une rationalisation du nombre de commissions de travail composées des administrateurs du CIAS.

Aujourd'hui, le CIAS du Blaisois dispose :

- d'une commission sociale
- d'une commission actions et projets
- d'une commission finances et personnel.

La Commission « Solidarité et Innovation sociale »

Renouvelée en 2014, cette commission est composée d'un représentant de chacune des 48 communes.

Elle a pour principaux objectifs de :

- Suivre la mise en œuvre du Projet Social de Territoire.
- Proposer une veille sociale sur l'ensemble du territoire,
- Développer une dynamique territoriale et promouvoir des actions innovantes par le partage d'expériences communales

Cette commission est représentée en Conseil Communautaire par Simone GAVEAU, Vice-présidente du CIAS du Blaisois et Francoise BAILLY, rapporteur.

Une organisation administrative en pleine mutation

Le projet d'établissement du CIAS, réalisé via une méthode participative, a été présenté aux instances paritaires, aux administrateurs du CIAS et aux agents en février 2014. Au-delà de la volonté d'adapter l'organisation administrative à la stratégie politique définie dans le Projet Social de Territoire, il s'agissait de clarifier le cadre d'intervention de l'établissement en mettant en évidence ses missions, ses objectifs et son organisation, par la refonte de l'organigramme. Les axes de travail engagés par les services du CIAS ont été présentés aux instances paritaires de décembre 2014 : formalisation du projet de service « Animation », création du service « Domicile » dans le cadre de la réorganisation des services, création d'un pôle « Ressources Humaines » rattaché à la Direction adjointe « Moyens et Logistique ».

Perspectives 2015

- Poursuivre la dynamique des projets de service dans le cadre du projet d'établissement.
- Contribuer à la mise en œuvre du Projet Social de Territoire.
- Renforcer la cohésion des équipes.

2/ L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ET LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sera réalisée grâce à une convention pluriannuelle signée avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires du Loir-et-Cher. Cet atlas social doit permettre d'éclairer les élus sur les besoins des habitants, susciter des préconisations et aboutir à des actions d'amélioration en lien avec le Projet Social de Territoire.

3/ UN BOUQUET DE SERVICES ET DE PRESTATIONS

Accueil, écoute et information

› L'accueil général :

Il oriente toutes les personnes se présentant ou téléphonant au CIAS du Blaisois (23 881 personnes reçues et 29 937 orientées par téléphone en 2014).

- » L'accueil « Personnes âgées et Retraités »: Le pôle « Accueil retraités », devenu au 1er septembre l'accueil du service « Domicile », informe sur les services proposés (13 294 appels téléphoniques et visites en 2014).
- > L'accueil social : Les référents de l'accueil social reçoivent

les personnes, évaluent leur demande et leur situation et leur proposent soit une réponse immédiate, soit une orientation vers un travailleur social. Ce pôle instruit les dossiers d'aide légale concernant l'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées (238 dossiers traités en 2014) et les demandes de RSA (365 dossiers traités).

Perspective 2015

• S'inscrire dans la démarche qualité accueil.

Accompagnement social et aides financières

> L'action sociale :

Conventionné par le Conseil général de Loir-et-Cher, le CIAS du Blaisois accueille et accompagne les personnes en difficulté, âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge et résidant sur le territoire d'Agglopolys. Les travailleurs sociaux accueillent, informent, orientent les personnes en difficulté et évaluent les situations. Ils accompagnent les personnes de façon individuelle et en groupe, aident dans la gestion quotidienne et budgétaire, jouent un rôle de médiateur auprès des différents organismes et instruisent des demandes d'aide.

Les travailleurs sociaux sont répartis en 2 pôles :

- Le pôle « RSA Agglo » : accompagnement des allocataires RSA dans leur démarche d'insertion (1 372 allocataires) et interventions pour un public résidant sur les 25 communes de l'ancienne Agglopolys, hors Blois (1 452 entretiens effectués).
- Le pôle « Social Insertion » : intervention sur Blois uniquement, pour aider ponctuellement ou à plus long terme un public non bénéficiaire du RSA (806 personnes rencontrées). Les personnes engagées dans une démarche d'insertion (92 personnes suivies) sont prises en charge de façon très approfondie.

> L'action auprès des sans-abri :

L'Équipe Mobile Santé Précarité, constituée d'un éducateur du CIAS, d'une infirmière de l'association « Osons Nous Soigner » et d'une éducatrice de l'association « Vers un Réseau de Soins », va à la rencontre des personnes sans abri ou fortement marginalisées. L'objectif est d'établir un lien, de les soutenir et les accompagner

dans l'accès aux droits, aux soins et pour toutes démarches visant à retrouver une situation plus satisfaisante. En 2014, 193 personnes ont été aidées par cette équipe, dont 7 enfants mineurs.

> La Commission sociale :

Le soutien aux personnes en difficulté peut se traduire par des aides financières ponctuelles. En 2014, ces aides se sont élevées à 183 445 €, dont 81 051 € d'aide alimentaire.

Perspectives 2015

- Mettre en œuvre la convention pluriannuelle avec le Conseil général de Loir-et-Cher.
- Mettre en place une nouvelle permanence sociale à Chailles.

EN 2014, Les animations séniors ont rassemblé

40 471 participants

Le foyer Lumière occupé à

92 %

Le foyer Mosnier occupé à

88 %

Logement et hébergement

> Les foyers-résidences Mosnier et Lumière :

Formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite, les foyers-résidences proposent, à des prix accessibles, des logements indépendants adaptés aux personnes âgées, valides et autonomes. Les foyers offrent des services collectifs et des animations hebdomadaires ouvertes à tous les retraités d'Agglopolys : ateliers mémoire, récréatifs, chorale, jeux, informatique, gymnastique, marche, etc.

Résidents et non-résidents peuvent déjeuner sur place dans le foyer-restaurant. Un service de transport individualisé permet également aux « non résidents » de venir déjeuner.

La formule « hébergement temporaire » est





appréciée lors de l'absence des aidants ou pour découvrir les foyers. En 2014, le foyer Lumière a été occupé à 92 % et le foyer Mosnier à 88 %.

L'année a été marquée par la réalisation d'une évaluation interne au sein des foyers résidences Mosnier et Lumière. Les 56 participants aux groupes de travail ont arrêté un plan d'amélioration composé de 35 actions.

> Les logements d'insertion et l'hébergement d'urgence:

Le CIAS gère 31 logements qu'il propose aux personnes sans domicile stable dans le cadre d'une sous-location. 9 ménages ont rejoint ces logements en 2014, pour un total de 32 ménages bénéficiaires.

Perspective 2015

• Réalisation de l'évaluation externe et du projet d'établissement des deux foyers-résidences.

Aide à la vie quotidienne, accompagnement et soins

> Le service d'aide à domicile :

Les aides à domicile réalisent l'entretien courant du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, des démarches administratives, interviennent pour l'aide à la personne (aide au lever, coucher, toilette, habillage) et apportent un soutien relationnel.

- Aide à domicile prestataire : le CIAS du Blaisois est l'employeur des aides à domicile (1 032 bénéficiaires en 2014, soit 134 759 heures d'aidel.
- Aide à domicile mandataire : le bénéficiaire est l'employeur et le CIAS l'aide dans ses démarches administratives (50 730 heures en 2014 auprès de 179 employeurs, majoritairement blésois).

> Le portage de repas à domicile :

Le portage des repas à domicile, ponctuel ou régulier, permet aux personnes âgées ou handicapées de manger de manière équilibrée et adaptée. Des tarifs dégressifs sont proposés en fonction des revenus et, depuis 2014, une prestation de repas simplifiés le soir est mise en place. En 2014, 146 125 repas ont été servis à 725 bénéficiaires, dont 256 nouveaux.

EN 2014 LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE, C'EST

146 125

repas servis

À

725 bénéficiaires

> Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD):

Le SSIAD assure, à domicile et sur prescription médicale, des soins d'hygiène générale. Les interventions sont réalisées auprès d'adultes handicapés et de personnes âgées malades ou dépendantes (39 011 interventions auprès de 198 personnes âgées et 1 938 interventions auprès de 7 adultes handicapés en 2014). Une évaluation externe a été réalisée et a permis de mettre en avant la qualité des pratiques professionnelles mises en œuvre par l'ensemble des équipes. Un plan d'action pluriannuel a également été mis en place.

> L'accueil de jour Alzheimer : L'Accueil de jour vise à stimuler et reso-

cialiser les malades, tout en soulageant leur entourage.

Les patients adultes (14 places par jour depuis novembre 2014) sont accueillis du lundi au vendredi. Les activités proposées respectent les rythmes de chacun, afin de maintenir les fonctions cognitives et sensorielles des personnes accueillies.

En 2014, 58 personnes ont été accompagnées, soit 30 à 35 chaque mois.

Les rendez-vous individualisés avec les aidants, afin de garantir un réel soutien et améliorer la qualité de vie des personnes accueillies et de leur entourage, ont désormais lieu chaque mois.

Une sortie pour les aidants et les aidés s'est déroulée dans le cadre de la journée Alzheimer. L'équipe de l'Accueil de jour a également été à l'initiative de la diffusion du film « Flore » et du riche débat qui a suivi, réunissant un public nombreux.

- Écriture du nouveau projet d'établissement de l'accueil de jour Alzheimer.
- Mise en place d'une bibliothèque spécialisée dans la maladie d'Alzheimer au sein de l'accueil de
- Mise en œuvre de la réorganisation du service « Domicile ».
- Poursuite de la mise en place de la télégestion au SSIAD et au service d'Aide à Domicile.
- Lancement du dispositif d'accueil et d'accompagnement à la prise de poste (tutorat).
- Refonte du système d'astreinte.

35- LE CIAS DU BLAISOIS - L'ACTION SOCIALE

Actions collectives de prévention et d'animation

> Les animations séniors :

Les animations proposées permettent aux retraités d'avoir des rendez-vous réguliers et de lutter contre l'isolement et la solitude en créant des liens sociaux entre les générations et avec leurs pairs.

L'animation est une composante du maintien à domicile.

- 28 escapades et 3 voyages organisés pour 486 participations : quels que soient l'âge et le degré d'autonomie des participants, un accompagnateur spécialisé assure l'encadrement et la sécurité des seniors.
- 10 manifestations pour 1 502 participations : défilé intergénérationnel, fête inter-générations, Printemps des poètes, Forum des animations seniors, Rendez-vous de l'Histoire, 3 thés dansants, concours de pétanque et Quartier d'été.
- 13 ateliers réguliers pour 2 107 participations : avec entre autres des ateliers d'informatique, de la chorale, des randonnées pédestres, « Atout Âge », des émissions de radio, des balades à vélo, etc.
- 8 actions intergénérationnelles pour 376 participations: avec, entre autres, « mon opticien a moins de 20 ans », « jardinons ensemble », « mieux qu'un livre d'histoire, votre mémoire », etc.
- 2 nouveaux projets ont vu le jour : les « Rendez-vous du mercredi » et des ateliers cuisine intergénérationnels.

> Les actions collectives :

Les travailleurs sociaux rencontrent les personnes individuellement mais aussi dans le cadre d'actions collectives, comme par exemple en 2014 : fête de la musique à la tour Beauvoir, sortie participative au zoo de Beauval, etc. Une permanence « accès à la culture et aux loisirs » se tient au CIAS une matinée par mois.

> Le centre social La Chrysalide :

Le centre social est un lieu d'accueil ouvert à tous, propice à créer de la convivialité et qui permet l'écoute, le partage de compétences, d'expériences, de savoirs et d'idées. Équipement de mixité sociale et générationnelle, il permet la rencontre dans les différences et favorise les initiatives portées par des habitants, afin de donner du sens au « faire ensemble ».

De nombreux temps forts ponctuent la vie du centre : découvertes culturelles, musique, échanges de savoirs, soirées et après-midi jeux, portes-ouvertes, activités parents-enfants et soirées festives.

Des animations construites en partenariat ont été proposées :

- Développement durable : concours photos « la terre comme je l'aime ».
- Ateliers « Consommer et faire des économies ».
- Ruraux-urbain, une semaine pour construire un avenir commun!
- Conférence sur les langues maternelles.
- Nouvel an et Printemps berbère.
- Exposition « les jeux n'ont pas de sexe » et « photos d'animaux » par Cyril Delorme.
- Participation au « Forum des animations seniors » du CIAS.
- Ruche des familles à Cormeray (fabrication de grands jeux).
- Actions jeux et « Parentalité ».

De nouveaux ateliers ont été mis en place : « Initiation bridge », « Yoga pour les enfants » et « La p'tite pause ». Une « Fête des savoirs » dans le cadre du Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs a également vu le jour.

Ces manifestations ont réuni près de 1 400 personnes.

EN 2014 LA CHRYSALIDE, C'EST

11 196 passages

+ de 30

associations ou structures en réseau avec le centre social

> Actions hors les murs :

L'année a été marquée par plusieurs évènements programmés sur le territoire, dont notamment :

- Ludothèque / animations jeux : la Ludomobile s'est déplacée toute l'année sur 12 communes (Chambon-sur-Cisse, Cormeray, Cour-Cheverny, Herbault, La Chapelle Vendômoise, Les Montils, Marolles, Mesland, Saint-Denissur-Loire, Coulanges, Cellettes et La Chaussée Saint-Victor). 766 personnes ont participé à ces animations.
- Graine de lecteurs : en partenariat avec des écoles maternelles et structures de petite enfance de Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et La Chaussée Saint-Victor, lectures mises en scène d'albums, spectacle et matinée de clôture pour 609 parents et enfants.

Perspectives 2015

- Développement et organisation de l'activité de la ludothèque.
- Évaluation du projet de centre social 2012/2015 et écriture du projet 2016/2019.



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nombre d'allocataires RSA

Aides financières ponctuelles aux personnes en difficulté

 163 471
 164 512
 208 857
 183 445

 2011
 2012
 2013
 2014

Nombre de patients suivis par le service des soins infirmiers à domicile

134 133 208 205 2011 2012 2013 2014

4/ L'INNOVATION SOCIALE ET LA VEILLE TERRITORIALE

La cellule « Innovation sociale et Veille territoriale » participe à l'action de proximité du CIAS du Blaisois auprès des communes du territoire, en s'appuyant sur un réseau de référents communaux.

Elle assure :

- une veille sociale et le suivi du Projet Social de Territoire (PST) grâce à l'actualisation des données de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée en partenariat avec l'Observatoire des Territoires 41;
- l'accompagnement des partenaires internes et externes dans l'émergence de préconisations relatives à ce projet;
- l'interface auprès des élus des communes et secrétaires de mairie pour des questions relatives à l'action sociale, avec une orientation vers les professionnels concernés;
- un appui technique et l'accompagnement des services du CIAS sur les démarches qualité.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Social de Territoire, c'est principalement la fiche-action relative à l'action 1 « mettre en place un référent communal dans chaque commune et assurer sa formation » qui a été développée en 2014.

Perspectives 2015

- Actualisation de l'ABS: relance de la collecte des données statistiques et suivi de la mise en place des actions.
- Actualisation du PST: suivi de la mise en place des actions.
- Développement de la communication sur le Guide des Solidarités afin de renforcer son appropriation par les partenaires.

5/ LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

Le CIAS compte 274 agents au 31 décembre 2014, dont 204 agents titulaires, 65 agents non titulaires, 27 contrats aidés, 5 agents stagiaires.

L'année 2014 a été marquée au niveau institutionnel par l'installation du nouveau conseil d'administration et des instances. Au niveau des ressources humaines, la mise en place d'un dispositif de mobilité interne au CIAS du Blaisois a été effective dans un objectif de valorisation des compétences et des potentiels internes, et de création d'une dynamique pour offrir des perspectives d'évolution professionnelle et de métiers pour les agents. Par ailleurs,

les ressources humaines ont contribué à la formalisation des réorganisations et projets de service.

Budget

Fonctionnement alloué: 15 279 294 €
Subvention Agglopolys: 2 781 300 €
Investissement alloué: 1 481 435 €

- Réaménagement de l'accueil du CIAS et réaffectation des espaces de travail des agents.
- Rénovation des foyers-résidences.
- Réorganisation de la fonction Ressources Humaines au sein du CIAS en lien avec la Direction des Ressources Humaines Ville de Blois-Agglopolys.
- Mise en place des instances paritaires et d'un dispositif de mobilité communs Ville de Blois-Agglopolys-CIAS.
- Élaboration d'une démarche de prévention santé sécurité au travail.
- Formalisation du plan de formation 2015/2016.
- Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs.





LES RESSOURCES HUMAINES

1/ MUTUALISATION DES SERVICES

L'organisation des services communautaires est mutualisée avec la ville centre, Blois. Véritable outil de mise en œuvre des projets politiques, elle permet de regrouper moyens financiers et matériels, tout en partageant compétences et savoir-faire.

367 salariés de la Ville de Blois, représentant l'équivalent de 48,61 agents à temps plein, ont travaillé pour l'Agglomération, et à l'inverse, 94 salariés d'Agglopolys, représentant l'équivalent de 34,50 agents à temps plein, ont travaillé pour la Ville de Blois.

Sur le plan financier, la mutualisation est gérée par convention ; elle s'est traduite en 2014 par un remboursement de la Ville de Blois à Agglopolys de 1 648 K $\mbox{\ensuremath{\mathfrak{e}}}$, et d'Agglopolys à la Ville de Blois de 2 117 K $\mbox{\ensuremath{\mathfrak{e}}}$.

En outre, Agglopolys a remboursé 66 K€ à

la Ville de Blois pour la mise à disposition de moyens matériels : documentation, logiciel et affranchissement.

2/ CHANTIERS CONDUITS EN MATIÈRE DE RH

Plusieurs chantiers ont été menés à bien :

- > Préparation et renouvellement des instances paritaires (Comité Technique Paritaire, Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, élections professionnelles).
- Réformes statutaires des catégories C
 et B en février 2014;
- Préparation du renouvellement du contrat d'assurance du personnel;
- > Accompagnement de plusieurs réformes

de service (collecte des déchets, courrier...);

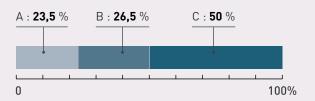
- Introduction de tests de recrutement et dématérialisation des dossiers de recrutement :
- Mise en place d'une procédure de gestion des non-titulaires;
- Lancement d'ateliers collectifs de la mobilité;
- Lancement du réseau des assistants de prévention;
- > Mise en place de la formation management intermédiaire des cadres, management par projet;
- > Mise en place d'un dispositif de coaching ;
- Lancement de la dématérialisation des inscriptions au CNFPT.

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Répartition par filière :

Activité physique et sportive : 2,2 % Technique : 46,2 % Culturelle : 32 % Administrative : 19,4 %

Répartition par catégorie hiérarchique :



3/ INDICATEURS RH

Gestion des emplois et des compétences

- > 624 demandes d'emploi ont été reçues.
- > Mouvements du personnel : 11 sorties, 17 entrées et 3 mobilités en 2014.

Prévention/Formation

- > 1 056 jours de formation ont été dispensés en 2014 au bénéfice de 219 agents : 52 % de ces jours ont été consacrés au perfectionnement des compétences, 29 % à la formation statutaire, 18 % à la préparation d'un concours ou examen professionnel et 1 % au droit individuel à la formation.
- > 5 agents ont passé un concours ou un examen professionnel.
- > Taux d'absentéisme global : 3,61 %, dont 2.42 % au titre de la maladie ordinaire.
- Le budget formation représente 1,63 % du budget du personnel.

Indicateurs suivi budgétaire et financier

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les agents d'Agglopolys bénéficient d'une participation financière en matière de prévoyance et de complémentaire santé.

> **Prévoyance :** au 31 décembre 2014, 168 agents d'Agglopolys sont adhérents au contrat de groupe de Prévoyance

DÉDADTITIONS HOMMES / FEMMES

- Collecteam et perçoivent une participation employeur de 40 % du montant de leur cotisation plafonnée à $6,50 \in$.
- > Santé: au 31 décembre 2014, 145 agents bénéficient de 7 € d'aide financière pour leur complémentaire santé. En 2014, par le biais de ces deux dispositifs, 24 657 € ont été versés aux agents par Agglopolys, pour faciliter l'accès de tous à une protection sociale complémentaire.

Budget

Dépenses de personnel : 14 928 831 € (tous budgets confondus)

Perspectives 2015

- Améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines :
- les actions conduites porteront sur la dématérialisation des procédures, le développement des services en ligne, la recherche d'outils facilitant l'autonomie des services, la rénovation de la fonction accueil, la mise en réseau des connaissances.
- Adapter les effectifs de nos organisations: dans un contexte de restriction budgétaire, la maîtrise de la masse salariale est un enjeu majeur pour permettre aux collectivités de réaliser leurs projets. La DRH devra renforcer son rôle d'accompagnement et d'expertise sur les projets d'organisation de service, engager des réflexions d'optimisation des temps de travail, poursuivre la gestion prévisionnelle des effectifs, optimiser les ressources, imaginer de nouveaux outils, mutualiser ses services.

- Favoriser la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle : l'amélioration des conditions de travail des agents, dans un contexte de réduction des moyens financiers et d'absentéisme grandissant, doit constituer un levier essentiel à la poursuite de l'engagement des agents et à leur sentiment d'appartenance. Les actions porteront sur le développement d'une politique de santé et de prévention, la recherche d'équilibre vie professionnelle/vie privée, la poursuite des actions de prévention et de prise en charge des addictions...
- Accompagner les évolutions en compétences des agents: les occasions de formation, d'apprentissage à tous les âges de la vie seront développées. La DRH devra par ses actions renforcer et développer l'employabilité des agents.

EN 2014, LE SERVICE A GÉRÉ

269

titulaires et stagiaires

47

non titulaires permanents

58 saisonniers

Comités Techniques
Paritaires



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

REPARTITIONS HUMMES / FEMMES			FURMATIC	N				
2011 CATÉGORIE A	2012	2013	2014	CATÉGORIE A	2011	2012	2013	2014
∳ ∳ 55% 45%	† † 52 % 48 %	† † 47,7% 52,3%	† † 55,8% 44,2%		4,8 j/an	2,45 j/an	6,74 j/an	5,19 j/an
CATÉGORIE B † † 47% 53%	† † 47,5% 52,5%	♣ ♣ ♣ ♣ ♣ ♣ ♣ ♣ ♣ ♣	† † 50%	CATÉGORIE B	4,6 j/an	4 j/an	7,6 j/an	5,75 j/an
CATÉGORIE C † † 65% 35%	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	65% 35%	43,1% 56,9%	CATÉGORIE C	5,9 j/an	3,7 j/an	4,13 j/an	4,08 j/an



LES FINANCES

1/ LE BUDGET PRINCIPAL

Niveau d'épargne en K€

	2013	2014*
Capacité d'autofinancement (brute du remboursement en capital des emprunts) :	7 681 k€	7 462 k€
Capacité d'autofinancement (nette du remboursement en capital des emprunts) :	5 916 k€	5 256 k€

Définition:

La capacité d'autofinancement (CAF) est l'excédent de ressources dégagé par Agglopolys au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

Dans le secteur des collectivités locales, la CAF dégagée au titre d'un exercice (appelée aussi « CAF brute ») doit permettre, par principe, de couvrir les remboursements en capital des emprunts antérieurement souscrits. En d'autres termes, la « CAF nette » des remboursements en capital des emprunts doit être positive.

Niveaux d'encours et solvabilité

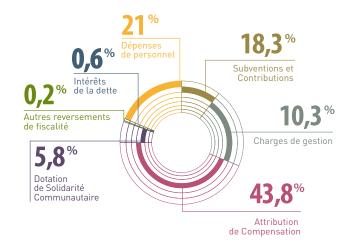
Le niveau d'encours de la dette sur le budget principal au 31/12/2014 s'inscrit à 9 878 K€ (y compris la créance détenue par la Ville de Blois au titre des équipements culturels), soit 91 € par habitant.

Ce montant divisé par l'épargne brute donne une capacité de désendettement de 1,3 ans fin 2014 (1,5 ans fin 2013).

^{*}source : pré-compte administratif 2014 (au 23/04/2015)

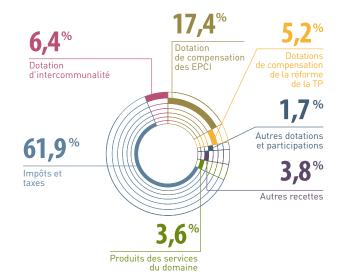
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Charges de gestion	5 596
Dépenses de personnel	11 424
Attribution de Compensation	23 772
Dotation de Solidarité Communautaire	3 134
Autres reversements de fiscalité	92
Intérêts de la dette	321
Subventions et contributions	9 977
TOTAL	54 316

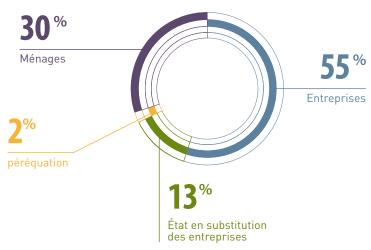


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Impôts et taxes	39 228
Dotation d'intercommunalité	4 038
Dotation de compensation des EPCI	11 038
Dotation de compensation - Réforme de la TP	3 318
Autres dotations et participations	1 048
Autres recettes	2 389
Produits des services et du domaine	2 274
TOTAL	63 333



ORIGINE DES IMPÔTS ET TAXES



06 - LES FINANCES - LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Les ratios financiers

Budget principal	Agglopolys 2013	Agglopolys 2014*
Dépenses réelles de fonctionnement / popu- lation	492	501
Produit des impositions directes / population	303	308
Recettes réelles de fonctionnement / popu- lation	570	584
Dépenses d'équipement brut / population	102	102
Encours de dette / population	110	91
DGF / population	146	139
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	18,8 %	18,6 %
Dépenses réelles de fonctionnement et rem- boursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	89,1 %	89,2 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,9 %	17,5 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	19,3 %	15,60 %

^{*}source : pré-compte administratif 2014 (au 23/04/2015)

2/ LES BUDGETS ANNEXES HORS ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

	Transports*	Ordures ménagères	Lac de Loire	Immeubles de rapport	Assainissement collectif	SPANC
Recettes réelles de fonctionnement*	13 300 699 €	11 966 506 €	304 456 €	307 728 €	5 737 470 €	61 923 €
Épargne brute	1 924 294 €	1 274 839 €	87 100 €	76 376 €	2 247 260 €	- 41 612 €
K de dette (hors 16449)	2 698 096 €	336 557 €	53 032 €	-	1 202 202 €	-
Épargne nette	- 773 802 €	938 282 €	34 068 €	76 376 €	1 045 058 €	- 41 612 €
Taux d'épargne brute II/I	14 %	10,7 %	29 %	25 %	39 %	-67 %
Encours au 31/12	4 012 887 €	1 152 394 €	222 003 €	-	10 031 784 €	-
Capacité de désendettement	2,1 ans	0,9 an	2,5 ans	-	4,5 ans	-

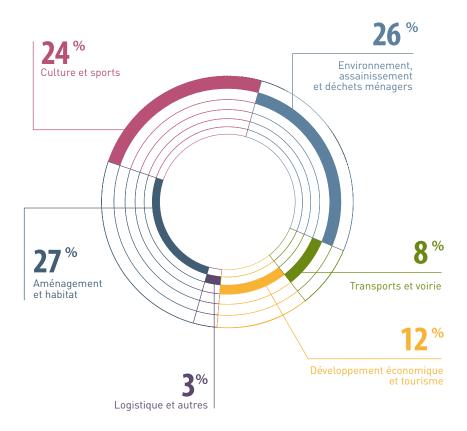
$Trois\ ressources\ essentielles\ participent\ \grave{a}\ l'\acute{e}quilibre\ financier\ de\ ces\ budgets\ annexes:$

- > Le versement transport (VT) enregistré sur le budget annexe des Transports montant perçu en 2014 : 9 276 K€
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) enregistrée sur le budget annexe Ordures Ménagères montant perçu en 2014 : 10 202 K€
- La redevance d'assainissement collectif enregistrée sur le budget annexe Assainissement collectif montant perçu en 2014 : 4 149 K€

3/ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

Tous budgets, hors Zones d'Activités Économiques

En 2014, Agglopolys a investi 18,6 M€ pour équiper son territoire.



DONT

Environnement, assainissement et déchets ménagers

- Station d'épuration de Cellettes : 1 022 K€
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif : 435 K€
- Installation de points de tri enterrés : 650 K€

Développement économique

- Infrastructures et signalétique des Parcs d'activités : 565 K€
- Démolition friche Quebecor: 484 K€
- Fonds d'aide au développement économique : 238 K€

Aménagement et habitat

- Cœurs de village : 1 765 K€ - PRU de Blois : 277 K€
- Subvention logements étudiants (îlot Ducoux à Blois) : 500 K€
- ZAD de la Bouillie (acquisitions) : 915 K€

Transports et voirie

- Gros entretien de voirie : 822 K€
- Liaison cyclable Duguay Trouin à Blois : 457 K€

Culture et loisirs

- Jeu de paume : 1 369 K€
- Restructuration de l'école d'art et du conservatoire : 458 K€



LES SYSTÈMESD'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) gère l'ensemble des solutions logicielles et matérielles mises à disposition des services d'Agglopolys et de la Ville de Blois, et fournit une assistance aux utilisateurs.

RÉALISATIONS 2014

- Mise en place d'un système de télépaiement pour la location des instruments de musique au Conservatoire de Blois/ Agglopolys.
- Mise en place du logiciel de gestion des marchés publics Marco.
- Migration vers une nouvelle version de Maarch, logiciel de gestion du courrier, avec mise en place de formations de perfectionnement pour les utilisateurs.
- > Installation d'une phase test sur deux services RH et DSI du nouveau module Civitas, permettant la dématérialisation des congés (enregistrement et circuit de validation en ligne).
- Mise en place du protocole d'échanges sécurisés PES V2 (documents, données...) avec la Direction Générale des Finances Publiques.

 Mise en place du test de gestion des congés par voie dématérialisée sur 3 directions (RH, DSI, DJCP).

Budget

Fonctionnement : 262 735 € TTC Investissement : 360 085 € TTC

Perspectives 2015

- Mise en place d'un système d'information décisionnel.
- Poursuite du déploiement des applications cartographiques du SIG.
- Projet Ville Agglomération Numérique.
- Lancement du projet de refonte de l'intranet.

EN 2014, LA DSI A DÉPENSÉ

15 000 € dans l'évolution des sites web

65 000 €

dans l'évolution

des logiciels de la

médiathèque

20 000 €

dans l'acquisition d'outils

pour le décisionnel

40 000 € le renouvellement de PC



PUBLIQUE

Le service Marchés Publics, mutualisé Ville de Blois / Agglopolys, est chargé de la mise en œuvre des consultations pour les marchés de travaux, fournitures ou services d'un montant supérieur à 90 000 euros HT, des marchés de prestations intellectuelles supérieurs à 10 000 euros HT, ainsi que des délégations de service public.

1/ OBJECTIFS ET ENJEUX DES POLITIQUES MENÉES

- > Garantir le respect des principes de la commande publique :
 - Liberté d'accès à la commande publique ;
- Égalité de traitement des candidats ;
- Transparence des procédures.
- » Déterminer avec précision la nature et l'étendue des besoins à satisfaire, afin d'appliquer la procédure adéquate.
- Accompagner les services acheteurs dans le cadre de leurs projets, pour garantir la sécurité juridique des procédures de passation et la rigueur administrative dans le cadre de l'exécution des contrats.

2/ BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2014

- > 55 marchés publics ont été conclus en 2014 :
 - 18 marchés de travaux, dont 11 en procédure adaptée, 5 en procédure d'appel d'offres ouvert et 2 en procédure formalisée négociée;

- 16 marchés de services, dont 1 en procédure adaptée et 15 en procédure d'appel d'offres ouvert;
- 12 marchés de fournitures, dont 4 en en procédure adaptée, 7 en procédure d'appel d'offres ouvert et 1 marché subséquent à l'accord cadre UGAP (convention UGAP);
- 9 marchés de prestations intellectuelles en procédure adaptée.

> Groupements de commande :

En 2014, le service des Marchés Publics a conclu 8 groupements de commande pour lesquels Agglopolys est désignée membre de groupement, tandis que la Ville de Blois est coordonnatrice.

> Opérations spécifiques :

- Attribution du marché relatif au plan de prévention du bruit ;
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'Observatoire Loire ;
- Attribution des marchés relatifs à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage;
- Lancement de la procédure de marché dans le cadre de la construction du Jeu de Paume :
- Déploiement du logiciel d'aide à la rédaction des marchés publics.

- Bilan de la clause d'insertion dans les marchés publics* :
- 2 675 heures prévues en 2014,
- 1 132 heures réalisées (un chantier étant encore en cours).

Budget

1 800 € HT (publication des Marchés à Procédure Adaptée simplifiés inférieurs à 90 000 € HT)

Perspectives 2015

• Marchés Publics :

- Rédaction et mise à jour du guide interne des procédures de marchés publics;
- Actions de formations Marchés publics en direction des services ;
- Renouvellement du marché de plate-forme de dématérialisation des procédures.

• Opérations :

- Lancement de la consultation relative aux travaux de l'Observatoire Loire.
- Attribution des marchés relatifs à la construction du Jeu de Paume.
- * action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

07

LES INDICATEURS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tout au long de ce rapport d'activité, des indicateurs de développement durable opérationnels, suivis depuis plusieurs années, illustrent l'efficacité et la marge de progrès d'actions concrètes, comme le transport à la demande ou les extinctions nocturnes en cœur de nuit par exemple.

Pour obtenir une vision d'ensemble des réponses données par les acteurs locaux aux enjeux du développement durable et permettre une évaluation au regard d'autres territoires, des indicateurs plus stratégiques de développement durable ont également été fixés au niveau national.

Ces indicateurs stratégiques reflètent les performances d'Agglopolys dans sa globalité. La Communauté d'agglomération de Blois peut ainsi rendre compte chaque année des progrès réalisés, des changements nécessaires ou des tendances d'évolution souhaitables, pour les actions menées par l'ensemble des acteurs du territoire.

Les indicateurs stratégiques s'organisent au travers de 8 grands défis thématiques, présentés ci-après :

DÉFI 1 - CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Orienter les modes de production et de consommation vers une économie plus respectueuse de l'environnement, plus durable.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
Quantité annuelle totale de déchets collectés par habitant (kg/hab/an) en 2012 (France : 2011, dernier chiffre connu)	610	601	570	590
Nombre moyen d'habitants desservis par une déchèterie en 2012	10 585	6 761	10 187	13 800

DÉFI 2 - SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

L'emploi, l'éducation et la formation, ainsi que l'innovation et la recherche & développement.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
 Taux d'emploi des 15-64 ans en 2011 (en %) 	63,7	65,2	64,9	63,7
Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans en 2011 (en %)	41,4	34,2	37,7	43
Part des emplois de la sphère présentielle* dans l'emploi total en 2011 (en %)	66,5	63	63,8	65,5
Part des emplois de la fonction «conception-recherche» dans l'emploi total en 2011 (en %)	2,13	1,76	2,12	2,73

^{*}Activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, au elles soient résidentes ou touristes

DÉFI 3 - GOUVERNANCE ET COOPÉRATION

La gouvernance exprime la capacité d'associer à une décision l'ensemble des parties prenantes.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
 Proportion de femmes au sein de chaque conseil municipal en 2014 (en %) 	43,2	41,1	41,6	40,3
Part des femmes maires en 2014 (en %)	20,8	19,6	N.D.*	N.D.*

DÉFI 4 - CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE

Réduction des gaz à effet de serre, de la consommation énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
Émissions de gaz à effet de serre par habitant en 2008 (taux de CO ₂ /an/habitant)	8,3	9,2	9,2	8,3
Puissance installée pour la production d'électricité issue des énergies renouvelables en 2013 (en MW pour 10 000 habitants)	0,22	1,6	3,7	2,4
Nombre de chaufferies collectives et industrielles fonctionnant au bois en 2014	6	25	147	N.D.*

DÉFI 5 - TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLES

Réduire l'impact des transports sur l'environnement, en limitant le véhicule individuel non partagé et en facilitant le recours aux transports collectifs.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
Part des actifs utilisant un véhicule pour leurs déplacements domicile - travail en 2011 (en %)	81,1	80,8	77,4	69,6
Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence en 2011 (en %)	61,4	65,1	66	64,2
Part des ménages possédant deux voitures ou plus en 2011 (en %)	37,5	41	38,8	34

DÉFI 6 - CONSERVATION ET GESTION DURABLES DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

La conservation des terroirs et des paysages ainsi que le maintien des écosystèmes, constituent les principaux enjeux de ce défi.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
 Part des surfaces en zone Natura 2000 en 2013 (en %) 	28,7	43,1	17,9	12,6
Part de la population sans document d'urbanisme au 14/08/2014 (en %)	0,4	4,4	3,58	2,8
Surfaces moyennes des terrains dédiés aux maisons individuelles construites sur la période 2000-2009 (en m²)	899	1 118	N.D.*	N.D.*

DÉFI 7 - SANTÉ, PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

Maintenir un bon état de santé de la population, faire face au vieillissement, limiter la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
Part de la population à plus de 10 km d'un pôle de santé en 2014 (en %)	0	1,2	N.D.*	N.D.*
Part des médecins généralistes libéraux de 55 ans et plus en 2014 (en %)	56	56	N.D.*	N.D.*
Part de la population située dans une commune dotée d'au moins un plan de prévention des risques naturels en 2015 (en %)	71,2	63,7	67,8	70,8

DÉFI 8 - INCLUSION SOCIALE ET COHÉSION TERRITORIALE

Définir par la capacité d'une société à assurer le bien-être de sa population en réduisant les disparités et la marginalisation.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre	France métropolitaine
 Part des jeunes non diplômés en 2011 (en %) 	21,1	21,7	20,3	20,4
Part des salariés en contrat précaire en 2011 (en %)	12,1	12	11,7	12,2
Indice de concentration de l'emploi en 2011	107	85	85	87
Part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules en 2011 (en %)	42,3	40,5	41,7	42,6
Poids du parc social des organismes HLM dans le parc des résidences principales en 2013 (en %)	20,5	14,1	16,5	16,8

Détail des sources : pilote41.fr (rubriques Obs. du Développement Durable/Les indicateurs phares par territoire/Agglopolys)

